Le Quotidien

SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN, 44e ANNÉE, N° 163 | DÉPÔT 1,13 $ + TAXES

lequotidien.com

JEUDI 13 AVRIL 2017

# FAUX DÉPART

Le Canadien blanchi 2-0 par les Rangers en ouverture des séries PAGES 34 ET 35




PHOTO PC




PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

## Les Saguenéens rebondissent

Une victoire de 6-1 permet de créer l'égalité PAGES 38 ET 39

## + BLACKBURN

*La fièvre des Sags* PAGE 14

## Un risque payant

Pierre Hébert gagne son pari avec son show mystère PAGE 24



PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

## Les filles moins en forme dans les milieux défavorisés

Le professeur Mario Leone sonne l'alarme PAGES 2 ET 3

## «Bombardier doit rembourser à profit»

Le président de la Banque Nationale a déjà vécu le débat du salaire PAGE 8

NOUVEAU
CÉGEP
172 900 $
GARAGE
JONQUIÈRE : Rénovée , 5 grandes chambres.
VOTRE MAISON EN PREMIÈRE
Francine Boily
Courtier immobilier
418 542-8344
viacapitale
SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN AGENCE IMMOBILIÈRE
5174579

ROUSSEL INFORMATIQUE .COM
ON S'OCCUPE DE VOUS 7JOURS / 7
1130, boul. Talbot, Chicoutimi
543-0550
5134310

À L'ACHAT à partir de 31 995$ | 0%* FINANCEMENT | JUSQU'À 72 MOIS
JEEP CHEROKEE 2017
EN AVRIL CHEZ L'ÉTOILE JONQUIÈRE
3311, boul. du Royaume, Jonquière
418 542-9518 · Sans frais : 1 888-262-7138
www.etoiledodge.ca
À L'ACHAT 2500$ DE RABAIS | 0%* FINANCEMENT | JUSQU'À 84 MOIS
LE DODGE JOURNEY 2017
*Certaines conditions s'appliquent, voir les détails en concession.
5176320

MILIEUX DÉFAVORISÉS

# La condition physique des



**LOUIS TREMBLAY**
*ltremblay@lequotidien.com*

**La détérioration significative de la condition physique des adolescentes fréquentant les écoles secondaires des milieux défavorisés au Québec amène le professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), Mario Leone, à tirer la sonnette d'alarme. Il veut que l'on soit en mesure de déployer des actions bien ciblées afin de renverser cette tendance qui aura des impacts majeurs à court, moyen et long termes pour la santé et le développement de ces futures femmes.**

À la demande du *Quotidien*, le kinésiologue a procédé à une analyse des résultats de l'étude qu'il a menée dans les écoles du Québec afin de vérifier l'état de la condition physique de 500 élèves des écoles primaires et secondaires, en croisant la variable de l'indice de richesse avec les résultats du test. La conclusion générale de l'étude a démontré que la situation générale chez les jeunes se détériore à partir de l'indice du VO2-MAX (capacité de transporter l'oxygène) et celle des adolescentes de milieux défavorisés a immédiatement attiré l'attention du scientifique.

« On ferait courir un groupe d'adolescentes du même âge et il est assuré qu'un observateur serait en mesure de déterminer à vue d'oeil, sans autre aide, celles qui proviennent d'un milieu défavorisé de celles qui proviennent d'un milieu favorisé. C'est très important comme différence », note le professeur, dont le téléphone n'a pas dérougi depuis que les chiffres de son étude ont confirmé les consultations inquiétantes de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) sur la condition physique des jeunes Québécois.

« Au niveau primaire, on constate une différence chez les jeunes filles et chez les garçons, reprend le professeur. Au niveau secondaire, cette différence s'amenuise chez les garçons des deux milieux alors que pour les adolescentes, elle s'accentue de façon importante par rapport à la situation du primaire. »

## RAISONS À EXPLIQUER

Mario Leone a surtout hâte de soumettre cette découverte majeure à ses collègues des autres disciplines de la santé pour mieux saisir les raisons de cette détérioration accentuée de la condition physique des filles des milieux défavorisés, à partir du moment où elles font la transition entre le primaire et le secondaire.

Les spécialistes avaient déjà établi que les adolescentes cessaient de faire de l'activité physique plus hâtivement que les garçons. Le constat de Mario Leone montre qu'il y a une réalité encore plus préoccupante dans le groupe des adolescentes provenant des milieux défavorisés.

« On voit clairement qu'il y a un problème spécifique pour un groupe bien identifié. Ce que ça nous dit, c'est que c'est important de le découvrir et surtout de développer des stratégies d'intervention bien ciblées. Ce n'est pas vrai que nous allons régler les problèmes de condition physique chez les jeunes de Westmont de la même manière que nous allons le faire dans une



**« On ferait courir un groupe d'adolescentes du même âge et il est assuré qu'un observateur serait en mesure de déterminer à vue d'oeil, sans autre aide, celles qui proviennent d'un milieu défavorisé de celles qui proviennent d'un milieu favorisé. »**

— Le professeur Mario Leone

— PHOTO 123 RF

## Éviter les effets statistiques

Dans le croisement des variables, le chercheur a appliqué la méthode de la taille d'effet afin d'obtenir les résultats les plus représentatifs possible de la situation dans la réalité. Cette technique permet d'éviter les effets statistiques dans les résultats.

- L'indice de défavorisation du ministère de l'Éducation du Québec a été utilisé pour réaliser les comparaisons. Il s'agit d'un classement de 1 à 10 qui va de plus favorisé à plus défavorisé. Mario Leone a comparé les élèves dans les écoles classées 1 et 10 afin d'avoir la meilleure mesure possible en lien avec la variable du milieu de vie des jeunes.

- Le terme politique publique utilisé définit des programmes développés et dispensés par l'État qui en assure son financement, son application ainsi que l'évaluation des résultats dans le temps. L'expression «public-privé» fait surtout référence à une participation financière de l'État pour une initiative privée sans obligation de mesure pour celui qui met en place l'initiative comme c'est le cas pour Québec en forme ou les Cubes d'énergie.

- En 1982 le professeur Luc Léger de l'Université de Montréal a mis au point la méthode d'évaluation du VO2-MAX pour évaluer la capacité physique. Il a en même temps réalisé une vaste étude auprès des jeunes. Les données recueillies à l'époque permettent aujourd'hui à Mario Leone de comparer l'évolution dans la société québécoise pour cette variable importante pour mesurer l'état de santé des jeunes. **LOUIS TREMBLAY**

# adolescentes se détériore

école d'un secteur défavorisé du Saguenay-Lac-Saint-Jean », insiste Mario Leone.

Les chiffres publiés depuis deux semaines sur la détérioration de la condition physique des jeunes Québécois confirment l'approche préconisée par le professeur consistant à cibler les clientèles dans des politiques publiques bien définies par des spécialistes des différentes disciplines de la santé et de l'éducation. Ces statistiques présentées par l'ISQ et celles de l'étude du professeur Leone proviennent d'évaluations faites auprès de jeunes qui ont été soumis à l'influence des grandes initiatives « publiques-privées » des Cubes d'énergie ou de Québec en forme. Pour le professeur, il ne s'agit pas d'être d'accord ou non avec ces mesures. Le débat ne se situe pas à ce niveau.



Mario Leone, professeur à l'UQAC, a étudié la condition physique des adolescentes fréquentant des écoles secondaires en milieux défavorisés.
— ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

« Mon opinion n'a pas d'importance. Ce qui est important ici, ce sont les chiffres à partir de mesures qui ont été prises de façon scientifique. Ce sont les propres chiffres du gouvernement qui démontrent que ça ne fonctionne pas et nos résultats vont dans le même sens. Selon l'Institut de la statistique, c'est dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean que l'obésité a le plus progressé, entre 2008 et 2016... », fait état le kinésiologue.

Quant à eux, les médecins constatent sur le terrain la véracité de ce que les études révèlent avec la croissance des cas de diabète de type 2 ainsi que des diagnostics d'hypertension chez les adolescents.

POUR RÉGLER LE PROBLÈME

## Bien cibler la clientèle

(LT) - Mario Leone préconise le déploiement d'expériences plus modestes dans différents milieux pour cibler celles qui vont permettre d'améliorer la condition physique des jeunes, et réfère à celle de la triple médaillée olympique Caroline Brunet réalisée au Patro de Jonquière et dans un Patro de Montréal auprès de jeunes provenant de milieux défavorisés.

Kinésiologue de formation, Caroline Brunet part du principe qu'il y a dans les milieux défavorisés des jeunes dont les aptitudes physiques leur permettraient de réaliser des performances athlétiques intéressantes. Elle a donc contacté Mario Leone afin de lui faire part de son projet.

« On a décidé de former un groupe d'élèves d'âge primaire au Patro de Jonquière et un groupe d'âge secondaire dans un Patro de Montréal. Nous avons réussi à trouver du financement pour leur acheter des espadrilles, des chandails pour le sport et des passes d'autobus pour leur permettre de se déplacer. L'idée était de leur enlever toutes les barrières », raconte le chercheur.

### QUESTIONNAIRE COMPLET

Le petit projet a été monté selon les principes d'une véritable recherche afin de vérifier l'impact d'un encadrement aussi serré sur le comportement des jeunes. Chacun des participants a aussi répondu à un questionnaire complet afin de bien établir tous les paramètres du milieu social en plus d'un questionnaire sur l'estime de soi.

**« On est certains que si les jeunes prennent des habitudes, il sera possible qu'un certain nombre les conserve. »**

— Mario Leone

« Avec le peu de budget pour la recherche, on a réussi à constater qu'au bout de deux mois, il y avait déjà un changement observable chez les jeunes. On est certains que si les jeunes prennent des habitudes, il sera possible qu'un certain nombre les conserve », explique le professeur.

Caroline Brunet a eu de la difficulté à compléter le projet en raison du financement, et ce, malgré le fait qu'il s'agissait d'un projet à très petit budget. Mario Leone est toutefois convaincu que cette approche sera la bonne et a présenté avec Caroline Brunet un autre projet de même nature qui serait réalisé en même temps dans des milieux défavorisés dans les villes, les régions et de très petites communautés.

Pour le professeur, les résultats des recherches confirment qu'il est temps de cesser de prêcher aux convaincus et d'atteindre les groupes qui ont vraiment besoin d'une intervention bien structurée pour leur permettre d'adopter des comportements qui auront un effet bénéfique sur leur santé à long terme.

« Comme il n'y a pas beaucoup d'argent, en réalisant de petites expériences, il sera possible d'ajuster le tir rapidement si nous constatons que les résultats ne sont pas au rendez-vous. On va éviter de dépenser des centaines de millions de dollars et se retrouver au bout de 10 ans dans une situation pire que celle que nous voulons corriger », a conclu Mario Leone.


CHAUSSURES
RODRIGUE LE BOTTIER
Offrez-vous
le Style, le Confort
et la Qualité !

280, RUE RACINE EST, CHICOUTIMI
418 543-8538
STATIONNEMENT DISPONIBLE SUR PLACE
SUIVEZ-NOUS SUR

ACCUSÉ DE CONDUITE AVEC LES FACULTÉS AFFAIBLIES CAUSANT DES BLESSURES

# Des doutes sur la mémoire



**STÉPHANE BÉGIN**
*sbegin@lequotidien.com*

**La crédibilité de Jean-François Martel-Poliquin, impliqué dans un accident de la route en août 2013, a été mise à l'épreuve par la Couronne, qui a tenté de démontrer que sa mémoire ne semblait pas infaillible.**

Le procès de l'homme de 35 ans de Larouche s'est poursuivi jeudi, au Palais de justice de Chicoutimi, devant le juge Michel Boudreault, de la Cour du Québec. Martel-Poliquin est accusé de conduite avec les facultés affaiblies causant des lésions corporelles.

Le 9 août 2013, sur l'autoroute 70 près de Larouche, l'accusé, qui avait consommé deux grosses bières dans la journée, selon son récit, a voulu effectuer une manœuvre de dépassement lorsque le véhicule qui le précédait aurait pris la décision de se rendre sur la voie rapide de l'autoroute au même moment.

## CHOC INÉVITABLE

Martel-Poliquin n'a pas été en mesure d'éviter la collision. Le véhicule des victimes s'est retrouvé sur le terre-plein. Les occupants ont été sérieusement blessés, la dame ayant même dû être amputée d'une jambe.

Me Dominic Bouchard, en défense, a fait témoigner l'accusé. Après avoir raconté son avant-midi au travail, Martel-Poliquin dit être allé dîner à Jonquière et avoir fait des commissions avant d'aller rejoindre un ami au bar pour jouer au billard à 15 h 30.

« J'y ai consommé une grosse bière de 625 millilitres vers 16 h. Nous sommes partis vers 17 h 20 pour aller chez mon ami. J'ai pris une autre grosse bière chez lui. J'ai quitté vers 19 h pour retourner chez moi à Larouche », a mentionné Martel-Poliquin.

« Sur l'autoroute, j'ai dépassé deux véhicules. Par la suite, j'ai vu deux voitures devant moi. J'ai voulu effectuer une manœuvre de dépassement. J'ai fait mon angle mort, mis mon clignotant et au moment où je voulais dépasser, la voiture des victimes m'a coupé le chemin et il y a eu un impact. Après le choc (les coussins gonflables se sont déployés), je suis allé voir les victimes. Je me suis excusé et je me suis retiré, car je ne pouvais les aider », a ajouté l'accusé.

## ODEUR D'ALCOOL

Après plusieurs minutes, les policiers ont noté une odeur d'alcool et les yeux rouges de l'accusé, qui semblait aussi dormir lors de son transport vers le poste de police.

« Lorsque les coussins gonflables ont ouvert, une poudre en est sortie. J'avais les yeux qui piquaient. Pour ce qui est du fait que je semblais endormi, j'avais seulement la tête baissée, car je ne pouvais croire ce qui m'arrivait et que l'on soupçonnait que je sois en état d'ébriété », a résumé l'accusé.

La procureure de la Couronne, Me Audrey Allard, est revenue sur le fait que l'accusé avait dit à des témoins qu'il avait consommé deux grosses bières à midi, alors qu'il a dit aux policiers n'avoir rien bu. Elle l'a questionné sur la quantité des bières, croyant qu'il avait pris des 710 ml.

« Si j'ai dit que j'avais bu vers midi, c'est en raison de la nervosité. Je les ai prises en fin d'après-midi. J'ai bu deux grosses bières de 625 ml, pas de 710 ml. Pour les policiers, je n'étais pas obligé de répondre », a-t-il répondu à la Couronne.

**« J'ai fait mon angle mort, mis mon clignotant et au moment où je voulais dépasser, la voiture des victimes m'a coupé le chemin et il y a eu un impact. »**

— Jean-François Martel-Poliquin



**La poursuite a tenté de mettre en doute la mémoire de Jean-François Martel-Poliquin, accusé de conduite avec les facultés affaiblies causant des lésions corporelles.** — ARCHIVES LE QUOTIDIEN

## Un malheureux accident

(SB) - « Il y a trop de doutes dans ce dossier pour que Martel-Poliquin soit reconnu coupable. La preuve hors de tout doute raisonnable de sa responsabilité dans l'accident n'a pas été démontrée par la Couronne. »

Me Dominic Bouchard, qui représente les intérêts de Jean-François Martel-Poliquin, estime qu'il y a trop de trous dans la preuve pour conclure à sa culpabilité. Il croit que le tribunal ne doit pas le condamner en tenant compte de la finalité de ce triste événement, qui n'est qu'un malheureux accident de la route.

Durant sa plaidoirie, le criminaliste prétend qu'il n'existe aucune photo de l'accident pour avoir une idée de ce qui s'est passé.

« Mon client ne doit pas faire les frais de l'amateurisme de Saguenay. Ça aurait pris un reconstitutionniste, mais le service a dit que ce n'était pas nécessaire étant donné qu'il n'y avait pas eu de mort », a lancé Me Bouchard.

Le criminaliste ajoute que personne n'a pu contredire le scénario de consommation de Martel-Poliquin, qui a été de deux grosses bières.

« Son témoignage n'a pas changé depuis plus de trois ans. Au moment de l'accident, il a avoué spontanément à un policier en civil qu'il avait pris deux grosses bières et il maintient toujours cette version aujourd'hui. Ça ne sort pas de la cuisse de Jupiter. Il ne s'est pas inventé un scénario pendant cette période », indique Me Bouchard.

« Vous ne pouvez non plus tenir compte du taux d'alcool, car il n'est pas admis en preuve. Vous avez refusé que l'accusation soit portée en ce sens. De plus, personne n'a remarqué de symptômes de facultés affaiblies dans les instants suivant l'accident. Ce n'est que plus tard qu'il y a eu des soupçons. »

Ce dernier estime donc que le dossier Martel-Poliquin se trouve sous un mauvais karma et qu'il n'est pas solide.

« Le tribunal doit éviter de voir cette situation au moment de l'accident, où des gens sont blessés, de ne voir que le résultat final et se dire que ça n'a aucun sens. »

« La situation est triste, mais mon client doit être acquitté étant donné qu'il s'agit simplement d'un bête accident », indique Me Bouchard.

Me Audrey Allard livrera sa plaidoirie vendredi matin.

## NOUS JOINDRE

**RÉDACTION**
Saguenay
418 690-8800
Alma
418 668-0920
Télécopieur
418 690-8805

**ABONNEMENTS**
418 545-4664
Lundi au vendredi
7 h 30 - 16 h 30

**Sans frais**
1 (800) 866-3658

**PUBLICITÉ**
418 545-4474
Télécopieur
690-8824
Lundi au vendredi
8 h 30 à 16 h 30

**PETITES ANNONCES**
418 549-4444
Télécopieur
418 690-8360
Lundi au vendredi
8 h 30 à 16 h 30

**Vous avez une nouvelle ou une opinion ?**
*redaction@lequotidien.com*

TWITTER
twitter.com/lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/LeQuotidienProgres

**Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)**
*Le Quotidien* est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H 5C1. Le Quotidien est imprimé aux ateliers Le Progrès du Saguenay (société 3 834 310 Canada inc.), sis au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H 5C1. **Merci de recycler ce journal.**

## SOMMAIRE


| | |
|---|---|
| arts | 24 |
| bandes dessinées | 27 |
| détente | 26-27 |
| décès | 31 à 33 |
| économie & bourse | 25 |
| horoscope | 27 |
| météo | 28 |
| petites annonces | 28-29 |
| télévision | 27 |
| sports | 34 à 39 |


**LE MOT DU JOUR ANTIDOTE** OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

**TATILLON**, *adjectif*

**Définition** – Trop méticuleux, pointilleux.

**Cooccurrences** – contrôle tatillon, réglementation tatillonne, bureaucratie tatillonne, administration tatillonne, règles tatillonnes, règlements tatillons, fonctionnaire tatillon, application tatillonne...

**Synonymes** – chicaneur, ergoteur, pointilleux, procédurier, qui cherche la petite bête, qui coupe les cheveux en quatre, tracassier, vétilleux ; [Familier] chipoteur, pinailleur...



Après le français, l'anglais !
Antidote 9
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès dimanche laVoixdel'Est

5167101

ROUTE 155

# 1534 $ pour une manœuvre dangereuse

*Le Nouvelliste*

Un conducteur de 81 ans devra payer une amende de 1534 $ et voir quatre points d'inaptitude ajoutés à son dossier à la suite de la dangereuse manœuvre de dépassement qu'il a effectuée — et qui a été filmée — sur la route 155 à La Bostonnais, lundi, vers 8 h 20.

Le camionneur qui s'est fait doubler de façon très risquée filmait la route et a publié la manœuvre du conducteur téméraire sur Internet. On y voit le véhicule fautif dépasser le camion en ignorant la ligne double et éviter de justesse la voiture qui roulait en sens inverse, et qui a visiblement dû bifurquer sur l'accotement pour prévenir une collision frontale.

« Il est important de dire que c'est grâce au signalement de cette manœuvre dangereuse de la part de témoins à la police que cette enquête de conduite dangereuse a pu être résolue », indique la sergente Annie Thibodeau. Une demande de vérification d'aptitude à conduire sera acheminée à la SAAQ (Société de l'assurance automobile du Québec) pour le conducteur fautif.

Le constat d'infraction concernait l'article 327 du Code de la sécurité routière, qui dit : « Toute vitesse ou toute action susceptible de mettre en péril la vie ou la sécurité des personnes ou la propriété est prohibée. »

GARÇON TORTURÉ

# Ex-policier en prison

*Presse Canadienne*

Un ancien agent du contre-terrorisme à la GRC a été condamné mercredi à une peine de 15 ans de prison pour avoir torturé et séquestré son jeune garçon dans le sous-sol de la maison familiale, à Ottawa.

Le mois dernier, lors des observations sur la peine, l'inculpé, que l'on ne peut nommer afin de protéger l'identité de la victime, s'était excusé pour avoir agi en « monstre » avec son fils.

Le garçon n'avait que onze ans lorsqu'il a réussi à s'enfuir de chez lui, en février 2013. On l'avait alors retrouvé errant dans son quartier d'Ottawa, décharné et assoiffé.

La Couronne, compte tenu du caractère horrible des sévices infligés, avait recommandé une peine cumulative de 23 ans de prison. La défense, s'appuyant sur la jurisprudence récente, avait souhaité une peine de cinq à sept ans.

Le tribunal a tranché et imposé mercredi une peine de 15 ans de prison. Si l'on tient compte de la détention préventive, l'inculpé, âgé de 45 ans, est finalement condamné à 13 ans et deux mois.

La femme de l'inculpé — mère adoptive du garçon — avait été reconnue coupable d'agression armée et de manquement au devoir de fournir les choses nécessaires à l'existence. Elle avait été condamnée à une peine de trois ans de prison.


CHICOUTIMI CHRYSLER

CHRYSLER DODGE Jeep RAM PROMASTER

L'ÉVÉNEMENT UN ZÉRO QUI VAUT GROS

0%

RAM 1500 CREW CAB SXT V8 4X4 2017



Louez à partir de 159$ BIMENSUEL @ 1,99% POUR 39 MOIS AVEC UN ACOMPTE DE 3857 $ ET UN DÉPÔT DE SÉCURITÉ DE 500 $

Financement à partir de JUSQU'À 72 MOIS ET AUCUN ACOMPTE

0%

JEEP CHEROKEE 2017

DODGE JOURNEY 2017

DODGE GRAND CARAVAN 2017

FINANCEMENT À PARTIR DE 0%



2E CHANCE AU CRÉDIT DISPONIBLE À PARTIR DE 4,99%

*Les photos peuvent différer, détails en concesssion.

C'est encore et toujours le meilleur PRIX

829, boul. Talbot
CHICOUTIMI
418-549-2873
chicoutimichrysler.ca

MEILLEUR PRIX GARANTI

Le consommateur avisé lit les petits caractères : ±, ▶, Exemple : Ram 1500 XT Crew Cab V8 4X4 2017 (DS6L98 + 25A + AGR) avec un prix d'achat de 35 215 $, loué à 1,99 % pour 39 mois avec un acompte de 3 857 $ et un dépôt de sécurité de 500 $, équivaut à 78 paiements bimensuels de 158,99 $. L'acompte, le dépôt de sécurité et le premier versement mensuel sont payables à la signature du contrat. Allocation annuelle de 18 000 km. Frais de 0,16 $ lus taxes du kilomètre excédentaire. Les photos peuvent différées. Détails en concession

5168838

ACCIDENT DU 28 MARS SUR LA ROUTE 175

# Un déversement très coûteux

Jusqu'à maintenant, pas moins de 5700 tonnes de sols contaminés, 1300 tonnes de neige et 145 000 litres d'eau ont été récupérés

**PASCAL GIRARD**
*pgirard@lequotidien.com*

**Un accident survenu le 28 mars impliquant un camion de la compagnie Transport Casco, dans la Réserve faunique des Laurentides, continue d'avoir des effets importants alors que des travaux sont toujours en cours pour récupérer les 8000 litres de diesel marin qui se sont échappés au kilomètre 196.**

Un camion de l'entreprise était alors entré en contact avec celui d'une autre compagnie immobilisé le long de la route.

Le déversement a touché la chaussée et les abords de la route sur une distance d'environ un kilomètre, a révélé par courriel Sophie Gauthier, conseillère en communications au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). La majeure partie des contaminants demeure confinée à l'emprise de la route.

En date du 12 avril, les travaux avaient permis de retirer pas moins de 5700 tonnes de sols contaminés (l'équivalent de 350 camions), 1300 tonnes de neige et 145 000 litres d'eau. Le tout a été transporté vers des sites autorisés. Les travaux ont nécessité jusqu'à quatre pelles mécaniques au même moment. La circulation est d'ailleurs toujours perturbée dans le secteur.

Un intervenant d'Urgence-Environnement assure un suivi sur place depuis l'accident. Il veille à ce que toutes les matières contaminées par le produit déversé soient récupérées dans les meilleurs délais.

### PLUSIEURS MESURES

Le MDDELCC mentionne que l'important couvert de neige (plus de 2,5 mètres à certains endroits) sur le site du déversement a fait en sorte qu'il a été plus difficile de délimiter la zone touchée et de suivre la trajectoire exacte du diesel déversé.

« Immédiatement après avoir constaté la migration des hydrocarbures, des mesures de mitigation ont été mises en place pour restreindre la propagation des contaminants et protéger l'environnement. On parle de boudins absorbants pour les hydrocarbures, tandis que des bassins de rétention ont été aménagés dans le fossé. L'eau qui s'y accumule est pompée quotidiennement. Également, une douzaine de digues ont été érigées dans les fossés et les cours d'eau à proximité du point de déversement. Ces mesures de mitigation permettent de s'assurer que les hydrocarbures demeurent confinés dans la zone sinistrée et qu'elles resteront en place tant et aussi longtemps qu'il y aura présence d'hydrocarbures et que l'opération de nettoyage ne sera pas terminée », a poursuivi la porte-parole.

L'assureur de Transport Casco, responsable du déversement, a embauché une firme spécialisée pour effectuer le nettoyage des lieux. Cette firme de récupération est en lien avec le ministère des Transports.




Jusqu'à quatre pelles mécaniques ont réalisé des travaux au km 196 dans la Réserve faunique des Laurentides. — PHOTO COURTOISIE, MDDELCC

UNE PREMIÈRE POUR TRANSPORT CASCO

# La facture à l'assureur de l'entreprise

**PASCAL GIRARD**
*pgirard@lequotidien.com*

« J'ai été deux jours à avoir le petit hamster qui virait ! »

Le propriétaire de Transport Casco de Berthierville, Claude Moreau, a reconnu avoir vécu des moments intenses de stress jusqu'au moment où sa compagnie d'assurances lui a indiqué qu'il était bel et bien couvert. « J'étais bien content, car des fois on est assuré pour tout, à part pour ce qui nous arrive… », a-t-il mentionné lorsque joint par téléphone lundi après-midi.

Le 28 mars, un des camions de son entreprise transportait du diesel destiné aux bateaux qui accostent aux installations portuaires de Rio Tinto à Port-Alfred. « Mon conducteur est tombé sur la glace d'un coup sec. Il y avait un camion arrêté sur le bord. Il a commencé à glisser et l'a frappé à peine, juste pour dire, et la citerne a percé.

**« C'est un accident mineur qui a causé des dégâts majeurs. »**

— Claude Moreau, Transport Casco

C'est une pure malchance. Depuis 1982 que j'ai des camions et c'est la première fois que j'ai un déversement. C'est vraiment une situation bête. C'est un accident mineur qui a causé des dégâts majeurs », a-t-il raconté encore. Selon lui, un seul des six compartiments de diesel s'est vidé.

### DES COÛTS INCONNUS

Claude Moreau n'était pas en mesure de préciser l'ampleur de la facture. « Mon assureur est encore en évaluation », a-t-il poursuivi. Selon le ministère de l'Environnement, la totalité des frais sera assumée par l'entreprise.

« Il appartient à l'entreprise responsable du déversement d'assumer les coûts relatifs aux travaux de nettoyage et de décontamination requis. Le rôle du ministère consiste à s'assurer que toutes les mesures soient mises en œuvre pour assurer une récupération totale des contaminants, et ce, dans les meilleurs délais », a indiqué par courriel Sophie Gauthier, la porte-parole du ministère de l'Environnement. Elle a d'ailleurs tenu à souligner la bonne collaboration de l'entreprise.

Le propriétaire de Transport Casco ne connaît pas l'identité de la compagnie du second camion. Selon lui, des analyses doivent être encore réalisées pour déterminer la part de responsabilité de chacun.

La date prévue de la fin des travaux n'est pas encore connue. « Ça va aller à après la fonte de la neige, le temps que toute l'eau fonde. Les assureurs et la firme engagée s'occupent de gérer conjointement avec le ministère de l'Environnement », a-t-il enchaîné.




Des boudins absorbants pour les hydrocarbures ont été installés et des bassins de rétention ont été aménagés dans le fossé. L'eau qui s'y accumule est pompée quotidiennement. — PHOTO COURTOISIE, MDDELCC

SAINT-PRIME

# Un incendie cause de lourds dégâts

**LOUIS POTVIN**
*lpotvin@lequotidien.com*

**Un incendie a causé des dommages importants à une résidence de Saint-Prime, mercredi en fin d'après-midi.**

Les pompiers ont réussi à circonscrire les flammes dans la chambre où a pris naissance le feu. « Le monsieur est arrivé et a vu de la fumée qui s'échappait dans la maison. Quand il a ouvert la porte, il a constaté qu'il y avait une épaisse fumée partout dans la maison. Il nous a appelés et nous sommes arrivés rapidement », a raconté le responsable des opérations, Viateur Aubé.

Il n'y avait personne à l'intérieur de cette maison située au 1339 route 169 lorsque l'incendie s'est déclaré. Viateur Aubé n'était pas en mesure d'affirmer si la maison était une perte totale. « Nous avons rapidement localisé le foyer de l'incendie qui était dans une chambre du rez-de-chaussée. Ça chauffait très fort dans la chambre quand les pompiers y sont entrés. Nous avons utilisé très peu d'eau pour l'éteindre. Mais la chaleur et la grande quantité de fumée ont causé de gros dommages », a-t-il confié.

Des trous ont été percés dans le toit et les portes ont été ouvertes afin de permettre une ventilation pour évacuer la fumée et les gaz chauds.

Viateur Aubé n'était pas en mesure de déterminer exactement la cause de l'incendie. Il pourrait s'agir d'une défectuosité électrique. À l'extérieur de la maison, un matelas calciné a été jeté sur une galerie par les pompiers.

La famille de deux adultes et deux jeunes enfants a été prise en charge par des membres de la famille. Personne n'a été incommodé par la fumée.

La circulation sur la route 169 a été déviée pendant plus d'une heure. Puis elle s'est effectuée par alternance le temps que les pompiers finissent leur travail.

Ils ont été une trentaine à être appelés vers 16 h 45 à cette maison de Saint-Prime située à proximité de Saint-Félicien.



Une trentaine de pompiers ont participé à l'intervention. — PHOTO LE QUOTIDIEN, LOUIS POTVIN



Les pompiers ont ouvert portes et fenêtres pour faciliter l'évacuation de la fumée. Un matelas calciné a été sorti par les pompiers. — PHOTO LE QUOTIDIEN, LOUIS POTVIN



5173578



5171085




Le président et chef de la direction de la Banque Nationale, Louis Vachon, a donné une conférence mercredi sur l'invitation du Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage de l'Université du Québec à Chicoutimi. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

LOTO QUÉBEC RÉSULTATS DU : MARDI 11 AVRIL 2017

TOUT OU RIEN 02 05 07 09 14 16 17 18 19 20 23 24

Lotto 6/D 6 4 4 1 6 4 1 3

Sprint 05 14 25 30 50

Lotto Poker 6♣ 6♠ 9♠ V♡ A♡

Astro Jour - Mois - Année - Signe : 28 MARS 92 GÉMEAUX

Banco 02 11 15 20 25 30 31 32 37 41 42 45 46 47 49 52 53 60 61 63 — Turbo × 3

Quotidienne 2 77 3 954 4 9706

Triplex 03 07 09 16 34

Extra 3759406

Lotto MAX + MAXMILLIONS Ce vendredi, 50 MILLIONS $ + 2 LOTS DE 1 MILLION $ (approx.)

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

loto quebec.com/loteries

SELON LOUIS VACHON, PRÉSIDENT DE LA BN

# « Bombardier doit rembourser à profit »

**PASCAL GIRARD**
*pgirard@lequotidien.com*

**« Je pense que la chose sur laquelle Bombardier doit se concentrer au cours des trois ou quatre prochaines années, pour redorer son blason, car c'est clair que la réputation de l'entreprise en a souffert, ce n'est pas compliqué, c'est de rembourser à profit les contribuables québécois puis rembourser à profit la Caisse de dépôt », a lancé le président et chef de la direction de la Banque Nationale, bien placé pour commenter la situation, ayant lui-même récolté un salaire de plus de 7 M$ en 2016.**

Le dirigeant a rencontré *Le Quotidien* à la suite d'une conférence donnée à l'invitation du Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage de l'Université du Québec à Chicoutimi où il a brossé un tableau des perspectives économiques au Québec, au Canada et dans le monde.

En entrevue, il a été invité à s'exprimer sur le récent débat au Québec entourant la hausse des salaires des dirigeants de Bombardier, revue depuis. Initialement, les six plus hauts dirigeants du constructeur d'avions et de trains devaient se séparer un montant global de 32,6 millions $US, soit une hausse de 50 % sur un an.

« J'ai déjà vécu ce débat-là (de voir son salaire critiqué). Mais dans la situation de Bombardier, ce qui a fait que les gens étaient particulièrement sensibles, c'est à cause du soutien gouvernemental. C'est arrivé partout où les entreprises ont bénéficié de soutien gouvernemental, surtout depuis dix ans avec la crise financière. Ç'a rendu l'enjeu de la rémunération pour ces entreprises là encore plus délicat pour l'opinion publique », a-t-il analysé.

Selon lui, la marche à suivre est claire pour Bombardier, s'ils veulent regagner la ferveur des Québécois.

« Leur mission c'est de regarder la population du Québec dans les yeux et de leur dire "oui, on comprend qu'on a perdu des plumes, mais regardez-nous bien aller et on va vous rembourser à profit et vous allez être fiers de nous autres". Oui, les enjeux de quelques millions de dollars de rémunération c'est très important en termes de relations publiques, mais n'oubliez pas qu'ils ont plus d'un milliard de la Caisse de dépôt et plusieurs centaines de millions du gouvernement du Québec. L'important c'est d'être remboursé à profit », a-t-il poursuivi.

## COMMENT JUSTIFIER LES SALAIRES ?

*Le Quotidien* a demandé à M. Vachon comment il pouvait expliquer et justifier que des hauts dirigeants comme lui puissent avoir droit à des salaires qui sont 50, 100 ou même 200 fois supérieurs au salaire moyen des Québécois. « L'augmentation des salaires est reliée à plusieurs facteurs. D'abord, c'est la course au talent. Mais le fait le plus important, c'est la divulgation des salaires comme dans le monde du sport. C'est ce qui a causé l'explosion. La transparence qui est perçue comme quelque chose de positif a eu un effet négatif », a-t-il expliqué. Il serait faux selon lui de dire que l'explosion des salaires est pire aujourd'hui qu'il y a quelques années. « J'ai le même salaire que mon prédécesseur a eu en 2006, soit autour de 7 M$ », a-t-il cité en exemple.

Louis Vachon justifie également son salaire par le processus mis en place à la Banque Nationale. « Chaque année, il y a un vote consultatif sur la rémunération. On demande à nos actionnaires, qui sont nos propriétaires. Le plus faible taux a été de 92 % », a-t-il raconté. De plus, le résultat serait significatif, car plus de 50 % des votes possibles sont exprimés chaque année par les actionnaires présents à l'assemblée annuelle.

Le président de la BN croit qu'un autre élément essentiel pour une bonne acceptation dans la population est de lier les salaires à la performance. C'est d'ailleurs un des points du débat entourant Bombardier, alors que plusieurs estimaient que la performance financière de l'entreprise ne justifiait pas les hausses accordées.

**« J'ai déjà vécu ce débat-là (de voir son salaire critiqué). Mais dans la situation de Bombardier, ce qui a fait que les gens étaient particulièrement sensibles, c'est à cause du soutien gouvernemental. »**

— Louis Vachon



5175592




**Dimanche 27 août 2017 - 20h**
**Centre Georges-Vézina**
**52$**
**Mise en vente aujourd'hui 8h**

UNE PRÉSENTATION DE

EN COLLABORATION AVEC

**418-698-4080**
**diffusion.saguenay.ca**

DIFFUSION SAGUENAY

5177759

# le fruit de ma passion



www.lefruitdemapassion.com

**CAROLINE POIRIER** *lefruitdemapassion@gmail.com Collaboration spéciale*

## *Pas si vite les gars*

Je ne pouvais quitter le dossier « escargot » sans ces petites informations et anecdotes. J'espère que vous aimerez aussi la petite recette vite fait de brochette d'escargot qui fera différent en amuse-gueule.

### LA DURÉE DE VIE DES ESCARGOTS

Elle variera selon les espèces et leur habitat.

Dans la nature, les achatines vivront autour de cinq à sept ans alors que les Hélix dépassent rarement l'âge de trois ans.

En captivité, leur longévité est bien plus longue et va de dix à quinze ans pour la plupart des espèces. Certains escargots ont vécu plus de trente ans.

### L'ESCARGOT GÉANT AFRICAIN

Nommés achatines, les adultes de cette variété mesurent en moyenne 8 cm de long (3 pouces), mais peuvent dépasser les 20 cm (8 pouces, y avez-vous pensé ?). L'achatiniculture désigne l'élevage de ce type d'escargot.

Au Maroc, le climat est particulièrement propice pour l'héliciculture. La production oscille entre 10 000 à 15 000 tonnes par an et entre 80 à 85 % sera exportée. Il ne faut que 3 à 4 mois de maturation. Ainsi, deux productions par an pourront être récoltées.

Les marchands d'escargots ou « l'babouch » attendent les clients sur le coin des rues, devant leurs charrettes et leurs gigantesques marmites. Ils y servent des bols d'escargots cuits dans un bouillon épicé.

### ANECDOTE

On peut lire sur *Wikipédia* que cette variété d'escargots africains est devenue populaire comme animal de compagnie depuis quelques années, puisqu'il est, semble-t-il, très sociable ! Petit problème, il est aussi extrêmement prolifique. Il ne faut donc absolument pas le relâcher dans la nature, ce qui pourrait résulter par des conséquences catastrophiques pour la flore locale. « Entre septembre 2011 et janvier 2012, pas moins de 35 000 spécimens auraient été répertoriés dans la région de Miami. Le mollusque avait déjà envahi Miami par le passé, ainsi que la Guadeloupe, la Martinique et d'autres pays des Caraïbes.

La première irruption de l'espèce daterait, selon l'AFP, de 1966, lorsqu'un adolescent a ramené dans ses valises trois de ces escargots. Sa grand-mère les aurait libérés dans la nature. De ces trois spécimens naquirent 18 000 rejetons, dont l'éradication nécessita, à l'époque, neuf ans et un million de dollars. »

Ouf ! Rassurez-vous, ça ne devrait pas encore être un problème chez nous puisque cette espèce supporte très mal les températures en dessous de 15 °C. Une température inférieure à 10 °C provoque irrémédiablement l'hibernation, puis la mort. Un bon côté à notre hiver.

### SURPRISE

On exploite aussi l'héliculture pour récolter la bave d'escargot afin de l'utiliser dans le domaine des produits cosmétiques pour les soins de la peau. Les éléments naturels que contient cette bave permettent de régénérer la peau, amoindrir les cicatrices, soigner les brûlures, redonner de l'élasticité et de la souplesse à la peau, gommer les rides, les cellules mortes et réduire les vergetures.

### CROYANCES

Certains biologistes et auteurs pensent que le dard d'amour serait à l'origine du mythe de Cupidon qui décoche des flèches ardentes pour faire naître l'amour. On croit en effet que les Grecs anciens, étant déjà de bons naturalistes, ont parfaitement pu observer ce phénomène chez les escargots et le transposer chez l'humain dans leur mythologie.



Au Maroc, le climat est particulièrement propice pour l'élevage de l'escargot. La production, dont plus de 80 pour cent sera exportée, y oscille entre 10 000 à 15 000 tonnes par an. — PHOTO TIRÉE D'INTERNET

## RECETTE

## *Brochette d'escargots et champignons*

### INGRÉDIENTS

- 24 escargots rincés et égouttés
- 12 petits champignons de Paris

**Panure à l'anglaise:**

- ±250 ml de chapelure Panko
- 10 ml d'épices East coast moulues grossièrement
- 2 gousses d'ail hachées très finement
- 125 ml de persil frais haché
- 60 ml de basilic haché
- Farine
- 1 œuf et un peu de lait mélangés ensemble
- Sel et poivre au goût

### PRÉPARATION

**1** Mélanger la chapelure avec l'ail, les épices, le persil, le basilic, le sel et le poivre.
**2** Préparer 3 bols : farine ; œuf et lait et le mélange de Panko.
**3** Paner à l'anglaise : enfariner, passer dans l'œuf (secouer pour enlever le surplus) et terminer avec la chapelure Panko.
**4** Mettre au frigo au moins 30 minutes pour aider à faire tenir cette préparation sur les escargots.
**5** Préparer les champignons en coupant la tige directement sous le chapeau.
**6** Enfiler sur de petites brochettes de bois 1 escargot, 1 champignon et finir par 1 escargot.
**7** Cuire les brochettes en grande friture à 350°F pour les colorer. Bien égoutter.
**8** Servir avec une sauce au choix ou tout simplement nature.

Sources: *wikipedia.org, levert.ma., heliciculture.net*

Invitez le Maroc




EUGÈNE ALLARD
CUISINE ET TENDANCES

2448, des Roitelets I Chicoutimi
418 549-4747
eugeneallardcuisineettendances.com
lefruitdemapassion.com

5148759

## › ASSERMENTATION




Les Forces armées canadiennes ont assermenté 10 nouveaux militaires, mercredi, au cours d'une cérémonie tenue au Centre de recrutement de Chicoutimi. Celle-ci était placée sous la présidence d'honneur du colonel Luc Boucher, commandant de la 2e Escadre expéditionnaire de Bagotville. Pour le colonel originaire de Chicoutimi, il s'agissait d'un moment très spécial puisque la recrue Simon Gagnon, que l'on voit au centre sur la photo, est son neveu. Le colonel Boucher s'était enrôlé dans la force aérienne comme navigateur à bord des avions de patrouille à long rayon d'action Aurora, dans les années 80. Son neveu a également choisi l'Aviation royale canadienne, mais comme technicien en structure d'aéronef. À droite sur la photo, on reconnaît l'adjudant-chef Matin Rousseau, de la 2e Escadre.
**NORMAND BOIVIN** — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

## EN BREF

### Relève agricole

Deux parties de sucres et des visites de fermes ont été organisées pour souligner l'importance de la relève dans le monde agricole. Ces activités, tenues les 8 et 9 avril à Saint-Prime et Normandin, ont obtenu un vif succès, selon le président du Centre régional des jeunes agriculteurs (CRJA), Alexandre Bernier. «Grâce à nos trois cellules très dynamiques, nous avons organisé trois évènements en trois semaines. Il y a eu le traditionnel Vin&fromage de la cellule Lac-Saint-Jean-Est, le 25 mars dernier à Saint-Bruno, qui a encore attiré plus d'une centaine de jeunes. Au total, on peut dire qu'on a fait bouger plus de 200 personnes. Je sens déjà l'esprit de famille qui s'installe entre les administrateurs, mais aussi entre les membres. J'ai vu de la relève amener leur petite relève. J'ai pu prendre un moment lors de l'activité à la Ferme Louison de Normandin, puis observer autour de moi. J'avais l'impression de voir une grande famille qui se rassemble chez les parents pour socialiser. La Journée Relève a vu le jour justement pour cette raison; pour s'unir et échanger. À l'année prochaine ma belle gang!», a-t-il invité.
**LOUIS POTVIN**





JEUDI 20 AVRIL 2017, 18 H
HÔTEL DELTA SAGUENAY (ENTRÉE PRINCIPALE DE L'HÔTEL)
info : 418 543-5941, poste 221 | info@ccisf.ca | Billet : 150 $ + taxes

FINALISTES 2017 DU GALA DU MÉRITE ÉCONOMIQUE | 20 AVRIL 2017

**DÉVELOPPEMENT DURABLE**
**DUBUC Hydro-Québec et CGI**
- Pépinière Boucher
- RSI Environnement

**TRANSFERT D'ENTREPRISE ET RELÈVE**
**DUBUC Groupe CEGER**
- ConformiT
- Groupe Alfred Boivin
- MES - STACA

**COMMERCE**
**DUBUC Le Quotidien/Le Progrès**
- Boutique Twist
- Solugaz
- Zone Kubota

**DÉFI TERRITORIAL**
**DUBUC MRC du Fjord-du-Saguenay**
- Les Ateliers Bois de Fer
- Saint-Honoré dans l'Vent
- Tutorat Saguenay

**INNOVATION TECHNOLOGIQUE**
**DUBUC Bell**
- Groupe Consensus
- Groupe Génitique
- Usinage SM

**SERVICES**
**DUBUC Rouge 96,9 FM/Énergie**
- Génius Groupe Financier
- Nordia
- Phytochemia

**OBNL**
**DUBUC TVA Saguenay-Lac-Saint-Jean**
- Centre Joseph-Nio
- Fondation Asselin
- Saint-Honoré dans l'Vent

**PRODUCTION ET TRANSFORMATION**
**DUBUC ELKEM Chicoutimi**
- Céradyne Canada
- Métatube
- Usinage SM

**JEUNE ENTREPRENEUR**
**DUBUC Desjardins entreprises Saguenay**
- Phytochemia
- Savana Centre d'amusement
- Tutorat Saguenay

PARTENAIRES OR

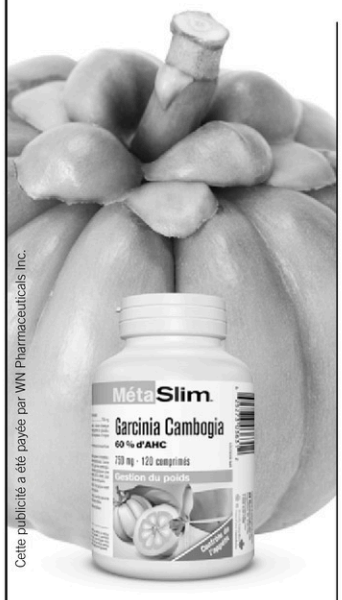
PARTENAIRES ARGENT

PARTENAIRES BRONZE



Pour perdre du poids naturellement

Le fruit **Garcinia Cambogia**




Cette publicité a été payée par WN Pharmaceuticals Inc.

L'écorce de ***Garcinia cambogia***, un fruit de la famille des tamarins, est naturellement riche en acide hydroxycitrique (AHC). MétaSlim Garcinia Cambogia est un produit normalisé de manière à contenir 60 % d'acide hydroxycitrique (AHC), un composé connu pour ses effets sur la régulation de l'appétit, la diminution des fringales et la réduction du stockage des calories sous forme de graisse corporelle, favorisant une gestion de poids saine et durable. Perdez du poids naturellement avec le programme MetaSlim.

**14,99 $**

**Valide du 13 au 19 avril 2017**

webber naturals
webbernaturals.com

Ce produit peut ne pas vous convenir. Toujours lire l'étiquette et suivre le mode d'emploi.

Disponible chez
Accès pharma chez Walmart, Brunet, familiprix, Jean Coutu, Proxim, uniprix

5170034

# chronique

Président et éditeur **MICHEL SIMARD** *msimard@lequotidien.com*
Rédacteur en chef **DENIS BOUCHARD** *dbouchard@lequotidien.com*
Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE** *mst-hilaire@lequotidien.com*

## Pitoyable !

**GILBERT LAVOIE**
CHRONIQUE
*glavoie@lesoleil.com*



Si « gouverner c'est prévoir », nos élus et nos institutions ne méritent rien de plus qu'un gros zéro dans la controverse actuelle sur l'administration de la justice. Quand une société en est rendue à libérer des criminels présumés parce qu'elle est incapable de les citer à procès dans un délai raisonnable, c'est que quelqu'un quelque part n'a pas fait son travail. Et dans le cas actuel, ce quelqu'un, c'est beaucoup de monde.

C'est pitoyable, devant un tel constat, de voir nos gouvernements se renvoyer la faute pour excuser la libération de criminels à cause de « l'arrêt Jordan ». Et pire encore, de voir nos deux ministres de la Justice, à Québec et Ottawa, se quereller sur le nombre de juges qu'il manque ici pour faire le travail. Non, mais, parlez-vous au lieu d'ergoter sur les chiffres !

Allez voir dans la rue et demandez aux gens ce qu'ils pensent de l'arrêt Jordan. À part les avocats et quelques professeurs d'université, vous allez constater à quel point ce grand débat n'atteint pas les gens. Ce qui les atteint, c'est d'apprendre qu'on doit libérer des criminels présumés, parce que la justice est trop lente ou mal outillée.

On peut comprendre bien des failles dans la vie d'une société. Nous sommes des humains et personne n'est infaillible. Mais quand nos gouvernements et nos institutions sont paralysés par des problèmes qu'on a vus venir depuis de nombreuses années, il n'y a pas de place pour l'indulgence. La situation qui a mené à l'arrêt Jordan est connue depuis longtemps et par tout le monde. Alors inutile de nous expliquer pourquoi on en est rendu là, c'est du passé et les responsables sont trop nombreux. Ce qu'on veut voir, c'est nos gouvernements et nos ministres traiter la situation avec diligence, au lieu de se quereller sur le nombre de juges ou de procureurs nécessaires. On nous annonce une rencontre fédérale-provinciale des ministres de la Justice à la fin du mois… Encore un délai ! Pourquoi pas un appel de Philippe Couillard à Justin Trudeau pour mettre un peu de volonté politique dans ce dossier ?

Et si gouverner c'est prévoir, j'imagine aussi qu'on a pensé aux locaux et au personnel de soutien nécessaires pour appuyer ces nouveaux juges et procureurs. Parce que l'administration de la justice, ça ne se fait pas dans la rue.

### B COMME DANS BOUGON

Dans la foulée du débat sur Bombardier, on me rappelle que c'est la deuxième grande controverse dans laquelle la famille Beaudoin vient de nous embarquer.

La première, c'est la cimenterie McInnis de Port-Daniel… Un projet impliquant la famille Beaudoin et le groupe Beaudier, qui ont bénéficié d'un investissement de 450 millions $ du gouvernement du Québec.

— Un projet qui a vu des dépassements de coûts de 450 millions $, forçant la Caisse de dépôt à en prendre le contrôle et à y injecter 125 millions $ de plus.

— Un projet polluant, qui ne va créer que 100 emplois permanents une fois la construction terminée.

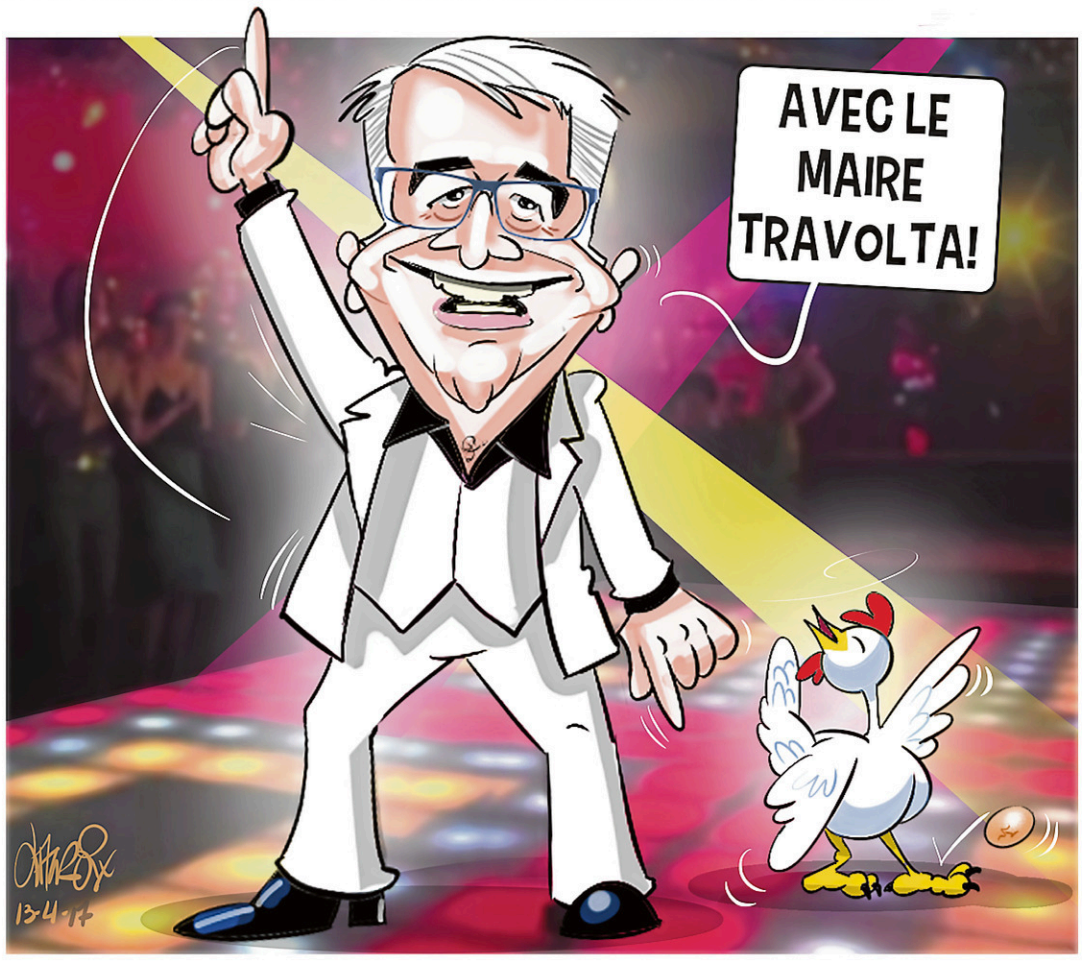
— Un projet signé sous Pauline Marois et entériné par le gouvernement Couillard.

— Un projet dont le succès dépend de la vente de la production de ciment aux États-Unis.

On nous a annoncé récemment que la production était sur le point de commencer. Espérons que ça va marcher. Parce qu'après avoir investi autant de fonds publics pour créer une centaine d'emplois, ce serait le bout de ce que vous savez quoi s'il fallait que ça aille mal.

J'imagine que la famille Beaudoin n'aura pas besoin d'autres investissements publics de ce genre en 2017. On a beau être un fleuron de l'économie québécoise, il faut quand même en laisser un peu pour les autres… Parce qu'à force d'investir dans les B, on va finir par croire que ce sont des Bougon.

LA FIÈVRE DES ANNÉES 70 DURANT LA GRANDE NUIT D'ALMA…




**MON CLIN D'ŒIL** — **STÉPHANE LAPORTE** *Collaboration spéciale*

Les patrons de United Airlines songeraient à augmenter leurs salaires.

## CARREFOUR DES LECTEURS

### Dépendre de l'eau, s'en souvenir, la célébrer

L'eau façonne et définit nos paysages. Elle leur confère leur grandeur et leur fragilité. Impétueuse, elle dévale les montagnes, sculpte les rives, charriant son lot de sédiments, emportant ce qu'elle trouve au passage.

Majestueuse, elle prend ses aises sur des kilomètres, berce sans distinction l'arbre et le béton.

Le Québec lui fait la part belle, elle qui occupe près de 10 % de son territoire.

C'est un demi-million de lacs et des milliers de rivières que compte la province, autant de milieux qui abritent la vie sous toutes ses formes : mammifères, reptiles, poissons, invertébrés, plantes, bactéries. Des milieux qui accueillent aussi l'humain lors de ses sorties à la pêche, de ses descentes en kayak et de ses bains de minuit.

Des milieux qui nous abreuvent aussi. Davantage encore qu'un patrimoine, l'eau nous est indissociable.

Néanmoins, comme pour beaucoup de biens qui sont précieux, la pression exercée sur la ressource est grande.

Les enjeux la concernant sont également nombreux ; si nombreux qu'il est difficile de tenter une énumération sans paraître effleurer le sujet. Essayons tout de même, puisque le propos l'exige.

Les espèces envahissantes, tels le myriophylle à épi, la moule zébrée et maintenant la carpe asiatique, menacent la biodiversité des plans d'eau. Elles en diminuent grandement l'attrait pour la baignade et les activités nautiques.

L'impact est similaire pour les lacs aux prises avec des floraisons d'algues bleu vert ou encore avec l'agression d'embarcations trop puissantes.

La privatisation des berges limite l'accès à l'eau à plusieurs endroits.

Plusieurs communautés voient leurs citoyens inondés chaque année alors que le niveau d'autres rivières baisse de manière problématique en période d'étiage.

Arrêtons ici en soulignant que, si la faute incombe souvent à l'humain, la solution, elle aussi, lui revient.

Tout changement de comportement passe d'abord par l'information, la prise de conscience et l'éducation.

Plusieurs autres initiatives d'éducation relatives à l'environnement ont été mises sur pied au fil du temps. Ce sont ces initiatives (recyclage, marche au ralenti, compostage, etc.) qui ont participé aux changements

TWITTER twitter.com/lequotidien_cyb
FACEBOOK facebook.com/LeQuotidienProgres
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE OU UNE OPINION? redaction@lequotidien.com

# chronique



**PHOTO DU JOUR**

Le marchand itinérant Mohammed Ali, 53 ans, assemble un gramophone qu'il souhaite vendre en bordure de la route à Chennai, en Inde. Citoyen de Calicut, Mohammed Ali parcourt le pays afin de faire ainsi le commerce de pièces antiques. — PHOTO AFP, ARUN SANKAR

de comportements chez les Québécois au point d'en devenir des valeurs sociétales.

C'est pourquoi nous croyons en l'importance de sensibiliser et d'éduquer l'ensemble de la population québécoise aux enjeux de l'eau.

Les gouvernements, les riverains, les producteurs agricoles et forestiers, les industries, vous, nous tous sommes porteurs de solutions, d'actions qui peuvent être posées pour préserver la ressource.

En étant informés d'abord, éduqués ensuite, puis en s'inspirant de bonnes pratiques et en passant à l'action.

C'est aussi pourquoi nous pensons que l'institution du mois de juin comme « Le mois de l'eau » représenterait une façon de contribuer à sensibiliser et à éduquer l'ensemble de la population du Québec à l'eau et à ses enjeux, en la célébrant, en lui conférant toute son importance.

Privilégié par l'abondance de ses ressources en eau, le Québec se doit d'être particulièrement responsable dans la préservation et la mise en valeur de cette richesse essentielle.

***Daniel Desgagnés, Corina Bastiani, André Beauchamp, Nathalie Beaulieu, Louis Beaupré, Pascale Biron, Patrick Bonin, Emmanuelle Bouchard-Bastien, Caroline Brodeur, Christopher Bryant, Jean Burton, Normand Cazelais, Pierre Charron, Denise Cloutier, Marlène Cordato, Vincent Cloutier, Mélanie Deslongchamps, Lynn Dionne, France Dufresne, Will Dubitsky, Denis Fyfe, Aline Gagnon, Christiane Gagnon, Ghislaine M.-Hudon, Nicole Huybens, Manuel J. Rodriguez, Régis Labeaume, Marie Larocque, Denis Larouche, JiCi Lauzon, Jean Lavoie, Robert Leconte, Alain Létourneau, Patrick Levallois, Marie Meunier, André Perrault, Steve Plante, Luc Provençal, Jean-Paul Raîche, Alain Rouleau, Alain N. Rousseau, Alain Saladzius, Julia Santos Silva, Konrad Sioui, Alexandre Turgeon, Guillaume Tremblay, Steeve Verret***

## Écrivez-nous

Écrivez-nous à ***redaction@lequotidien.com***
Pour être publié dans le journal votre commentaire doit être court et accompagné de votre nom, de votre adresse et de votre numéro de téléphone.

# Ça fout la frousse

**JOËL MARTEL**
CHRONIQUE
*jmartel@lequotidien.com*



Il y a quelques semaines, l'émission *Affaires sensibles*, diffusée sur France Inter, présentait un reportage troublant à propos de Robert Faurisson, un homme tristement célèbre pour avoir contribué à la propagation du négationnisme en Europe.

Maintenant, pour ceux et celles qui ignoreraient en quoi consiste le négationnisme, attachez bien votre tuque avec de la broche, car ça décoiffe vraiment. En effet, l'idée véhiculée par Faurisson avance que le génocide juif, durant la Deuxième Guerre mondiale, n'aurait jamais eu lieu. En d'autres mots, les chambres à gaz qui hantent la mémoire humaine depuis plusieurs décennies n'auraient été qu'une horrible mise en scène.

Évidemment, vous devinerez que je me retiens de vomir en rapportant de tels propos, car c'est bien beau se demander si l'homme est vraiment allé sur la Lune, mais ici, on ne parle pas d'un satellite qui n'en a rien à cirer de nous, mais bien de plusieurs millions de vies ainsi que leurs proches et leurs descendants.

Mais ce qui est le plus déroutant dans cette histoire racontée par *Affaires sensibles*, c'est lorsqu'on décortique les mécanismes ayant permis à une théorie aussi farfelue de se répandre de façon pratiquement virale.

Ainsi, tout débute par un homme au passé universitaire qui lance comme ça une théorie qui avait déjà été avancée auparavant, sans toutefois rencontrer un auditoire suffisant. Or, cette fois-ci, comme Faurisson traîne derrière lui un passé d'enseignant, le subterfuge suffit alors à convaincre le quotidien *Le Matin de Paris* de publier un de ses textes dans lequel il met de l'avant sa théorie délirante.

Mais c'est *Le Monde* qui donnera le coup de grâce quelques semaines plus tard alors qu'ironiquement, le journal avait la ferme intention de discréditer les propos de Faurisson.

Leur erreur ? Donner la réplique à l'historien réputé Georges Wellers. Ainsi, lorsque les lecteurs chamboulés par les propos de Faurisson constatent qu'un éminent historien lui répond, l'effet souhaité qui consistait à déboulonner la théorie de Faurisson suscite totalement l'effet contraire. En effet, ce que les lecteurs en décodent, c'est que les propos de Faurisson sont suffisamment légitimes pour qu'un historien en débatte.

À partir de ce point, la machine est maintenant inarrêtable. Le poison du négationnisme se répand et il trouve toujours des hôtes pour survivre à la vérité.

Puis arrive alors Internet qui deviendra le refuge de rêve pour toutes ces théories qui se butent à un mur en ce qui concerne les médias traditionnels.

Mais voilà qu'en 1990, la Loi Gayssot est adoptée en France. Maintenant, comme je suis très loin d'être un spécialiste en législation, je me contenterai de citer *Wikipédia* qui explique que l'objectif de la Loi Gayssot est de réprimer « la contestation des crimes contre l'humanité tels que définis dans le statut du Tribunal militaire international de Nuremberg ».

On serait alors tenté de crier victoire, mais outre les ardents défenseurs de la liberté d'expression qui ont vivement manifesté leur malaise quant à une telle loi, on retrouve désormais certaines organisations antisémites qui saluent maintenant son adoption. En effet, aux dires de celles-ci, la Loi Gayssot les a obligés à adopter un discours calqué sur celui qui prime dans la sphère politique et ainsi, même si le fond du discours n'a aucunement changé, ses airs faussement plus nobles séduisent désormais de plus en plus de gens.

Rappelons enfin qu'il y a un an à peine, Jean-Marie Le Pen, anciennement à la tête du Front national, était condamné à une amende de 30 000 euros pour avoir qualifié les chambres à gaz de la Deuxième Guerre mondiale de « détail » historique.

Difficile de ne pas avoir la chair de poule en pensant que son ancien parti, maintenant mené par sa fille Marine, pourrait possiblement accéder à la tête de la France.

# *La fièvre des Sags*

**ROGER BLACKBURN**
CHRONIQUE
*rblackburn@lequotidien.com*



La fièvre printanière du hockey se fait sentir cette année à Saguenay. Le Canadien, les Saguenéens et les Marquis participent aux séries de fin de saison, les amateurs de hockey sont fébriles, l'intérêt s'intensifie, le Centre Georges-Vézina se remplit.

Je me suis pointé le nez au colisée de Chicoutimi pour m'imprégner de cette ambiance, mardi soir. Ça valait la peine, l'amphithéâtre était plein, près de 4000 personnes, tellement que l'endroit semblait petit. J'ai connu la fièvre des Sags avec Joe Canale, Gaston Drapeau, Richard Martel et la rivalité contre les Remparts de Québec et le belliqueux Patrick Roy, j'adore ça. J'aime les séries, j'aime les finales.



Marc Langlois, l'annonceur maison des Sags depuis 29 ans, l'assure: annoncer un but devant 4000 personnes, ça ne sonne pas la même chose que devant une foule de 1500. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Marc Langlois, l'annonceur maison des Sags depuis 29 ans, l'assure : annoncer un but devant 4000 personnes, ça ne sonne pas la même chose que devant une foule de 1500. « Je me garde toujours un peu d'intensité pour le but important. On ne peut pas annoncer le premier but du match de la même façon qu'un but en prolongation. Il faut doser en fonction de l'importance », explique celui qui a déjà connu des années moins glorieuses au cours de sa carrière.

« Au début des années 90, avant l'arrivée de Guy Carbonneau et ses actionnaires, parfois c'était moins long de nommer les spectateurs par leur nom que de donner le nombre de l'assistance », blague Marc Langlois qui sent un peu d'adrénaline en séries de fin de saison.

« Quand la foule se crinque au centre Georges, des fois on a l'impression que le plafond va éclater, les gens ont hâte de vivre une fin de saison victorieuse. Ça fait plus de 20 ans qu'on n'a pas levé la coupe du Président, les amateurs sont patients », fait valoir celui qui suit les Sags depuis l'âge de huit ans alors que son grand-père le tenait par la main au centre Georges.

« Nous avions une moyenne de plus de 1700 spectateurs cette année, mais ça ne prend pas grand-chose pour passer à plus de 2500 ; une série de victoires, un joueur qui se distingue, une rivalité qui s'installe ou une participation aux séries suffisent à alimenter la flamme du hockey junior », assure celui qui annoncera son 1000e match en saison régulière l'automne prochain. Avec les séries, Marc Langlois a déjà animé plus de 1100 parties en carrière.

Quand il écoutait le hockey, quand il était ti-cul, pour reprendre son expression, c'est la voix de Claude Mouton, l'annonceur maison du Canadien au Forum de Montréal, qu'il préférait entendre. « Quand je venais au match des Sags dans ma jeunesse, c'était Réal Gagnon (animateur à CJPM-TV) qui était annonceur maison et j'étais impressionné par ce qu'il faisait, se rappelle le fan des Sags.

« Au début de ma carrière, je travaillais à CJMT-Radio et j'avais remplacé Gilbert Fortier à deux reprises comme annonceur maison aux Sags. C'est Gaston Jalbert, qui était directeur des arénas pour la ville, qui m'a offert ma chance au début. En plus lors d'une visite au Forum organisée pour les journalistes, j'ai eu la chance de rencontrer Claude Mouton et je lui ai dit que je venais d'accepter le travail d'annonceur maison pour les matchs des Saguenéens. J'ai eu droit à un cours de deux heures avec lui, il m'a donné un tas de conseils sur le métier, une rencontre que je n'oublierai jamais », témoigne celui qui conserve de nombreux souvenirs de toutes ces années dans son petit bureau de deux pieds carrés, dans la galerie de presse de l'époque, où on devait se pencher la tête pour ne pas se cogner sur la poutre qui traverse l'escalier.

« Mon travail n'a pas beaucoup changé avec les années, j'ai besoin d'un micro et d'un téléphone. » Mais les nouveaux moyens de communication obligent, Marc Langlois prépare un commentaire d'avant-match, pour disons mettre la table avant la rencontre, avec une mise en contexte en rappelant les enjeux et les choses à surveiller. Son intervention est diffusée sur l'écran géant.

Évidemment, de nombreux souvenirs foisonnent dans la tête de l'annonceur maison, mais la victoire dans le septième match contre Laval en 1991 pour se qualifier pour la coupe Memorial avec un arrêt clé de Félix Potvin en fin de partie fait partie des moments qui ont fait trembler les murs du Centre Georges-Vézina.

Évidemment, l'affaire Jonathan Roy et Bobby Nadeau face aux Remparts de Québec et Patrick Roy, le fameux samedi saint, demeure le fait le plus marquant de sa carrière. « Pendant quatre jours, les médias d'information nationaux ne parlaient que de ça, les images ont fait le tour du monde. On n'a pas fini d'en parler, ça va faire 10 ans l'an prochain. »

En attendant, Go Sags Go !



La portion de la rue Labrecque entre Price et Jacques-Cartier est particulièrement en mauvais état. — PHOTO LE QUOTIDIEN, YOHANN GASSE

UN CONTRAT DE 2,2 M$

# 18 semaines pour refaire la rue Labrecque

**PASCAL GIRARD**
*pgirard@lequotidien.com*

Saguenay a octroyé un contrat de 2,2 M$ à Excavation LMR pour la réfection complète de la rue Labrecque et l'asphaltage de la rue du Havre au centre-ville de Chicoutimi. Les travaux s'étaleront sur 18 semaines cet été.

« On va refaire la canalisation complète de la rue dans son ensemble avec les égouts pluviaux et sanitaires et l'aqueduc », a expliqué Sonia Simard, responsable des communications à Saguenay.

Les travaux seront réalisés en trois phases. Ils débuteront dans la portion comprise entre la rue Racine et la rue Lévis, face au Manoir Champlain. La deuxième partie des travaux se fera entre cette dernière et la rue Jacques-Cartier. La dernière étape sera faite entre la rue Jacques-Cartier et la rue Price. Les trois portions prendront chacune six semaines.

L'étalement des phases a été pensé en fonction de permettre la circulation sur les portions non touchées.

Selon Sonia Simard, idéalement les travaux commenceraient en mai. Comme les travaux s'étendront sur plus de quatre mois, ils pourraient être complétés au début septembre seulement.

« Tout sera coordonné avec les festivités et les activités », a d'abord mentionné Mme Simard. Ainsi, des rencontres ont déjà eu lieu avec les propriétaires touchés, notamment les commerces de la rue Racine. « On travaille là-dessus de façon assidue depuis un mois », a-t-elle ajouté.

D'après Mme Simard, la Ville a tenté d'accommoder les événements touchés et certains ont même été transférés. Le promoteur du festival des Rythmes du monde, Robert Hakim, avait entendu par la bouche de commerçants que des travaux allaient être réalisés, mais il n'avait pas encore été contacté officiellement. « On commence à s'installer le 29 juillet et on désinstalle le 13 août », a-t-il expliqué croyant que les travaux auraient un impact sur son événement, qui se déroulera du 3 au 12 août. Pour sa part, Sonia Simard a mentionné qu'on croit du côté de la Ville que le festival ne sera pas touché, car les travaux seront réalisés entre les rues Price et Jacques-Cartier à ce moment. L'organisation des Rythmes du monde sera rencontrée plus tard par Saguenay, comme il avait été prévu par la Ville.

## RUE DU HAVRE

En plus de la rue Labrecque, la rue du Havre sera réasphaltée. Ces travaux font partie du même contrat. Une visite sur place a permis de constater le mauvais état de la rue parallèle à la rue Racine, mais en contrebas. Plusieurs épisodes d'asphaltage ont eu lieu au cours des années, alors que du pavé est même encore visible au coin de la rue Salaberry. Sonia Simard ignore si une telle surprise attend l'entrepreneur sur la rue Labrecque, qui borde notamment la maison d'époque J.E.A. Dubuc. « On va le découvrir avec les excavations », a-t-elle répondu.

EXPOSITION *PANACHES: CARIBOUS ET AUTRES CERVIDÉS DU CANADA*

# Une migration vers le Manitoba

**PASCAL GIRARD**
*pgirard@lequotidien.com*

**Les caribous sont habitués à franchir des milliers de kilomètres, mais pas dans un camion. Les bêtes de l'exposition *Panaches: caribous et autres cervidés du Canada* du Musée du Fjord viennent de débarquer au musée Fort la Reine au Manitoba, après un périple de 2900 kilomètres!**

Le musée situé à Portage La Prairie comprend 28 maisons d'époque et porte sur la vie des premiers pionniers des Prairies.

« C'est la première location de l'exposition. Elle était ici à La Baie jusqu'en janvier », a rappelé la responsable des communications au Musée du Fjord, Lily Gilot.

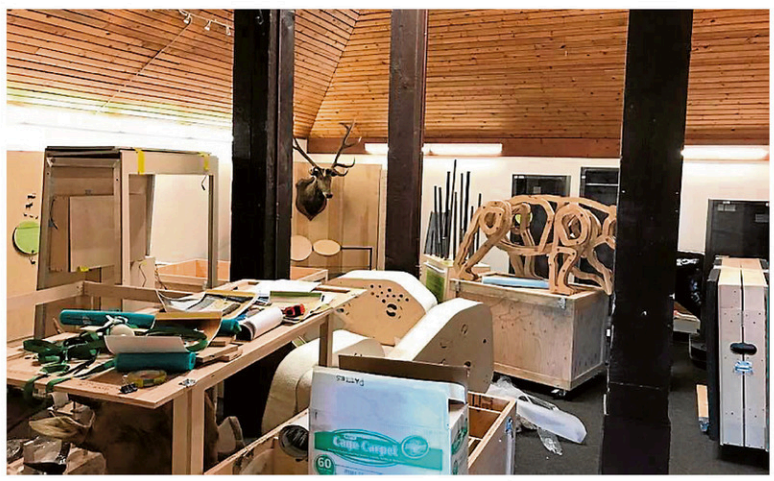
L'exposition porte sur les caribous, wapitis, cerfs de Virginie et orignaux. Elle a attiré l'attention de la directrice générale du musée manitobain, Tracey Turner, jointe par *Le Quotidien*.

« Je regarde fréquemment les autres musées pour voir quelles expositions itinérantes nous pouvons attirer. Quand je faisais cette recherche, je suis tombée sur l'exposition *Panaches* et j'ai approché, tard à l'automne, le Musée du Fjord pour savoir si c'était disponible. J'étais attirée par les caribous qui sont une espèce menacée. Donc, j'ai pensé que c'était une exposition importante à amener ici et qu'on continue à les avoir », a raconté l'archéologue de formation.

## À COMPTER DU 5 MAI

L'exposition sera ouverte au public manitobain à compter du 5 mai.

« Nous avons avec nous deux personnes du Musée du Fjord et ils sont aidés par nos employés. L'installation avance bien. Je suis impressionnée par le design de l'exposition. C'est très beau à regarder. Pour l'instant, nous avons dépaqueté le quart des boîtes environ. Je pense que ce sera très excitant pour nos visiteurs », a poursuivi celle qui publie justement des photos des travaux en cours sur sa page Facebook et le compte Instagram.



L'exposition est présentement en montage au musée Fort la Reine. Elle sera présentée à compter du 5 mai. — PHOTO COURTOISIE, MUSÉE FORT LA REINE

## UNE EXPERTISE

Il s'agit de la huitième exposition du Musée du Fjord à voyager ainsi. « On a notamment eu *Fantastiques monstres marins* qu'on a fait en 2010 et qui a été en tournée jusqu'en 2015 », a mentionné la porte-parole du Musée du Fjord. Après son passage au centre du Canada, l'exposition reviendra au Québec, à Sherbrooke, avant de se rendre à Yellowknife. « Un autre musée au Manitoba est intéressé », a révélé Lily Gilot. Elle a expliqué qu'avec l'afflux de touristes internationaux à La Baie avec les croisières, les expositions sont maintenant montées en anglais et en français, ce qui facilite leur transfert au Canada anglais. Selon elle, les cervidés pourraient également visiter l'Europe. « Les touristes européens qui sont venus étaient impressionnés », a-t-elle lancé.

## DE LA VÉRENDRYE

La présence au Manitoba a ceci de particulier que le musée a des racines francophones.

« C'est notre première exposition qui vient du Québec, a indiqué Tracey Turner. Nous avons des connexions avec la communauté franco-manitobaine. Nous avons une réplique du fort La Reine qui était un fort que La Vérendrye a bâti en 1738 durant son exploration du Canada. Nous faisons des liens avec le trafic des fourrures du Québec ici avec les explorateurs français, donc c'est très bien d'avoir une exposition du Québec. »

BÉTON TEXTURÉ SAGUENAY
RBQ: 5647-0628-01
Chez BÉTON TEXTURÉ SAGUENAY, NOS RÉALISATIONS VALENT 1000 MOTS...
NOS PLANCHERS DE BÉTON POLI
NOS RÉPARATIONS DE FISSURES
NOTRE BÉTON INTÉRIEUR
NOTRE BÉTON ESTAMPÉ
NOS PROJETS COMMERCIAUX
NOS REVÊTEMENTS D'ÉPOXY ET DE POLYURÉA
BÉTON TEXTURÉ SAGUENAY
325, des Sagitaires, Chicoutimi
Éric Bouchard : 418 550-9768
Martin Blackburn : 581 234-7073
www.betontexturesaguenay.ca
5168646

SAMEDI
c'est le Progrès week-end

DÉVELOPPEMENT DURABLE

# Des projets concrets qui portent leurs fruits

**LOUIS POTVIN**
*lpotvin@lequotidien.com*

**Les finissants en Techniques du milieu naturel de Saint-Félicien ont travaillé sur des projets très concrets de développement durable qu'ils présentent au public.**

Ils sont 70 étudiants regroupés en 20 équipes qui ont travaillé, au cours des deux dernières années, pour mener à terme ces projets porteurs.

Signe qu'une bonne idée peut faire du chemin, les trois étudiants qui ont concocté le projet Forêts comestibles étudiantes ont vu leur initiative se concrétiser à plus grande échelle sur le terrain du cégep et aussi à Chibougamau pour déployer des forêts nourricières.

Léa Saint-Pierre-Castonguay, Léa Carré et Jean-Édouard Bouffier-Emazoyer ont planté plus d'une cinquantaine d'arbres fruitiers de 25 variétés différentes dans la forêt-école du cégep sur une superficie de 35 mètres carrés. « L'idée est venue d'un sondage fait auprès des étudiants du cégep qui disaient qu'ils ne mangeaient que d'une à trois portions de fruits par jour, loin des besoins quotidiens. La raison était le prix des fruits. On a donc eu l'idée de faire ce projet pour permettre aux étudiants de pouvoir se procurer des fruits à peu de frais », souligne Léa Saint-Pierre Castonguay.

Dans cette section de la forêt-école, on retrouve de l'argousier, car la plante permet de fixer l'azote, des pommiers, des pruniers, des plants de bleuets et de framboises et bien d'autres variétés. Les plants sont tapissés de fines herbes. En plus de leur bon goût, elles permettent de faire fuir les insectes.

Comme le projet est un succès, il sera transformé à grande échelle sur un terrain adjacent du cégep.

## ÉPICES BORÉALES

Un groupe d'étudiants s'est intéressé aux plantes boréales pour développer des produits comme du chocolat, du baume ou des thés. Leur chocolat à la menthe sauvage et l'autre au merisier sont très bons. « Pour 300 grammes de chocolat, il n'a fallu que deux gouttes d'huile essentielle. Il y a du potentiel pour développer des produits à partir des essences que l'on trouve dans notre forêt. On connaît les épices de partout dans le monde, mais on ignore ce qui se trouve ici », mentionne Fabien Poirier.

L'équipe de Jouvence boréale a séduit le jury lors du Concours en entrepreneuriat et développement durable du Cégep de Saint-Félicien en remportant la deuxième place. Leur projet sera présenté à Montréal lors d'un congrès sur les petites entreprises en démarrage.

## PÉDALER

L'Escouade verte du cégep fait pédaler les étudiants pour atteindre 1000 km en deux jours afin de souligner leur présence au sein de la caravane du Grand défi Pierre Lavoie. Les étudiants accompagnent les participants dans le tri de leur déchet et ainsi réduire leur empreinte écologique.

Cette présentation des projets est ouverte au public. Les gens pourront en apprendre plus sur la protection d'espèces animales comme les crécerelles ou les chauves-souris, pour lutter contre le gaspillage alimentaire, les surpopulations de chats et la forte mortalité d'oiseaux en ville. Aussi, on donne des trucs aux chasseurs pour déterminer l'âge des orignaux, réaliser des tests d'eau ou fabriquer des murs de végétaux, bien stabiliser les berges avec des végétaux ou faire de l'aquaponie.

L'exposition se poursuit jeudi de 9 h à 17 h.




Les étudiants sont invités à faire leur contribution pour atteindre 1000 km en deux jours. — PHOTO LE QUOTIDIEN, LOUIS POTVIN



Jean-Édouard Bouffier-Emazoyer, Léa Carré et Léa Saint-Pierre-Castonguay ont planté plus d'une cinquantaine d'arbres fruitiers de 25 variétés différentes dans la forêt-école du cégep sur une superficie de 35 mètres carrés pour réaliser leur projet de Forêt comestible étudiante.— PHOTO LE QUOTIDIEN, LOUIS POTVIN

SAMEDI
de fabriquer
On n'arrête pas le progrès!

Découvrez
le génie de nos
**ARTISANS**
**ET INVENTEURS**
dans le tout
nouveau
Progrès week-end.

leProgrès week-end

BRANCHÉ FSA ULAVAL

UNE RÉALISATION DU SERVICE DE LA PROMOTION

# FAIRE SA PLACE DANS LE MONDE DES AFFAIRES

Vous souhaitez vous tailler une place dans le monde des affaires ? Avec son offre de formations comptant 13 certificats, dont plusieurs peuvent être suivis entièrement à distance, la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval (FSA ULaval) se classe parmi les chefs de file au Québec. Ces formations de 10 ou 11 cours permettent de vous perfectionner, d'amorcer une réorientation de carrière ou encore d'accéder à d'autres fonctions dans le cadre de votre emploi.

## UNE BASE EN GESTION : LE CERTIFICAT EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES

Le certificat en administration des affaires séduit une large clientèle. Comme tous les autres certificats de FSA Ulaval, cette formation reconnue permet autant de faire un retour progressif aux études que d'ajuster ses compétences professionnelles. Polyvalent et flexible, ce certificat de premier cycle est un aout pour plusieurs employeurs et couvre différents champs d'expertise, allant de la gestion des ressources humaines aux techniques de ventes. Il aborde également la fiscalité et la gestion des risques, et ce, afin de développer des compétences complémentaires.

## DÉVELOPPER SES QUALITÉS DE GESTIONNAIRE : LE CERTIFICAT EN MANAGEMENT

Planifier, diriger, contrôler et organiser les opérations d'une entreprise ; ces actions vous interpellent ? Afin d'optimiser et d'accroître vos capacités d'administrateur, le certificat en management répondra à vos attentes. Valeur sûre sur le marché, cette formation explore les différentes activités de gestion et les fonctions des processus d'affaires. Le tout en se collant aux réalités du marché et aux enjeux éthiques des entreprises d'aujourd'hui. Le certificat en management est une formation des plus actuelles qui évolue avec son environnement.

## ÊTRE GUIDÉ DANS SON PROJET : LE CERTIFICAT EN ENTREPRENEURIAT ET GESTION DE PME

Vous avez un projet entrepreneurial et souhaitez le mener à terme avec succès ? Le certificat en entrepreneuriat et gestion de PME a déjà guidé bon nombre d'entrepreneurs de tous horizons dans leurs démarches, que ce soit dans la concrétisation d'une première entreprise ou encore pour évoluer vers une étape supérieure. Pratique et adaptée aux réalités du marché, cette formation vise à permettre aux entrepreneurs et aux repreneurs d'entreprise potentiels ou en exercice de parfaire leurs connaissances et de s'outiller pour la création et la gestion d'une PME, de quelque nature qu'elle soit.

## DES PROGRAMMES FLEXIBLES ET ADAPTÉS

Vous avez peu ou à l'inverse beaucoup de temps à consacrer à vos études ? C'est vous qui déterminez votre rythme de progression. La formation peut être suivie à temps plein ou à temps partiel. Ces trois certificats peuvent aussi être suivis entièrement à distance, vous permettant de mieux concilier vie professionnelle, études et vie personnelle. Un avantage pour les travailleurs dont l'horaire est chargé. Intéressés ? Les demandes d'admission pour la prochaine session sont acceptées jusqu'au 1er juillet. www.fsa.ulaval.ca/certificats






Vous voulez vous perfectionner, accroître vos compétences ou vous réorienter?

**C'est simple!**

Nos 13 certificats de 1er cycle en gestion sont offerts à temps plein ou à temps partiel, entièrement ou partiellement en ligne.

**Profitez-en!**

www.fsa.ulaval.ca/certificats

UNIVERSITÉ LAVAL
Faculté des sciences de l'administration

5170192

STS ET COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY

# Entente de statu quo



**DENIS VILLENEUVE**
*dvilleneuve@lequotidien.com*

**Le débat judiciaire relié à la requête en injonction déposée par la Société de transport du Saguenay (STS), lundi, à l'endroit de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, devrait être de courte durée, jeudi, au Palais de justice de Chicoutimi.**

Selon les informations obtenues, les deux organismes publics auraient conclu une entente de statu quo et convenu de se revoir en cour le 24 avril prochain, Ce délai devrait permettre de faire évoluer le dossier vers une entente possible.

Selon ce qu'il a été possible d'apprendre, le caractère d'urgence de la requête s'est estompé parce que la commission scolaire aurait convenu de ne pas procéder à des négociations de gré à gré ou de lancer un processus de soumissions publiques visant à accorder un contrat avec un transporteur scolaire.

Dans sa requête, la STS invoquait le 13 avril comme étant une date butoir. Les procureurs ont affirmé que, sans l'émission d'une ordonnance, il se serait créé un état de droit de nature à rendre le jugement final inefficace puisque les contrats découlant de négociations ou d'un appel d'offres à partir du 13 avril seraient accordés pour des périodes de cinq ans.

### PERSONNES MORALES

Outre la question des délais, il y a le fait que le litige, qui implique la gestion de fonds, resssources et équipements publics, est de nature à soulever le questionnement et la perception négative du public en général, puisque la STS et la commission scolaire sont des personnes morales de droit public financées par les contribuables.




Le litige opposant la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay et la Société de transport du Saguenay devrait être de courte durée. Les deux organismes auraient effectivement conclu une entente prévoyant le statu quo, ce qui devrait couper court aux démarches judiciaires. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

ANNONCE DE RÉJEAN HUDON POUR LA STS

# Une « partisanerie déplacée », estime Julie Dufour

**DENIS VILLENEUVE**
*dvilleneuve@lequotidien.com*

La conseillère du district 8, Julie Dufour, accuse son collègue à la table du conseil, Réjean Hudon, de faire preuve de « partisanerie déplacée » en profitant de son poste de président de la Société de transport du Saguenay (STS) pour annoncer l'aménagement d'un terminus satellite à Shipshaw financé à 75 % par le gouvernement du Québec sous la signature du Parti des citoyens de Saguenay (PCS).

En début d'après-midi mercredi, M. Hudon, à titre de président de la STS, a annoncé par communiqué le début des travaux d'un terminus satellite au coût de 450 000 $ dont l'autre 25 % est financé par Saguenay. Il est mentionné que le nouveau terminus sera aménagé sur les terrains du Dépanneur Voisin, propriété de Yves Gagné et Karine Tremblay, une information qui se révèle fausse, selon M^me^ Tremblay, avec qui *Le Quotidien* s'est entretenu, puisque l'installation se ferait sur la ligne d'un terrain limitrophe au commerce appartenant à la ville.

Au bas du communiqué de presse, on peut y lire l'inscription « Visitez le site Internet du Parti des citoyens de Saguenay », ce qui a soulevé des interrogations sur le caractère partisan de la démarche.

Parmi les élus, M^me^ Dufour a mentionné que le projet d'aménagement d'un terminus satellite fait l'objet de discussions depuis au moins 2012, à une époque où ni elle ni M. Hudon n'étaient présents autour de la table du conseil. « Fabien Hovington avait fait une annonce en 2013. J'ai déjà discuté de ce projet avec M. Hudon et il était en attente d'une subvention », affirme la conseillère.

En ce qui a trait à la publication du communiqué de presse, M^me^ Dufour affirme que M. Hudon a fait preuve d'une partisanerie déplacée et d'une récupération puisque, selon elle, il aurait été davantage à propos que l'annonce provienne du gouvernement du Québec qui finance le projet en grande partie. « Lorsque M. Couillard a procédé à l'annonce d'investissement pour les infrastructures dans les écoles, il l'a fait au nom du gouvernement du Québec, et ce, en respect pour la fonction publique. Dans le cas du terminus, c'est payé par le gouvernement. »

Du côté de M. Hudon, ce dernier affirme que l'annonce du projet a été faite à titre de président de la STS et de conseiller municipal membre du PCS qui travaille pour l'avancement de ses concitoyens, ce qui ne pose pas de problème, selon lui.

M. Hudon ajoute que l'invitation à visiter le site Internet du PCS sur le communiqué n'est pas quelque chose à laquelle il tient et se disait prêt à la faire retirer.

L'information a été vérifiée auprès d'Alexandra Régnier, porte-parole du Directeur des élections, qui applique la Loi sur les élections et référendums municipaux. Selon elle, aucune irrégularité n'a été constatée concernant la publication du communiqué puisque la campagne électorale n'est pas encore entamée et que la communication provient du parti politique. « Le fait que vous receviez cette communication du parti peut teinter votre nouvelle », conclut M^me^ Régnier.

ÉTUDE SUR LE BIXI

# 60 M$ de fonds publics en 10 ans

*Presse Canadienne*

Une étude que l'Institut économique de Montréal (IÉDM) publie mercredi conclut qu'en 2019, le système de vélos en libre-service BIXI aura coûté après 10 ans plus de 60 millions $ aux Montréalais et que son impact sur l'environnement aura probablement été mineur .

L'IEDM affirme que seul le recours récurrent aux fonds publics permet à BIXI de dégager des excédents. Les contribuables versent à l'organisme près de 3 millions $ par an et la Ville de Montréal dépensera plus de 9 millions $ au cours des trois prochaines années pour de l'équipement et de nouvelles stations.

La Ville a pris contrôle de BIXI après la faillite de la Société de vélo en libre-service en mai 2014.

Les contribuables versent à l'organisme près de 3 millions $ par an et la Ville de Montréal dépensera plus de 9 millions $ au cours des trois prochaines années pour de l'équipement et de nouvelles stations.

Le vice-président de l'IÉDM, Jasmin Guénette, croit qu'au lieu de soutenir un service déficitaire, il aurait peut-être été préférable de développer davantage le réseau cyclable.

Par ailleurs, l'IÉDM reproche au service BIXI d'avoir un impact négligeable sur l'environnement, car il semble avoir surtout remplacé des déplacements à pied, en vélo ou en transport en commun.

L'étude ajoute que malgré sa popularité, le BIXI n'est qu'un service saisonnier et qu'il n'est présent que dans les quartiers centraux.

La prochaine saison de BIXI s'amorcera au jour de Pâques, dimanche prochain.

L'IÉDM se présente comme un organisme proposant des réformes créatrices de richesse et fondées sur des mécanismes de marché.

2/6 À VOTRE TOUR !

UNE RÉALISATION DU SERVICE DE LA PROMOTION

## L'INDEX

# LE TRANSFERT D'ENTREPRISE A SON RÉSEAU SOCIAL

Environ 30 000 dirigeants d'entreprises d'ici seront prêts à passer le flambeau au cours des prochaines années. Une plateforme en ligne veut les aider à trouver le successeur idéal...

### L'INDEX, UN COUP DE POUCE

Votre entreprise est à vendre ? Il faut que ça se sache ! C'est pourquoi le Centre de transfert d'entreprise du Québec (CTEQ) a créé L'Index, une plateforme de jumelage en ligne pour aider les cédants à trouver des repreneurs (et vice-versa). Le besoin pour un tel « réseau social » est réel. Si autrefois il était courant pour un propriétaire-dirigeant de vendre son entreprise à ses enfants, désormais environ 40 % des transferts d'entreprise se réalisent avec un repreneur externe (qui ne fait pas partie de la famille ou qui n'est pas déjà dans l'entreprise). L'Index permet ainsi aux cédants de sortir de leur réseau, et aux repreneurs d'identifier de nouvelles occasions d'affaires.

### EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ

L'Index n'est pas un site de petites annonces pour entreprises à vendre, mais véritablement un outil de jumelage. Son ambition : établir un dialogue entre deux parties (cédants et repreneurs) ayant potentiellement des intérêts communs. Aussi, d'un côté, les repreneurs peuvent-ils afficher le type d'entreprises qu'ils recherchent. Les cédants, d'un autre côté, sont invités à communiquer des informations générales sur l'entreprise dont ils souhaitent se départir. Et dans les deux cas, l'inscription à L'Index est gratuite et la confidentialité des informations est assurée. Aucune donnée financière ou de nature confidentielle n'est exigée, pas même le nom de l'entreprise !

### POUR FAIRE LE PREMIER PAS

L'Index n'est pas une solution miracle : un processus de transfert d'entreprise pouvant s'étaler sur plusieurs années, on ne peut pas penser régler la question en trois clics ! Mais si l'on veut que plus d'entreprises québécoises survivent au départ à la retraite de ces milliers d'entrepreneurs baby-boomers, il faut commencer quelque part. Et c'est précisément ce que veut réaliser cette initiative du CTEQ : créer cette première rencontre entre cédants et repreneurs, dans l'objectif plus global d'assurer la pérennité des entreprises de chez nous !



*Vincent Lecorne, président-directeur général du CTEQ*

### MOT DU PRÉSIDENT

« À ce jour, environ 3000 repreneurs s'affichent dans L'Index, contre 300 cédants... Alors, des repreneurs, il y en a ! C'est sans mentionner que L'Index permet aussi de consulter les fiches de près de 500 experts (comptables, évaluateurs, notaires, RH) spécialisés dans tous les aspects du transfert d'entreprise. La balle est maintenant dans le camp des dirigeants prêts à céder leur entreprise. Si on se plaint que les entreprises à vendre au Québec ont du mal à trouver des acheteurs, une partie de la responsabilité revient aux propriétaires-dirigeants, qui se doivent de faire des gestes de communication, d'afficher leur intention de vendre, de s'entourer de bons conseillers. L'Index, en tant que vitrine pour les cédants et les repreneurs, a pour but de provoquer les choses, d'amener les entrepreneurs à passer à l'action. Profitons-en ! »

Groupe Capitales Médias, en collaboration avec le Centre de transfert d'entreprise du Québec (CTEQ), présente une série de chroniques sur la planification et le transfert d'entreprise.
Un rendez-vous à lire les jeudis.



### LE CONSEIL DE DAVID

« Qu'on soit cédant ou repreneur, s'inscrire à L'Index est la première étape ; celle qui permet aux conseillers du CTEQ de créer des liens entre ceux qui veulent vendre une entreprise et ceux qui veulent en acheter une. Pour le repreneur, avoir une idée claire de l'entreprise recherchée (son secteur d'activité, la région ciblée) facilite énormément le processus de maillage. Le cédant, de son côté, doit bien décrire son entreprise et ses avantages... sans trop en révéler afin de préserver le caractère confidentiel de l'exercice. »

DAVID DUFOUR
Conseiller senior
Région Estrie
david.dufour@ctequebec.com
1 844 200-2837, poste 705

La recherche du successeur idéal passe par le CTEQ



5174054

LE SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN TOUCHÉ

# Pénurie de médecins dans les urgences du Québec

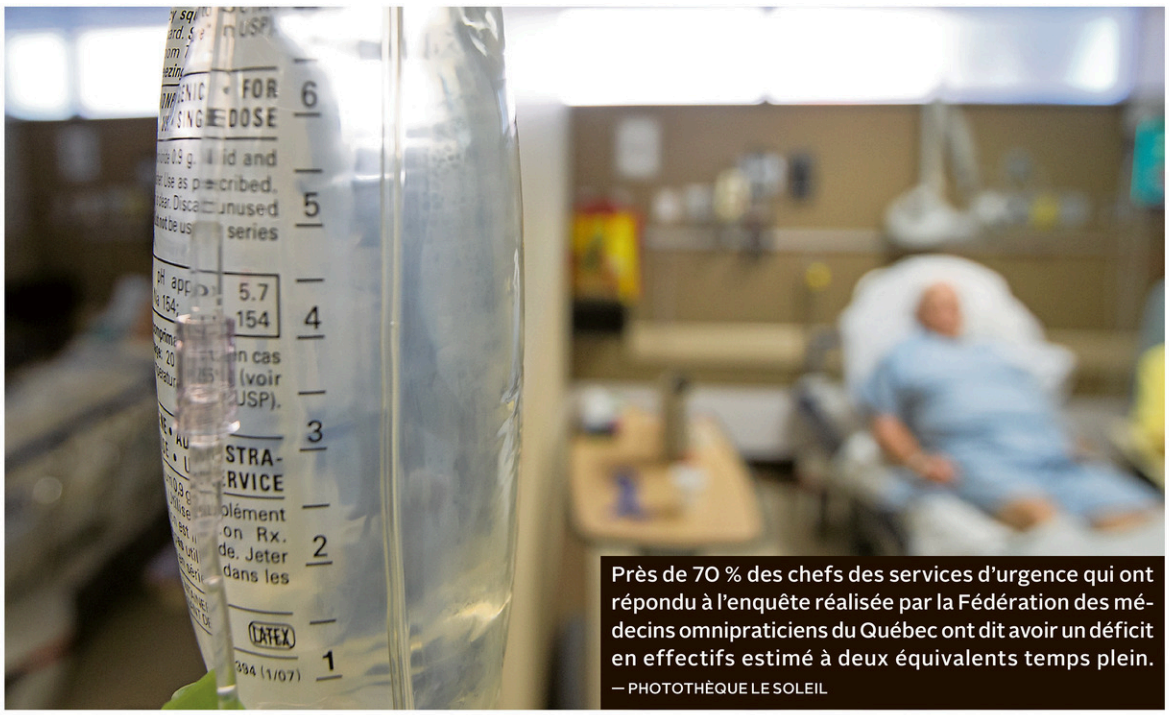
EXCLUSIF



**ÉLISABETH FLEURY**
*efleury@lesoleil.com*

**Il manquerait pas moins d'une centaine de médecins dans les urgences au Québec, selon un sondage mené à l'automne auprès des chefs de ces départements. Une pénurie qui a un impact direct sur les temps d'attente et qui met les patients à risque, s'inquiète l'Association des médecins d'urgence du Québec (AMUQ).**

Près de 70 % des chefs des services d'urgence qui ont répondu à l'enquête réalisée par la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) ont dit avoir un déficit en effectifs estimé à deux équivalents temps plein.



Près de 70 % des chefs des services d'urgence qui ont répondu à l'enquête réalisée par la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec ont dit avoir un déficit en effectifs estimé à deux équivalents temps plein.
— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

## À QUÉBEC

À l'hôpital du Saint-Sacrement, quatre membres ont quitté le service d'urgence au cours des trois dernières années et n'avaient pas été remplacés au moment du sondage. Pourtant, on notait alors une hausse de l'achalandage, avec un alourdissement de la clientèle et une augmentation des arrivées par ambulance. Il y manquerait l'équivalent de 2,4 médecins à temps plein.

À l'Hôtel-Dieu de Québec, on aurait besoin de près de trois médecins supplémentaires à temps complet. Le sondage fait état d'une réduction de la couverture à 26 gardes par semaine au lieu de 32 dans cet établissement.

Au CHUL, malgré une non-diminution de l'achalandage à l'urgence, deux départs de médecins omnipraticiens n'ont pas été remplacés. Idem à Saint-François-d'Assise, où deux postes n'ont pas été comblés à la suite de démissions remises en 2016.

Une démission a également eu lieu l'an dernier à l'urgence de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie du Québec (IUCPQ), où on se dit incapable de remplacer les congés de maternité, même de façon temporaire et malgré la présence de candidats.

L'urgence du Jeffery Hale connaît des découvertures en moyenne cinq fois par mois depuis un an. Celle de l'hôpital Chauveau vient de recevoir deux démissions, selon nos informations. À moins d'embauche rapide, elle pourrait devoir fermer durant les soirées d'été, comme elle a failli le faire l'an dernier.

## AU QUÉBEC

Ailleurs au Québec, les urgences du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de Montréal auraient besoin de six médecins supplémentaires à temps plein. Au Centre universitaire de santé McGill, des départs n'ont pu être remplacés. À l'urgence de Rouyn-Noranda, il y aurait présentement seulement six médecins au lieu de 14.

Des besoins ont également été signalés dans les urgences de Sherbrooke, de Victoriaville, de Roberval, de Saint-Hyacinthe, de Cowansville, de Granby, de Magog, de Saint-Jean-sur-Richelieu, de Chicoutimi, d'Alma, de Jonquière, de La Baie et de Dolbeau-Mistassini, entre autres.

## DES RISQUES POUR LES PATIENTS

L'AMUQ souligne que la situation n'a pas changé depuis l'automne et que la pénurie d'effectifs entraîne une augmentation du délai de prise en charge des patients, ce qui augmente le risque de morbidité et de mortalité.

« Si un patient se présente au triage avec des maux de ventre qui peuvent être symptomatiques d'une appendicite, par exemple, mais qu'il attend deux heures de plus pour voir un médecin, il y a un risque. Ça [l'appendice] peut perforer », illustre le président de l'association, le Dr Bernard Mathieu, en entrevue au *Soleil*.

Selon lui, la pénurie d'effectifs dans les urgences a tout à voir avec la directive du ministre de la Santé, Gaétan Barrette, qui oblige les jeunes médecins de famille à prendre en charge 500 patients pour avoir le droit de travailler à l'hôpital (250 s'ils ont une formation complémentaire en médecine d'urgence).

## CRISE À PRÉVOIR

« La situation dans les urgences était pour ainsi dire réglée en 2015 parce qu'on avait le droit de recruter. Là, avec le gouvernement qui a décidé de prioriser la prise en charge en première ligne, il faut des permissions spéciales pour recruter, de sorte que les urgences commencent à être découvertes avec les départs à la retraite et les congés », déplore le Dr Mathieu, précisant qu'aucun omnipraticien n'a été recruté l'an dernier et que seulement quatre ont obtenu un poste cette année.

« On ne peut pas juste travailler un peu plus à l'urgence, on y travaille déjà beaucoup. Travailler plus, c'est se fatiguer plus, et ça comporte des risques pour les patients. On se sent assis sur une bombe à retardement », avertit-il.

Selon le président de l'AMUQ, les temps d'attente dans les urgences deviendront « absolument inacceptables » si rien n'est fait. Ce qu'il souhaite, c'est que les diplômés de cette année et de l'an dernier soient autorisés à travailler à l'urgence à temps complet. « Plusieurs de ceux à qui on a refusé de faire de l'urgence sont partis à l'extérieur, notamment en Ontario. C'est un gaspillage de nos ressources », dénonce le Dr Mathieu.

## LA FMOQ PRÉOCCUPÉE

La pénurie d'effectifs dans les urgences inquiète aussi la FMOQ, qui a toujours défendu l'idée auprès du ministère de la Santé que les médecins de famille ayant suivi une formation spécialisée en médecine d'urgence puissent y travailler à temps plein lorsque le besoin est là et démontré.

« Au besoin, ces médecins pourraient toujours devoir donner un coup de pouce dans les super cliniques, mais les obliger à prendre en charge des centaines de patients lorsqu'il y a des besoins prioritaires dans les salles d'urgence nous paraît illogique. Nous avons espoir que le gouvernement se rendra à nos arguments et fera sienne notre position », dit le président de la FMOQ, le Dr Louis Godin.

## ENTENTE IMMINENTE

Juste avant de publier ce reportage, nous avons appris qu'une entente était sur le point d'être signée entre la FMOQ et le ministère de la Santé pour l'embauche de médecins à temps complet dans les urgences.

## De la mauvaise gestion, dit Barrette

« Quand on gère de façon adéquate, il n'y a pas de débordements dans les urgences. »

Le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, est formel : si les lits ne se libèrent pas sur les étages des hôpitaux pour désengorger les urgences, « c'est que quelqu'un a choisi de ne pas le faire ». « Je sais comment ça marche, j'ai travaillé assez longtemps à l'hôpital », a lancé le ministre au cours d'un bref entretien téléphonique avec *Le Soleil*, mercredi matin.

Le ministre de la Santé réagissait à un reportage du *Journal de Québec*, qui rapportait que les pdg des hôpitaux avaient été sommés jeudi dernier d'éliminer en une semaine les débordements dans les urgences, c'est-à-dire ramener les taux d'occupation à 100 % ou moins, réduire les durées de séjour et proscrire les séjours de plus de 48 heures.

Le ministre n'a pas voulu dire quelles mesures il entend prendre contre les hôpitaux qui ne livrent pas la marchandise. « On verra dans le temps », nous a-t-il dit, avant de rappeler que son gouvernement avait investi 100 M$ pour désengorger les urgences et qu'il s'attendait à des résultats.

Il semble que la sortie de la députée fédérale de Brossard-Saint-Lambert, Alexandra Mendès, la semaine dernière, ne soit pas étrangère à cet ultimatum. Mme Mendès avait critiqué sur Twitter les débordements des urgences dans les hôpitaux de la Montérégie. **ÉLISABETH FLEURY**

Cet espace est un outil graphique qui nous permet de contrôler la qualité d'impression du *Quotidien*.
100 90 80 70 60 50 40 30 20 10
Merci de votre confiance
leQuotidien
5162694

NISSAN

Innover pour exalter

L'ÉVÉNEMENT

# MON CHOIX DE NISSAN

LE BON VÉHICULE, AU BON PRIX, AU BON MOMENT.

## CHOISISSEZ VOTRE OFFRE SPÉCIALE SUR NOS MODÈLES 2017 SÉLECTIONNÉS.

JUSQU'À **3 500 $**
DE RABAIS MON CHOIX SUR LES VÉHICULES*

OU

JUSQU'À **4 000 $**
DE CRÉDIT SUR LES PIÈCES ET ACCESSOIRES†

(Le rabais Mon Choix de 3 500 $* et le crédit de 4 000 $† sur les pièces et accessoires s'appliquent au Titan 2017.)



ROGUE SL ILLUSTRÉ≠



MURANO PLATINE ILLUSTRÉ≠

## ROGUE

LOCATION À PARTIR DE **254 $**≠/MOIS, AVEC COMPTANT INITIAL DE 1 495 $.

C'EST COMME PAYER **59 $**≠≠/SEMAINE PENDANT **39** MOIS

CARACTÉRISTIQUE LIVRABLE : 3E BANQUETTE POUR ACCUEILLIR 7 PASSAGERS

POUR LE ROGUE S 2017 À TRACTION AVANT

**INCLUT LE RABAIS MON CHOIX DE 1 500 $***

## MURANO

LOCATION À PARTIR DE **355 $**≠/MOIS, AVEC COMPTANT INITIAL DE 1 495 $.

C'EST COMME PAYER **82 $**≠≠/SEMAINE PENDANT **39** MOIS

POUR LE MURANO S À TRACTION AVANT

**INCLUT LE RABAIS MON CHOIX DE 1 500 $***



PATHFINDER PLATINE ÉDITION MINUIT ILLUSTRÉ≠




TITAN PRO-4X ILLUSTRÉ≠

## PATHFINDER

LOCATION À PARTIR DE **387 $**≠/MOIS, AVEC COMPTANT INITIAL DE 1 495 $.

C'EST COMME PAYER **89 $**≠≠/SEMAINE PENDANT **39** MOIS

3E BANQUETTE POUR ACCUEILLIR 7 PASSAGERS

POUR LE PATHFINDER S 4X2

**INCLUT LE RABAIS MON CHOIX DE 1 500 $***

## TITAN

LOCATION À PARTIR DE **386 $**≠/MOIS, AVEC COMPTANT INITIAL DE 1 295 $.

C'EST COMME PAYER **89 $**≠≠/SEMAINE PENDANT **24** MOIS

POUR LE TITAN S

**INCLUT LE RABAIS MON CHOIX DE 3 500 $***

CONSULTEZ **CHOISISSEZNISSAN.CA** POUR PLUS DE DÉTAILS | L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES NISSAN DU QUÉBEC

Offres en vigueur du 1er avril au 1er mai 2017. Pour les offres de location ci-dessous, le premier paiement est requis à la signature du contrat. Les frais d'inscription auprès du RDPRM et les frais d'agent pour l'inscription (jusqu'à 77 $ au total) ne sont pas compris et sont payables à la signature du contrat. Les offres de location sont basées sur une allocation de 20 000 km / an (allocation totale de 65 000 km / 40 000 km pour un terme de 39 / 24 mois) avec kilométrage additionnel à 0,10 $ / km. Les frais de transport et de prélivraison, les frais de 100 $ sur le climatiseur (le cas échéant), les rabais du manufacturier et les contributions des concessionnaires (si applicables) sont compris. Taxes, immatriculation, droits spécifiques sur les pneus neufs (15 $) et assurances en sus, et exigés à la signature du contrat. ≠ L'offre à la location, incluant le rabais Mon Choix de 1 500 $ / 1 500 $ / 1 500 $ / 1 500 $ / 1 500 $ / 1 500 $ / 3 500 $ / 3 500 $, des modèles 2017 suivants : Rogue S à traction avant / Rogue SL illustré / Murano S à traction avant / Murano Platine illustré / Pathfinder S 4X2 / Pathfinder Platine illustré / Titan S / Titan Pro-4X illustré pour un terme de 39 / 39 / 39 / 39 / 39 / 39 / 24 / 24 mois équivaut à 39 / 39 / 39 / 39 / 39 / 39 / 24 / 24 mensualités de 254 $ / 447 $ / 355 $ / 625 $ / 387 $ / 707 $ / 386 $ / 827 $ (avec 1 495 $ / 0 $ / 1 495 $ / 0 $ / 1 495 $ / 0 $ / 1 295 $ / 0 $ en comptant initial) lorsqu'ils sont loués par l'entremise de NCF. ≠≠ Les paiements ne peuvent être faits hebdomadairement. Ils sont uniquement mentionnés à titre informatif. * Le rabais au comptant Mon Choix sous forme de rabais de 1 500 $ / 1 500 $ / 1 500 $ / 3 500 $ sera déduit du prix de vente négocié avant taxes et s'adresse aux clients qui louent, financent ou achètent tout véhicule 2017 Rogue / Murano / Pathfinder / Titan. † Le crédit sur les pièces et accessoires Nissan (le « crédit ») est offert sur les modèles Nissan 2017 sélectionnés neufs et non antérieurement immatriculés qui sont achetés / loués / financés et livrés entre le 1er avril au 1er mai 2017. Le crédit maximum de 4 000 $ n'est disponible que sur les modèles Titan 2017. Les modèles Rogue, Murano et Pathfinder 2017 sont admissibles aux montants de crédit inférieurs de 1 950 $. Le crédit doit être utilisé au moment de la transaction initiale d'achat / location / financement et seulement à l'achat d'accessoires Nissan auprès d'un concessionnaire autorisé (sera déduit du prix des accessoires après taxes). Ne peut être utilisé pour des coûts d'installation et ne peut réduire le prix de vente négocié du véhicule. Les offres sont d'une durée limitée et sous réserve de l'approbation de crédit par Nissan Canada Finance. Les modèles sont illustrés à titre indicatif seulement. Les offres peuvent être modifiées, prolongées ou annulées sans préavis. Ces offres n'ont pas de valeur d'échange au comptant. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Visitez www.choisisseznissan.ca ou votre concessionnaire Nissan du Québec participant pour tous les détails. Des conditions s'appliquent. © Nissan Canada inc., 2017.

5172541

# politique

## Pas de pot avant 21 ans, plaident les psychiatres

**MONTRÉAL** — À son tour, l'Association des psychiatres du Canada (APC) recommande au gouvernement Trudeau de fixer à 21 ans l'âge légal minimal pour la consommation de cannabis, plutôt que 18 ans, comme c'est le cas pour l'alcool.

Dans une déclaration de principes émise mercredi, l'Association recommande également que des restrictions soient établies sur les quantités et la teneur en THC permises jusqu'à l'âge de 25 ans.

Le THC, ou tétrahydrocannabinol, est l'ingrédient qui provoque les effets recherchés par les consommateurs de cannabis.

Cette position de l'Association des psychiatres rejoint en tous points celle défendue par l'Association médicale canadienne dans son mémoire présenté en août 2016.

L'Association des psychiatres estime que de telles limites sont essentielles pour protéger le bien-être mental des jeunes adultes dans la législation à venir.

S'appuyant sur la recherche scientifique, elle fait valoir que la consommation précoce et régulière de cannabis est susceptible d'avoir une incidence sur «la mémoire, l'attention, l'intelligence et la capacité de traiter des pensées et des expériences [...] et accroître le risque de développer un trouble psychotique primaire ainsi que d'autres problèmes de santé mentale, comme la dépression chez les personnes déjà vulnérables à ces maladies.»

### SANTÉ MENTALE

Les limites d'âge — de 21 ans pour la consommation et de 25 ans pour les quantités et le dosage — sont basées sur le fait que le cerveau humain continue de se développer jusqu'à l'âge de 25 ans environ.

Selon le docteur Phil Tibbo, membre du comité de recherche de l'APC, chef du programme de détection précoce de la psychose de la Nouvelle-Écosse et auteur principal de la déclaration de principes, «le cannabis à forte teneur en tétrahydrocannabinol peut entraîner une détérioration cognitive importante ou des problèmes de santé mentale graves, y compris l'aggravation du trouble panique et d'autres troubles anxieux».



Le gouvernement Couillard est loin d'être prêt à indiquer l'encadrement législatif et réglementaire qui sera privilégié au Québec, même si la loi fédérale pourrait entrer en vigueur dès juillet 2018. — PHOTO PC, JACQUES BOISSINOT

**«Notre but n'est pas de banaliser [l'usage du cannabis], mais d'encadrer [sa consommation].»**

— Le premier ministre Couillard

**«Actuellement, là, c'est un drame, la drogue dans nos écoles, même nos écoles secondaires.»**

— François Legault, chef de la CAQ

LÉGALISATION DE LA MARIJUANA

## Québec cherche la voie à suivre

**JOCELYNE RICHER**
*La Presse canadienne*

**Le Québec cherche toujours la voie à suivre, alors que le gouvernement fédéral s'apprête à déposer jeudi son projet de loi visant à légaliser l'usage de la marijuana à des fins récréatives.**

Le gouvernement Couillard est loin d'être prêt à indiquer quel type d'encadrement législatif et réglementaire sera privilégié au Québec, même si la loi fédérale pourrait entrer en vigueur dès juillet 2018.

Cette échéance est très courte, selon le gouvernement Couillard, car tout reste à faire pour le comité interministériel qui a reçu le mandat de jeter les bases de la position québécoise. Le comité s'est réuni pour la première fois mercredi.

Le processus enclenché par Ottawa « est très rapide pour un sujet d'une telle complexité », a commenté le premier ministre Philippe Couillard, en Chambre.

Il a aussi déploré que le gouvernement fédéral ait choisi de ne pas consulter les provinces « en amont », avant de rédiger son projet de loi.

Mis devant le fait accompli, le gouvernement devra donc prendre les bouchées doubles afin de fournir à temps les réponses requises et mettre en place les outils nécessaires, qu'il s'agisse par exemple du réseau de distribution à créer ou des ajustements à apporter pour prévenir et sanctionner la conduite automobile avec les facultés affaiblies.

Une des préoccupations du gouvernement sera de s'assurer que le Québec intervient de pair avec l'Ontario en cette matière, a indiqué le premier ministre Couillard.

En fin de journée, en marge de la réunion hebdomadaire du conseil des ministres, la ministre responsable, Lucie Charlebois, a annoncé qu'un comité interministériel Québec-Ontario serait créé, en ajout au comité interministériel québécois existant. Une rencontre est prévue « dans les plus brefs délais » avec les homologues ontariens, a dit M^me^ Charlebois.

« On va travailler, on ne va pas chômer », a-t-elle ajouté, qualifiant elle aussi l'échéance de juillet 2018 de « rapide ».

### «UNE GRANDE RÉFLEXION»

Du côté du Parti québécois, on réclame un processus de consultation. La légalisation prochaine de la marijuana exige la tenue d'une vaste consultation publique à travers le Québec, selon l'opposition péquiste.

Cette consultation du public et des experts devrait prendre la forme d'une commission parlementaire itinérante, un peu sur le modèle de celle tenue il y a quelques années relativement à l'aide médicale à mourir, selon le vœu exprimé mercredi par le chef de l'opposition officielle, Jean-François Lisée, qui s'est dit personnellement en faveur de la légalisation de cette substance controversée, tout comme le premier ministre Couillard.

« Il y a une grande réflexion » à faire sur cette question, avait commenté brièvement mercredi matin la ministre Charlebois, qui chapeaute le comité interministériel devant analyser la situation. Elle a dit que sa plus grande préoccupation allait à la santé, la prévention et la sécurité du public.

« Notre but n'est pas de banaliser [l'usage du cannabis], mais d'encadrer » sa consommation, a commenté M. Couillard, qui se garde bien de vouloir « donner des leçons de morale » aux jeunes.

Le premier ministre et la ministre Charlebois n'ont pas voulu se prononcer sur le type de consultation publique qui devrait accompagner le processus législatif à venir autour de cette question.

De son côté, le chef de la Coalition avenir Québec, François Legault, s'est montré très critique de la position fédérale dans ce dossier et des conséquences de la légalisation du cannabis.

« Comme parent, comme ancien ministre de l'Éducation, j'ai vu tellement de jeunes être brûlés par le *pot*, des consommations qui se transforment en maladies mentales, comme la schizophrénie. Actuellement, là, c'est un drame, la drogue dans nos écoles, même nos écoles secondaires », a-t-il commenté en point de presse, en disant craindre que la drogue soit désormais banalisée.

« C'est un problème grave de notre société. Je ne voudrais pas que ce soit encore pire », a-t-il dit.

SiriusXM Les Recrues DODGE
FIER COMMANDITAIRE DU HOCKEY MINEUR PARTOUT AU CANADA

L'ÉVÉNEMENT UN ZÉRO QUI VAUT GROS

0 %



MEILLEUR CHOIX protégezvous pv.ca/sceau RECOMMANDÉ
Ram 1500 ~ 2017 (moteurs à essence uniquement)

Prix de départ du modèle Ram 1500 Rebel Crew Cab 4X4 2017 à cabine d'équipe montré, incluant des rabais totaux allant jusqu'à 9 250 $†† (qui consistent en une remise au comptant de 7 750 $* et un boni de fidélisation et de conquête de 1 500 $^) : 49 240 $**

## RAM 1500 CREW CAB SXT V8 4X4 2017

**LOUEZ** À PARTIR DE :
159 $➤ BIMENSUEL
@ 1,99 % POUR 39 MOIS
AVEC UN ACOMPTE DE 3 857 $ ET UN DÉPÔT DE SÉCURITÉ DE 500 $

OU

**FINANCEMENT** À L'ACHAT À PARTIR DE :
0 %± JUSQU'À 72 MOIS ET AUCUN ACOMPTE

+

**OBTENEZ DES RABAIS TOTAUX** ALLANT JUSQU'À
9 250 $††
INCLUANT 1 500 $ EN BONI DE FIDÉLISATION ET DE CONQUÊTE
SI VOUS POSSÉDEZ ACTUELLEMENT UN RAM OU TOUT AUTRE CAMION DE MARQUE CONCURRENTE OU SI VOUS ÊTES UN TRAVAILLEUR SPÉCIALISÉ DÉTENANT UNE CARTE DE COMPÉTENCE OU D'APPRENTI^.
*À l'exclusion des modèles Ram 1500 2017 à cabine simple.*

## RAM HEAVY DUTY 2017

**FINANCEMENT** À L'ACHAT À PARTIR DE :
0 %± JUSQU'À 48 MOIS ET AUCUN ACOMPTE

+

**OBTENEZ DES RABAIS TOTAUX** ALLANT JUSQU'À
10 845 $††
INCLUANT 1 500 $ EN BONI DE FIDÉLISATION ET DE CONQUÊTE
SI VOUS POSSÉDEZ ACTUELLEMENT UN RAM OU TOUT AUTRE CAMION DE MARQUE CONCURRENTE OU SI VOUS ÊTES UN TRAVAILLEUR SPÉCIALISÉ DÉTENANT UNE CARTE DE COMPÉTENCE OU D'APPRENTI^.

INCLUANT Cummins SANS FRAIS TURBO DIESEL VALEUR DE 9 345 $√



Modèle Ram 3500 Laramie 4X4 2017 à cabine d'équipe, roues arrière jumelées et moteur turbo diesel Cummins^MD montré

**VOUS REBÂTISSEZ VOTRE HISTORIQUE DE CRÉDIT ?** TAUX NON PRÉFÉRENTIELS À PARTIR DE SEULEMENT **4,99 %** SUR APPROBATION DE CRÉDIT^Ω

LE COURAGE · LA LÉGENDE RAM

camionram.ca/offres

**Le consommateur avisé lit les petits caractères :** *, **, ±, ➤, ††, ^, √, Ω. Les offres de cette annonce s'appliquent à la livraison au détail des modèles neufs sélectionnés achetés auprès des concessionnaires participants, du 1er avril au 1er mai 2017, et peuvent être modifiées ou prolongées sans préavis. Les frais de transport (1 795 $) et les frais sur le climatiseur (le cas échéant) sont compris dans le prix d'achat ou de location. Aucuns frais supplémentaires ne seront ajoutés aux prix d'achat tout inclus des véhicules annoncés. L'immatriculation, l'assurance, les droits sur les pneus neufs (15 $) et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à la signature du contrat. Un acompte peut être demandé. Le concessionnaire peut devoir échanger un véhicule (lorsque applicable). Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et conditions. * Les remises au comptant sont offertes sur certains modèles neufs 2017 sélectionnés et sont déduites du prix négocié avant l'application des taxes. Une remise au comptant de 7 750 $ est applicable sur les modèles Ram 1500 2017 sélectionnés (à l'exclusion des modèles à cabine simple). Une remise au comptant de 9 345 $ est applicable uniquement sur les modèles Ram 2500/3500 2017 neufs sélectionnés équipés d'un moteur turbo diesel Cummins^MD (ETK) (à l'exception des modèles châssis-cabine). Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails. ** Prix de départ du modèle Ram 1500 Rebel Crew Cab 4X4 2017 à cabine d'équipe (DS6X98 + 26W) montré, incluant des rabais totaux allant jusqu'à 9 250 $ (qui consistent en une remise au comptant de 7 750 $ et un boni de fidélisation et de conquête de 1 500 $) : 49 240 $. Les prix de départ des véhicules montrés n'incluent pas les remises/bonis au comptant et n'incluent pas les options (par exemple, certaines teintes de peinture). Les options sont disponibles moyennant des coûts additionnels. Les modèles montrés peuvent différer légèrement des modèles qui sont commercialisés au Canada. ± Les taux de financement à l'achat à partir de 0 % jusqu'à 48 mois (modèles Ram 2500/3500 2017) et à partir de 0 % jusqu'à 72 mois (modèles Ram 1500 2017, à l'exclusion des modèles à cabine simple) sont offerts aux clients admissibles sous réserve de l'approbation de crédit par la RBC Banque Royale, la Banque Scotia ou Financement auto TD et sont applicables sur les modèles Ram 2500/3500 2017 sélectionnés (à l'exclusion des modèles à cabine simple). Exemples de financement : Prix d'achat de **30 000 $**, financé à un taux de 0 % pour 48 mois, équivaut à 104 paiements aux deux semaines de 288,46 $, des frais de crédit de 0 $ et une obligation totale de 30 000 $. Ram 1500 Rebel Crew Cab 4X4 2017 à cabine d'équipe (DS6X98 + 26W) avec un prix d'achat de **49 240 $**, financé à un taux de 0 % pour 72 mois sans aucun acompte (0 $), équivaut à 156 paiements aux deux semaines de 315,64 $, des frais de crédit de 0 $ et une obligation totale de 49 240 $. Certaines conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails. ➤ L'offre à la location jusqu'à 39 mois est offerte aux clients admissibles par l'entremise de Location SCI et est applicable sur les nouveaux modèles 2017 admissibles chez les concessionnaires participants, sur approbation de crédit. Le concessionnaire peut devoir échanger un véhicule. Exemple : Ram 1500 SXT Crew Cab V8 4X4 2017 (DS6L98 + 25A + AGR) avec un prix d'achat de **35 215 $**, loué à 1,99 % pour 39 mois avec un acompte de 3 857 $ et un dépôt de sécurité de 500 $, équivaut à 78 paiements bimensuels de 158,99 $. L'acompte, le dépôt de sécurité et le premier versement mensuel sont payables à la signature du contrat. Allocation annuelle de 18 000 km. Frais de 0,16 $ plus taxes du kilomètre excédentaire. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails. †† Les rabais totaux de 9 250 $ sont disponibles sur les modèles Ram 1500 2017 neufs sélectionnés équipés d'un moteur turbo diesel Cummins^MD (ETK) (à l'exception des modèles à cabine simple) et consistent en 7 750 $ de remises au comptant (déduites du prix négocié avant l'application des taxes) et de 1 500 $ en boni au comptant de fidélisation et de conquête. Les rabais totaux de 10 845 $ sont disponibles sur les modèles Ram 2500/3500 2017 neufs sélectionnés équipés d'un moteur turbo diesel Cummins^MD (ETK) (à l'exception des modèles châssis-cabine) et consistent en une combinaison de 9 345 $ en remises au comptant (déduites du prix négocié avant l'application des taxes) et de 1 500 $ en boni au comptant de fidélisation et de conquête. Certaines conditions s'appliquent. Dans la limite des stocks. ^ Le boni au comptant de fidélisation et de conquête de 1 500 $ sur les camions Ram est offert aux clients admissibles à la location ou à l'achat au détail d'un modèle Ram 1500 2017 sélectionné (à l'exclusion des modèles à cabine simple), Ram 2500/3500 2017, Ram châssis-cabine 2017 ou d'un fourgon utilitaire Ram 2017 et est déduit du prix négocié après l'application des taxes. Les clients admissibles sont les propriétaires actuels d'un camion Dodge ou Ram ou les propriétaires ou locataires actuels d'un camion d'un autre manufacturier. Le véhicule doit avoir été acheté ou loué par le client admissible et enregistré à son nom au plus tard le 1er avril 2017. Une preuve de propriété ou d'entente de location sera exigée. Les travailleurs spécialisés agréés, les travailleurs certifiés et les clients qui terminent un certificat d'apprentissage. Une preuve de licence ou un certificat de travailleur spécialisé sera exigé. Admissibles. Ceci inclut les travailleurs agréés, les travailleurs certifiés et les clients qui terminent un certificat d'apprentissage. Une preuve de licence ou un certificat de travailleur spécialisé sera exigé. Certaines conditions s'appliquent. L'offre est valide pour le mois en cours seulement. √ Le rabais total consiste en une remise au comptant applicable uniquement sur les modèles Ram 2500/3500 2017 neufs sélectionnés équipés d'un moteur turbo diesel Cummins^MD (ETK) (à l'exception des modèles châssis-cabine) : 9 345 $. Cette remise est déduite du prix négocié avant l'application des taxes. Certaines conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et conditions. Ω Financement à taux non préférentiel sur modèles sélectionnés avec approbation de crédit. Financement de 4,99 % disponible sur modèles 2017 sélectionnés. Exemple de financement : Prix d'achat de **30 000 $**, financé à un taux de 4,99 % pour 84 mois, équivaut à 182 paiements aux deux semaines de 195,45 $, des frais de crédit de 5 571,90 $ et une obligation totale de 35 571,90 $. Certaines conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails. ^MD Le logo SiriusXM est une marque de commerce enregistrée de SiriusXM Satellite Radio inc. **Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep,® RAM**

5174103

PIERRE HÉBERT PRÉSENTE *LE GOÛT DU RISQUE*

# Une soirée qui valait plus que 20$



L'humoriste Pierre Hébert, qui avait vendu ses billets de spectacle à moitié prix avant de dévoiler son identité, a certainement gagné de nouveaux fans mercredi soir dans le cadre de son spectacle intitulé *Le goût du risque* présenté au Théâtre Banque Nationale. L'humoriste se trouvera à nouveau sur des scènes de la région à quelques reprises au cours des prochains jours, puisque la proposition de l'humoriste mystère a séduit de nombreux spectateurs. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

**ANNE-MARIE GRAVEL**
*amgravel@lequotidien.com*

**Les quelque 800 personnes qui ont rempli le Théâtre Banque Nationale mercredi soir ont pris un risque en achetant le billet de spectacle d'un humoriste dont ils ignoraient l'identité. Leur audace aura été payante. Pierre Hébert leur a servi une soirée riche en rires qui valait bien au-delà des 20$ investis.**

En mars 2016, un humoriste mystère avait vendu des billets pour son one man show à moitié prix sans dévoiler qui il était. Les gens du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont embarqué dans l'aventure en grand nombre. En moins de 48 heures, plus de 2500 personnes s'étaient procuré un billet pour le spectacle de celui dont ils ignoraient le nom. Au Québec, ils sont plus de 20 000 à avoir fait de la campagne promotionnelle un succès.

Quelques jours plus tard, Pierre Hébert dévoilait son identité. Certains ont manifesté leur contentement, d'autres leur déception. Mercredi, ces deux types de spectateurs étaient réunis et c'est ensemble qu'ils ont découvert le deuxième one man show de l'humoriste intitulé *Le goût du risque*.

Le public était enthousiaste. Une certaine frénésie flottait dans l'air. Pierre Hébert, qui a fait son apparition sous un ciel de lumières, a été accueilli par des applaudissements nourris.

« Chicoutimi, bravo d'avoir pris le risque d'être là ce soir. T'es "hot" Chicoutimi », a-t-il lancé d'emblée avant de se lancer dans le récit de ses aventures.

Effectivement, l'humoriste qui a construit le spectacle à partir du thème du risque traite de sujets personnels, d'histoires et d'anecdotes qui lui sont arrivées.

À 35 ans, il s'est réveillé avec l'envie de prendre des risques. C'est ce qu'il tente de faire au quotidien. Les résultats ne sont pas toujours heureux pour le principal intéressé, mais ils sont drôlement divertissants pour son public.

« Je suis hypocondriaque et j'ai peur de la mort en même temps. C'est comme avoir la gastro et le hoquet à la fois », a-t-il assuré en début de soirée. Il n'en fallait pas plus pour que les spectateurs s'esclaffent. Une situation qui allait se reproduire à maintes reprises en cours de spectacle.

Pendant une heure trente sans entracte, Pierre Hébert a raconté diverses péripéties. Jamais il n'a perdu le rythme, jamais il ne s'est essoufflé, tandis que son public, lui, a cherché son souffle par moments à force de rire.

Pierre Hébert aborde ses peurs, traite de ses complexes, parle des cours de moto qu'il a suivis afin de sortir de sa zone de confort, raconte son voyage de noces qui a tourné par moments au cauchemar.

Il ne réinvente pas la roue, mais il propose un spectacle qui remplit pleinement sa mission.

À entendre les rires qui fusaient de toutes parts, Pierre Hébert a certainement gagné de nouveaux fans mercredi soir.

Il a eu droit à une ovation sentie, puis il a tenu à remercier son public. « C'est une des places où vous avez embarqué le plus. Un énorme merci », a-t-il affirmé avant de s'informer du pointage final de la partie opposant le Canadien aux Rangers de New York. « On a perdu ? Tu vois bien que t'as bien fait de venir "icitte" », a-t-il lancé en guise de conclusion.

La salle a vibré d'un dernier rire de groupe, puis le public est sorti, heureux d'avoir eu le goût du risque.

## Autres dates

Pierre Hébert montera sur la scène de la Salle Desjardins-Maria-Chapdelaine de Dolbeau-Mistassini jeudi soir, puis sera à la Salle Michel-Côté d'Alma vendredi. Le spectacle prévu à Dolbeau-Mistassini affiche complet, mais quelques places sont toujours disponibles pour Alma. Il sera également en supplémentaires au Théâtre Banque Nationale les 5, 6 et 7 mai. Tous les sièges on trouvé preneurs pour les deux premiers soirs, mais il reste toujours des places pour la représentation du 7 mai.

LA TROUPE DU THÉÂTRE DREAM TEAM DE RETOUR À LA DAM-EN-TERRE

# Une formule gagnante




Emmanuel Bédard, directeur artistique de la pièce *Les meilleurs amis du monde*, Virginie Brisson, directrice générale du centre de villégiature Dam-en-Terre, Alain Fortin, président du centre de villégiature et Simon Lepage, comédien, ont procédé à la présentation de la pièce estivale qui sera proposée à la Dam-en-Terre. — PHOTO LE QUOTIDIEN, YOHANN GASSE

**ANNE-MARIE GRAVEL**
*amgravel@lequotidien.com*

Le théâtre d'été sera de retour à la Dam-en-Terre. Le centre de villégiature et le Théâtre Dream Team s'unissent pour une cinquième saison afin de présenter une pièce estivale. La comédie *Les meilleurs amis du monde* sera jouée à 42 reprises à compter du 30 juin.

Le succès des pièces *Le dîner de cons* et *Le Gai mariage* a convaincu le centre de villégiature de renouveler la collaboration avec le Théâtre Dream Team.

Cet été, c'est *Les meilleurs amis du monde*, un classique du théâtre d'été, qui sera proposé au public. «C'est l'histoire d'un couple qui va rejoindre un autre couple d'amis à la campagne. En route, une fausse manoeuvre fait en sorte que le cellulaire du couple appelle chez les amis en question. Ceux-ci entendent tout ce qui se dit dans la voiture. Les propos ne sont pas toujours gentils envers les amis. Mais une fois arrivés, ces derniers font comme si de rien n'était afin de voir à quel point leurs amis sont hypocrites», raconte Virginie Brisson, directrice générale du centre de villégiature, qui promet bien des rires cet été encore.

Le texte de Carole Greep a été adapté par Jean-Denis Beaudoin. La mise en scène a été confiée à Véronique Côté et la direction artistique à Emmanuel Bédard.

La production de Théâtre Dream Team réunit sur scène les comédiens Ariane Bellavance-Fafard, Simon Lepage, Marianne Marceau et Nicolas Létourneau. Ce dernier en est d'ailleurs à sa cinquième présence sur la scène de la Dam-en-Terre. Il a campé François Pignon dans *Le dîner de cons*, le garagiste de *Poison d'avril*, l'acteur raté dans *Le Gai mariage* et l'avocat, rôle principal de *Hier est un autre jour*.

Pour le centre de villégiature, l'association avec le Théâtre Dream Team est une formule gagnante.

«Quand on a présenté *Le dîner de cons* la première année, ç'a donné le ton au créneau qu'on voulait occuper. On veut que les gens viennent s'amuser, qu'ils mettent leur cerveau à "off". C'est du vrai théâtre d'été qu'on présente.»

L'offre plaît au public de la salle qui peut accueillir quelque 230 personnes.

«Notre meilleure année, nous l'avons connue avec la pièce *Le Gay mariage*. Cet été-là, nous avons reçu 7300 spectateurs. C'est très bien pour un théâtre d'été en région», estime Virginie Brisson. Les 42 représentations sont prévues entre le 30 juin et le 26 août. La pièce est aussi offerte en formule souper-spectacle et en combinaison avec les différentes activités proposées à la Dam-en-Terre.

Les billets sont actuellement en vente. Il est possible de se les procurer en téléphonant au Centre de villégiature Dam-en-Terre au 418-668-3016, ou via le réseau Réservatech.

affaires

OR
1285,44
$US/ONCE 9,76

PÉTROLE
55,49
BARIL US$ - 0,76

ALUMINIUM
0,86
$US/LIVRE - 1,11

EURO
0,70807
€EURO 0,87

LE DOLLAR
75,50
¢US 0,47

## PRINCIPAUX INDICES

| Nom | Fermeture | Variation | Volume |
|---|---|---|---|
| S&P/TSX 60 | 920.27 $ | -4.92 $ | 102776444 |
| S&P/TSX 300 | 15648.40 $ | -78.71 $ | 208125623 |
| S&P/TSX VENTURE | 829.77 $ | 0.73 $ | 91858738 |
| DOW JONES | 20591.86 $ | -59.44 $ | 267670491 |
| NASDAQ/USA | 5836.16 $ | -30.61 $ | 0 |
| NASDAQ/Canada | 345.68 $ | 0.00 $ | 0 |

## TORONTO

### Les titres les plus actifs

| Nom | Symbole | Fermeture | Variation | Volume |
|---|---|---|---|---|
| NORTHERN DYNASTY | NDM | 2.42 $ | 0.59 $ | 10694817 |
| BOMBARDIER INC | BBD.B | 2.22 $ | -0.15 $ | 9621367 |
| KINROSS GOLD CORP | K | 5.09 $ | 0.14 $ | 7707308 |
| CENOVUS ENERGY INC | CVE | 14.45 $ | -0.26 $ | 7396196 |
| MANULIFE FINANCIAL | MFC | 22.86 $ | -0.32 $ | 6382042 |
| BLACKBERRY LTD | BB | 11.85 $ | 1.58 $ | 5977379 |
| B2 GOLD CORP | BTO | 3.89 $ | 0.02 $ | 5817609 |
| YAMANA RES INC | YRI | 4.02 $ | 0.08 $ | 5614670 |
| TREVALI MINING | TV | 1.13 $ | -0.07 $ | 5300354 |
| IVANHOE MINES LTD | IVN | 5.42 $ | 0.32 $ | 5148021 |

### Les plus fortes hausses

| Nom | Symbole | Fermeture | Variation | Volume |
|---|---|---|---|---|
| CANADIAN TIRE CO | CTC | 207.20 $ | 2.93 $ | 445 |
| LASSONDE | LAS.A | 240.00 $ | 2.74 $ | 4444 |
| AUTOCANADA INC | ACQ | 24.63 $ | 1.66 $ | 212560 |
| BLACKBERRY LTD | BB | 11.85 $ | 1.58 $ | 5977379 |
| CCL INDUSTRIES INC | CCL.B | 294.85 $ | 1.32 $ | 42428 |
| COGECO INC | CGO | 65.23 $ | 1.32 $ | 21790 |

### Les plus fortes baisses

| Nom | Symbole | Fermeture | Variation | Volume |
|---|---|---|---|---|
| CONSTELLATION | CSU | 633.18 $ | -3.81 $ | 60592 |
| CANADIAN PACIFIC | CP | 200.28 $ | -3.72 $ | 268572 |
| TECK RESOURCES LTD | TECK.B | 29.64 $ | -1.85 $ | 3292875 |
| WASTE CONNECTIONS | WCN | 116.84 $ | -1.83 $ | 56929 |
| METHANEX CORP | MX | 62.65 $ | -1.75 $ | 361651 |
| EQUITABLE GROUP | EQB | 69.15 $ | -1.60 $ | 37844 |

## NEW YORK

### Les titres les plus actifs

| Nom | Symbole | Fermeture | Variation | Volume |
|---|---|---|---|---|
| SPDR S&P 500 | SPY | 234.03 $ | -1.03 $ | 81864436 |
| IPATH S&P 500 VIX | VXX | 17.92 $ | 0.08 $ | 78748681 |
| BANK of AMERICA | BAC | 22.65 $ | -0.27 $ | 76556334 |
| FINANCIAL SELECT | XLF | 23.20 $ | -0.19 $ | 74023032 |
| VANECK VECTORS | GDX | 24.57 $ | 0.00 $ | 64127971 |
| FORD MOTOR | F | 11.23 $ | -0.05 $ | 56588425 |
| iShares MSCI | EEM | 39.31 $ | 0.19 $ | 55149077 |
| DIREXION DAILY JR | JNUG | 7.59 $ | 0.30 $ | 51236676 |
| DIREXION DAILY | NUGT | 11.18 $ | 0.29 $ | 50565816 |
| PROSHARES ULTRA | UVXY | 20.66 $ | 0.21 $ | 45367992 |

### Les plus fortes hausses

| Nom | Symbole | Fermeture | Variation | Volume |
|---|---|---|---|---|
| CABLE ONE INC | CABO | 640.00 $ | 8.59 $ | 59172 |
| US BANCORP | USB.PR.A | 870.93 $ | 5.93 $ | 666 |
| CHIPOTLE MEXICAN | CMG | 458.35 $ | 5.35 $ | 831583 |
| BANK of AMERICA | BAC.PR.L | 1209.60 $ | 4.59 $ | 5086 |
| ALERE | ALR.PR.B | 349.36 $ | 4.37 $ | 113 |
| TEXAS PACIFIC LAND | TPL | 290.48 $ | 3.46 $ | 27117 |

### Les plus fortes baisses

| Nom | Symbole | Fermeture | Variation | Volume |
|---|---|---|---|---|
| BERKSHIRE HATHAWAY | BRK.A | 247930.00 $ | -671.00 $ | 182 |
| WHITE MOUNTAINS | WTM | 863.08 $ | -14.42 $ | 7091 |
| ALLEGHANY DEL | Y | 607.40 $ | -8.17 $ | 27811 |
| AUTOZONE | AZO | 693.34 $ | -7.25 $ | 264967 |
| MARTIN MARIETTA | MLM | 212.79 $ | -6.80 $ | 786345 |
| FEDEX | FDX | 186.31 $ | -6.68 $ | 3427396 |

## NASDAQ

### Les titres les plus actifs

| Nom | Symbole | Fermeture | Variation | Volume |
|---|---|---|---|---|
| BLACKBERRY LTD | BBRY | 8.93 $ | 1.23 $ | 48748887 |
| ADVANCED MICRO | AMD | 12.76 $ | -0.34 $ | 37385363 |
| DRYSHIPS | DRYS | 2.17 $ | 0.43 $ | 29409705 |
| FRONTIER | FTR | 2.03 $ | -0.02 $ | 29249329 |
| CISCO SYSTEMS | CSCO | 32.62 $ | -0.30 $ | 25455074 |
| QUALCOMM | QCOM | 53.39 $ | -1.96 $ | 24822200 |
| MICRON TECH | MU | 26.69 $ | -0.49 $ | 24621861 |
| PLUG POWER | PLUG | 2.32 $ | -0.32 $ | 23472720 |
| SIRIUS XM HOLDINGS | SIRI | 5.09 $ | 0.03 $ | 20892389 |
| APPLE | AAPL | 141.80 $ | 0.17 $ | 20350000 |

### Les plus fortes hausses

| Nom | Symbole | Fermeture | Variation | Volume |
|---|---|---|---|---|
| NEUROCRINE | NBIX | 51.80 $ | 10.32 $ | 13095565 |
| COUPA SOFTWARE INC | COUP | 28.96 $ | 3.49 $ | 8233518 |
| HEALTH CARE | HCSG | 45.55 $ | 3.37 $ | 1434049 |
| SPARK ENERGY | SPKE | 37.45 $ | 3.25 $ | 446679 |
| MAZOR ROBOTICS LTD | MZOR | 31.54 $ | 2.91 $ | 1181395 |
| MESA LABORATORIES | MLAB | 130.00 $ | 2.60 $ | 18293 |

### Les plus fortes baisses

| Nom | Symbole | Fermeture | Variation | Volume |
|---|---|---|---|---|
| THE PRICELINE | PCLN | 1750.01 $ | -18.39 $ | 426815 |
| TESLA INC | TSLA | 296.84 $ | -11.87 $ | 6050682 |
| WINS FINANCE | WINS | 85.01 $ | -11.71 $ | 2719 |
| BROADCOM LTD | AVGO | 209.20 $ | -8.35 $ | 6102582 |
| AMAZON.COM | AMZN | 896.23 $ | -6.13 $ | 2456140 |
| TRACTOR SUPPLY | TSCO | 64.61 $ | -5.86 $ | 9102440 |

## TITRES VEDETTES À TORONTO

| Nom | Symbole | Haut | Bas | Fermeture | Variation |
|---|---|---|---|---|---|
| Encana Corp. | ECA | 16.20 $ | 15.63 $ | 15.66 $ | -0.42 $ |
| Barrick Gold Corp | ABX | 27.03 $ | 26.43 $ | 26.84 $ | 0.05 $ |
| Alimentation Couche-Tard | ATD.B | 61.24 $ | 60.53 $ | 60.65 $ | -0.18 $ |
| Bombardier CL A | BBD.A | 2.54 $ | 2.27 $ | 2.31 $ | -0.13 $ |
| Bombardier Inc. | BBD.B | 2.44 $ | 2.21 $ | 2.22 $ | -0.15 $ |
| BCE Inc. | BCE | 60.98 $ | 60.54 $ | 60.87 $ | 0.23 $ |
| Bank of Montreal | BMO | 98.94 $ | 98.21 $ | 98.25 $ | -0.55 $ |
| Bank of Nova Scotia | BNS | 77.43 $ | 76.45 $ | 76.78 $ | -0.71 $ |
| CAE Inc | CAE | 20.52 $ | 20.40 $ | 20.42 $ | 0.00 $ |
| Cascades Inc. | CAS | 15.61 $ | 15.16 $ | 15.23 $ | -0.28 $ |
| Cogeco Cable Inc. | CCA | 76.58 $ | 75.23 $ | 76.30 $ | 0.90 $ |
| Canfor | CFP | 19.42 $ | 19.15 $ | 19.23 $ | -0.02 $ |
| CIBC | CM | 114.99 $ | 113.30 $ | 113.39 $ | -1.45 $ |
| Canadian Natural Res. | CNQ | 45.50 $ | 44.64 $ | 44.72 $ | -0.54 $ |
| CN Railway Company | CNR | 98.67 $ | 97.25 $ | 97.37 $ | -1.25 $ |
| Canadian Pacific Railway | CP | 203.80 $ | 199.95 $ | 200.28 $ | -3.72 $ |
| Canadian Tire | CTC | 207.20 $ | 206.00 $ | 207.20 $ | 2.93 $ |
| Canadian Western Bank | CWB | 29.17 $ | 28.76 $ | 28.86 $ | -0.28 $ |
| Domtar | UFS | 50.66 $ | 49.09 $ | 49.22 $ | -1.26 $ |
| Emera | EMA | 47.76 $ | 47.33 $ | 47.69 $ | 0.20 $ |
| Enerplus | ERF | 10.92 $ | 10.70 $ | 10.75 $ | -0.13 $ |
| CGI Group Inc. | GIB.A | 62.83 $ | 62.29 $ | 62.36 $ | -0.31 $ |
| Transcontinental Inc. | TCL.A | 25.01 $ | 24.51 $ | 24.57 $ | -0.15 $ |
| Great-West Lifeco | GWO | 36.44 $ | 36.00 $ | 36.07 $ | -0.45 $ |
| Industrial Alliance | IAG | 56.77 $ | 55.80 $ | 55.83 $ | -1.11 $ |
| Societe financiere IGM | IGM | 40.25 $ | 39.70 $ | 39.76 $ | -0.50 $ |
| Imperial Oil | IMO | 41.30 $ | 40.81 $ | 40.96 $ | -0.19 $ |
| Quebecor Inc | QBR.B | 41.80 $ | 41.33 $ | 41.52 $ | 0.00 $ |
| Loblaws Cos. | L | 71.78 $ | 70.58 $ | 71.69 $ | 0.67 $ |
| Laurentian Bank | LB | 58.38 $ | 57.60 $ | 57.87 $ | -0.46 $ |
| Maple Leaf Foods Inc. | MFI | 32.05 $ | 31.85 $ | 31.99 $ | 0.04 $ |
| Magna International | MG | 53.68 $ | 52.99 $ | 53.05 $ | -0.53 $ |
| Metro Inc. | MRU | 41.55 $ | 41.13 $ | 41.52 $ | 0.18 $ |
| National Bank | NA | 55.40 $ | 54.92 $ | 55.12 $ | -0.21 $ |
| Precision Drilling Corp. | PD | 6.75 $ | 6.49 $ | 6.50 $ | -0.16 $ |
| Jean Coutu Group | PJC.A | 20.50 $ | 20.13 $ | 20.43 $ | 0.23 $ |
| Potash Corp | POT | 22.41 $ | 22.12 $ | 22.19 $ | -0.30 $ |
| Power Corp. | POW | 31.19 $ | 30.69 $ | 30.71 $ | -0.50 $ |
| Power Financial | PWF | 34.30 $ | 33.85 $ | 33.88 $ | -0.42 $ |
| Quebecor Inc. | QBR.B | 41.80 $ | 41.33 $ | 41.52 $ | 0.00 $ |
| Rogers Comm. Inc. | RCI.B | 60.36 $ | 59.31 $ | 60.10 $ | 0.57 $ |
| Royal Bank | RY | 96.60 $ | 95.89 $ | 96.06 $ | -0.78 $ |
| Saputo Inc. | SAP | 46.41 $ | 46.11 $ | 46.38 $ | 0.17 $ |
| Sears Canada | SCC | 1.65 $ | 1.61 $ | 1.61 $ | 0.00 $ |
| Shaw Communications | SJR.B | 28.79 $ | 28.16 $ | 28.77 $ | 1.32 $ |
| Sun Life financial | SLF | 47.45 $ | 46.84 $ | 46.89 $ | -0.59 $ |
| SNC-Lavalin | SNC | 54.57 $ | 53.78 $ | 53.98 $ | -0.34 $ |
| Superior Propane Corp | SPB | 13.19 $ | 13.00 $ | 13.05 $ | 0.01 $ |
| Suncor Energy Inc. | SU | 41.55 $ | 41.21 $ | 41.35 $ | -0.12 $ |
| Telus Corporation | T | 44.78 $ | 44.35 $ | 44.64 $ | 0.19 $ |
| Transalta Corporation | TA | 7.67 $ | 7.53 $ | 7.57 $ | -0.11 $ |
| Tembec | TMB | 3.00 $ | 2.95 $ | 3.00 $ | 0.00 $ |
| TD Bank | TD | 66.15 $ | 65.41 $ | 65.57 $ | -0.59 $ |
| Transcanada Pipe | TRP | 63.72 $ | 63.30 $ | 63.46 $ | -0.24 $ |
| Weston George Ltd | WN | 116.55 $ | 114.99 $ | 116.34 $ | 0.77 $ |

# CHRONIQUE JURIDIQUE



**Me Chantale Girardin**

## LA FILATURE À L'ÈRE DES MÉDIAS SOCIAUX

Plusieurs motifs peuvent pousser un employeur à entreprendre des procédures afin de faire suivre un de ses employés à son insu pour observer ses activités. La Charte des droits et libertés de la personne et le Code civil du Québec dressent le cadre juridique qui permet d'évaluer la légalité de la décision de l'employeur de procéder à une telle surveillance. En guise d'exemple, vous n'avez qu'à penser à une dénonciation d'un tiers concernant certaines activités effectuées par un employé absent pour cause de maladie qui seraient incompatibles avec sa condition médicale alléguée. Comme vous pouvez vous en douter, plusieurs critères ont été élaborés par la loi et la jurisprudence afin notamment de préserver la vie privée des travailleurs, tout en permettant à l'employeur d'exercer ses droits de direction. La filature peut ainsi, dans certaines circonstances, permettre à l'employeur de s'assurer que l'absence d'un employé est légitime.

C'est dans l'affaire Bridgestone que la Cour d'appel a établi les critères d'admissibilité de la preuve obtenue à la suite d'une filature. Tout d'abord, la surveillance d'un employé en dehors des heures de travail pourra être admissible en preuve si l'employeur avait des motifs raisonnables d'obtenir une telle surveillance et non de simples soupçons. Il est important de noter que les motifs raisonnables doivent exister et être connus de l'employeur au moment de prendre les mesures visant à procéder à une filature. Ensuite, l'employeur doit choisir des méthodes de surveillance qui ne portent pas atteinte à la dignité de l'employé et qui ne sont en aucun cas abusives. En d'autres mots, cette surveillance de l'employé doit être conduite de la manière la moins intrusive possible.

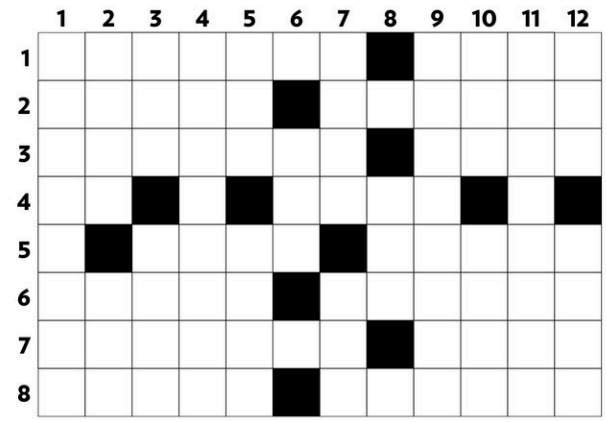
Avec l'avènement des réseaux sociaux, le Tribunal administratif du travail, dans une affaire récente, s'est penché sur la décision prise par un employeur d'enclencher une démarche de surveillance par filature à la suite de la découverte d'une vidéo publiée par son employé sur son profil public Facebook. Le tribunal a conclu que cette vidéo constituait un motif raisonnable permettant à l'employeur de mettre en place la filature, puisqu'il existait de nombreuses contradictions et incohérences suffisamment importantes entre le contenu de la vidéo et les prétentions de l'employé eu égard à sa condition. À ce moment, l'employeur était justifié de mettre en doute l'honnêteté de son employé.

En conclusion, il demeure important pour tout employeur, avant de procéder à une filature, de s'assurer d'être en mesure d'établir des motifs raisonnables permettant de mettre en place une surveillance par filature. En effet, si les critères élaborés par la loi et la jurisprudence ne sont pas respectés, la preuve découlant de la filature pourrait être déclarée irrecevable par un tribunal et l'employeur en cause s'expose à des poursuites en dommages et intérêts.

**Me Chantale Girardin**
**Bureau de Saguenay**
**Téléphone : 418 545-4580**

CAIN LAMARRE
S.E.N.C.R.L. / AVOCATS
LÀ OÙ VOUS ÊTES.MD
CASGRAIN WELLS
clcw.ca
MONTRÉAL QUÉBEC **SAGUENAY** SHERBROOKE DRUMMONDVILLE RIMOUSKI SEPT-ÎLES VAL-D'OR ROUYN-NORANDA ALMA SAINT-GEORGES RIVIÈRE-DU-LOUP AMOS ROBERVAL SAINT-FÉLICIEN PLESSISVILLE AMQUI
5127830

## MOTS CROISÉS JUNIOR



**HORIZONTALEMENT**

**1** Parler toujours des mêmes choses – Mot hébreu signifiant ainsi soit-il.
**2** Sentiment très intense – Prénom de la chanteuse Moffatt.
**3** Il est le premier dans le calendrier – Lieu où le lièvre se retire.
**4** Charpente du corps humain – Elle recouvre l'extérieur du corps.
**5** Moi – Faire des vers.
**6** Se servir d'un pistolet – S'ouvrir, en parlant des fleurs.
**7** On y loge des chevaux – Ce qui unit entre elles deux ou plusieurs personnes.
**8** Ensembles de pages Web accessibles via Internet – Mèche de cheveux divisée en trois et entrelacée.

**VERTICALEMENT**

**1** Mis en plus.
**2** Réunion d'objets divers – Mot signifiant dans le lieux où on se trouve.
**3** Qualité naturelle – Qui n'a pas subi de transformation.
**4** Abeille qui butine et assure la construction ou la défense de la ruche.
**5** Action de sélectionner – Action de briser.
**6** Partie terminale du blé.
**7** Difficile à trouver – Le soleil s'y lève.
**8** Arme de Robin des bois.
**9** Petite tige d'acier percée d'un trou pour passer un fil.
**10** Cinquième dans le calendrier – Il y en a 12 dans le calendrier.
**11** Complètes.
**12** Venue au monde – Courroie qui est fixée au mors du cheval.

**SOLUTION** du dernier numéro

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | T | R | I | B | O | R | D | ■ | P | L | A | T |
| 2 | R | A | L | E | ■ | A | U | B | A | I | N | E |
| 3 | E | T | ■ | A | I | M | E | ■ | T | R | O | T |
| 4 | M | E | D | U | S | E | ■ | B | I | E | R | E |
| 5 | P | ■ | E | ■ | O | R | A | L | E | ■ | M | ■ |
| 6 | L | E | G | A | L | ■ | M | E | N | T | A | L |
| 7 | I | L | E | ■ | E | T | E | ■ | T | O | L | E |
| 8 | N | U | L | L | E | ■ | N | I | E | C | E | S |

## MOT MYSTÈRE

AIRELLE
ARBORE
ARBRE
AREQUIER
AROLE
AUNAIE
AUNE

CEDRE
CEPEE
CIME
COUPER
CYTISE

DRYADE

EBORGNER
ECORCE
ECOT
ECRUES
ELAEIS
ELEIS
ENTER

FORET
FRENE

GAIAC
GELIF
GENET
GREFFER

INDIGENE

JAQUIER

LIARD

MAI
MERISIER

NEFLIER
NERE
NOYER

ORNE

**ARBRES - Un mot de 8 lettres**

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| B | E | L | O | R | A | R | B | O | R | E | R | E | N | M |
| R | E | H | C | E | P | E | E | N | U | A | E | L | R | A |
| S | U | E | S | I | T | Y | C | I | C | I | Y | L | E | I |
| I | A | R | E | S | H | T | T | I | A | O | O | E | P | O |
| E | E | E | N | I | E | O | N | R | P | N | N | R | U | U |
| L | D | I | R | R | C | E | E | L | U | E | U | I | O | Q |
| E | I | L | O | E | N | S | A | N | G | A | I | A | C | E |
| B | R | F | P | M | O | N | S | I | E | C | R | U | E | S |
| O | O | E | M | I | C | D | D | I | N | R | R | B | D | G |
| R | B | N | C | O | N | N | R | R | E | F | F | E | R | G |
| G | I | T | N | L | I | E | T | A | T | A | N | S | E | E |
| N | N | E | E | I | U | A | D | O | L | H | L | U | J | L |
| E | I | R | J | A | Q | U | I | E | R | E | U | E | E | I |
| R | E | C | O | R | C | E | U | A | E | R | P | Y | T | F |
| D | R | Y | A | D | E | R | E | I | U | Q | E | R | A | N |

**Solution du dernier problème : MARAVEDIS** 13-04-2017

OSERAIE
PECHER
PELARD
PINEDE
PLANCON
QAT
QUINCONCE
RACINE
REJET
RIDEAU
ROBINIER
SEQUOIA
TAN
THE
THUYA
ULCERE
YEUSE
YPREAU

## MOTS CROISÉS

**HORIZONTALEMENT**

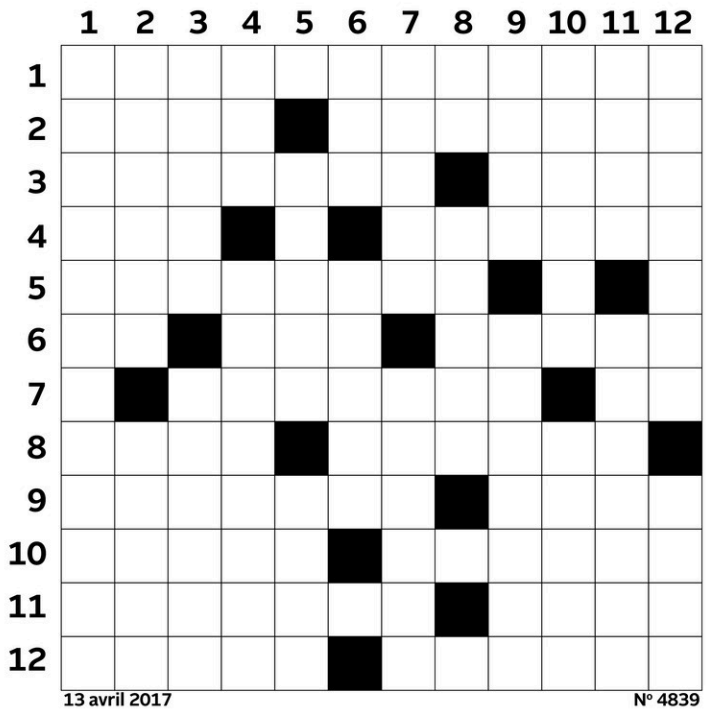
1. Dispositif qu'on retrouve dans les automobiles.
2. Automobile – Renommées brillantes.
3. Fragment de pierre – Berge.
4. Drogue – Orner une étoffe.
5. Neutre.
6. À moi – Étendue très aride – Tissu damassé.
7. Pliées dans le coin – Nord-est.
8. État hallucinatoire – Une autre fois.
9. Employées en parfumerie – Lâche pied.
10. Marque utilisée pour noter un passage douteux dans les anciens manuscrits – Affecte l'oeil.
11. Relatif au nom d'une personne – Certains sont ménagers.
12. Arrêt de circulation – Ouverte.

**VERTICALEMENT**

1. Cris de joie.
2. Capitale du Tibet – Androïde.
3. Disgracieuse – C'est un art.
4. Adresse – Substance récoltée par les abeilles.
5. Boucher – Sein.
6. Moi – Qui est en feu.
7. Cercles – Stocke du grain.
8. Vache – Instrument médiéval.
9. Tour cycliste d'Italie – Marginal.
10. Dépourvus d'attrait – C'est un miroir.
11. Activité nocturne – Nouveaux.
12. Alcaloïde végétal – Pour suspendre.

**SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO**

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | E | F | F | E | R | V | E | S | C | E | N | T |
| 2 | B | I | E | N | N | A | L | E | ■ | N | E | E |
| 3 | O | S | E | R | ■ | R | U | B | I | C | O | N |
| 4 | U | T | ■ | A | R | E | ■ | A | R | E | N | A |
| 5 | R | O | U | G | E | U | R | S | ■ | N | ■ | C |
| 6 | I | N | N | E | E | S | ■ | T | A | S | S | E |
| 7 | F | ■ | A | ■ | L | E | V | E | R | ■ | T | ■ |
| 8 | F | A | N | A | L | ■ | O | S | I | R | I | S |
| 9 | A | L | I | M | E | N | T | ■ | Z | E | B | U |
| 10 | N | O | M | E | ■ | A | E | R | O | B | I | C |
| 11 | T | R | E | N | T | O | N | ■ | N | U | E | E |
| 12 | E | S | S | E | ■ | S | T | R | A | S | S | E |



13 avril 2017 N° 4839

## SUDOKU

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 7 | 8 | | 5 | | | 2 | 9 |
| | 3 | 6 | | 4 | | 7 | | 8 |
| | | | 2 | | | | | |
| | 4 | | | 6 | | | | |
| 5 | | | | 1 | 3 | | | 4 |
| 6 | | 3 | 9 | | | | 7 | |
| 3 | | 9 | 8 | | 5 | 2 | | |
| | 1 | | | | | 6 | | |
| | | | | | | | | |

4115

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

**SOLUTION DU DERNIER SUDOKU**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 6 | 2 | 5 | 4 | 1 | 9 | 3 | 8 |
| 5 | 8 | 1 | 9 | 2 | 3 | 4 | 7 | 6 |
| 3 | 9 | 4 | 8 | 6 | 7 | 1 | 5 | 2 |
| 2 | 7 | 9 | 4 | 3 | 5 | 8 | 6 | 1 |
| 8 | 4 | 5 | 1 | 9 | 6 | 7 | 2 | 3 |
| 6 | 1 | 3 | 7 | 8 | 2 | 5 | 9 | 4 |
| 4 | 3 | 8 | 2 | 7 | 9 | 6 | 1 | 5 |
| 1 | 2 | 7 | 6 | 5 | 4 | 3 | 8 | 9 |
| 9 | 5 | 6 | 3 | 1 | 8 | 2 | 4 | 7 |

4114

**Niveau de difficulté :** facile

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

## CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| L<br>L<br>S<br>R | A<br>A | N<br>Q<br>A | M<br>C<br>U<br>D | O<br>E<br>E<br>E | U | D<br>L<br>L<br>P | E<br>E<br>U<br>A | U<br>S | R<br>E<br>C<br>S | O<br>O | D<br>P<br>R<br>U | F<br>P<br>L<br>E | U<br>S<br>F | |
| | | ■ | | | | | | | | ■ | | | ■ | |
| | ■ | | | | ■ | | | | | ■ | | | | |
| | ■ | | | | | | | ■ | | | | | | |
| | | | | | ■ | | | ■ | | | | | | |

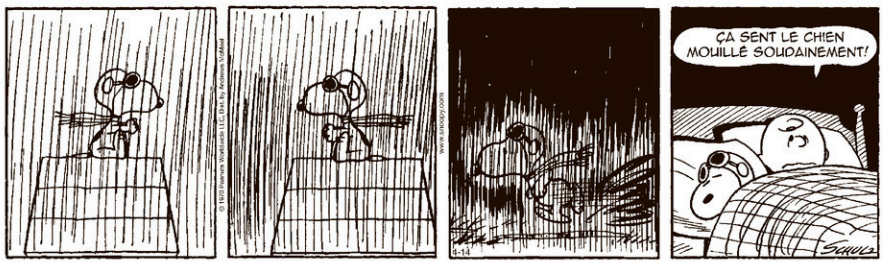
**Thème : Citation de Publius Syrus**

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

**Solution du dernier numéro :**

Citation de Baltasar Gracian Y Morales : Beaucoup seraient sages s'ils ne croyaient pas l'être.

## Peanut




## Ben




## Boris




# HOROSCOPE 13 avril 2017

**Bélier (21 mars au 19 avril):** Vu que le Soleil en Bélier y « flirte « avec Uranus, vous pourriez faire une percée importante sur le plan idéologique, soit en faisant valoir le bien-fondé de vos opinions, soit en embrassant de nouvelles théories rendant votre cours d'action nettement plus efficace. Et compte tenu de la Lune en Scorpion, le temps est venu de remettre les pendules à l'heure dans une relation en difficulté.

**Taureau (20 avril au 20 mai):** L'influence de Mars et de Mercure en Taureau devrait vous permettre de repartir à neuf sur des bases solides. Vous ne regretterez pas d'avoir fourni un effort supplémentaire afin de réunir toutes les conditions gagnantes, même si cela semble exiger plus de temps. La question qui vous préoccupe se transformera en réponse si vous recherchez de l'information pertinente.

**Gémeaux (21 mai au 21 juin):** Étant donné que la Lune en Scorpion n'est pas celle qui vous est la plus favorable, votre imagination pourrait vous jouer des tours. Sachant cela, vous ne devriez pas vous inquiétez inutilement pour des spéculations non fondées et surtout non confirmées. Jusqu'à preuve du contraire, vous pourrez considérer que tout demeure au beau fixe et dormir sur vos deux oreilles.

**Cancer (22 juin au 22 juillet):** Honorez le médecin avant que vous n'ayez besoin de lui. Compte tenu des astres actuellement au carré de votre Signe, il serait malvenu de contacter quelqu'un que vous avez négligé dans le seul but de demander service. Afin d'éviter une telle situation, il est recommandé d'entretenir régulièrement vos contacts. Y a t-il quelqu'un à qui vous n'avez pas donné de nouvelles récemment

**Lion (23 juillet au 22 août) :** Malgré la Lune en Scorpion, le Soleil en Bélier vous revigore et permettra le surpassement. Vous serez capable de passer outre une contrainte qui vous limitait. Une personne importante à vos yeux appuiera la démarche que vous contemplez. Ce n'est pas le moment de vous désister ou d'agir avec retenue. Profitez plutôt de ce climat astral pour aller droit au but.

**Vierge (23 août au 22 septembre) :** Tandis que Vénus actuellement de retour en Poissons fait face à votre Signe, votre vie sociale devrait être en plein essor, ou du moins en bonne remontée. Ne reculez pas devant une responsabilité qui vous incombe, car la suite des évènements ne vous décevra pas. Une opportunité que vous convoitiez jadis pourrait enfin vous être disponible, mais vous intéresse-t-elle encore?

**Balance (23 septembre au 23 octobre):** Vous pourriez constater que certaines personnes abusent injustement de privilèges, ou qu'elles ne méritent tout simplement pas les faveurs qui leur sont accordées. Toutefois si on creuse un trou pour faire tomber quelqu'un, on risque de tomber dedans soi-même. La Lune en Scorpion invite à la prudence, vous suggérant de ne pas intervenir dans une telle situation vous-même.

**Scorpion (23 octobre au 21 novembre):** La Lune en Scorpion pourrait vous inciter à ménager les gens, mais de vous empêcher de saisir une opportunité par crainte de peiner quelqu'un d'autre ne contribuerait qu'à faire naître en vous un certain ressentiment. Du moment que votre but n'est pas de blesser délibérément autrui, vous devriez simplement écouter votre coeur et faire ce dont vous avez envie

**Sagittaire (22 novembre au 21 décembre):** L'actuelle rétrogradation de Saturne en Sagittaire pourrait vous donner l'impression que ce sont les autres qui obtiennent les bénéfices. Cependant, advenant que ce soit le cas, le fait de sombrer dans l'apitoiement n'y changerait rien. Il est probable que votre perception d'une situation soit pessimiste. Chassez ces doutes injustifiés. Demain la Lune sera en Sagittaire...

**Capricorne (22 décembre au 19 janvier):** Quel boute-en-train! Étonnant chez un vrai Capricorne. Mais la Lune en Scorpion promet de vous propulser au coeur de l'action. Il suffira de ne rien exagérer pour ne rien regretter. Il se peut que certaines personnes comptent sur votre discrétion. Ne les décevez pas et ne propagez pas une nouvelle avant d'avoir reçu l'approbation de la personne en cause.

**Verseau (20 janvier au 18 février):** La gêne est le pire ennemi de vos ambitions sociales. Si vous désirez que les autres vous appuient dans vos démarches, vous devez commencer par rendre vos intentions publiques. Il vous suffira de prendre le contrôle de la situation. Dans un groupe, vous serez capable de déterminer de nouvelles limites et de suggérer un code de conduite qui sera acceptable pour tout le monde.

**Poissons (19 février au 20 mars):** L'actuelle présence de Neptune en Poissons risque de vous illusionner. Vous risquez de voir la vie en rose, ce qui n'a rien de dramatique si cet éventuel manque de lucidité passager ne vous amène pas à faire des choix peu judicieux et regrettable. Profitez des belles choses que la vie vous offre, mais attendez de confirmer vos données avant de faire un choix permanent.

## JEUDI À LA TÉLÉ

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

| 13 AVRIL | 8h00 | 8h30 | 9h00 | 9h30 | 10h00 | 10h30 | 11h00 | 11h30 | 12h00 | 12h30 | 13h00 | 13h30 | 14h00 | 14h30 | 15h00 | 15h30 | 16h00 | 16h30 | 17h00 | 17h30 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| CKTV | Kate/M-im-Mim | Mécan-imaux | L'Épic-erie | Marina Orsini | | | Ricardo | Silence, on joue! | Téléjou-rnal Midi | Les échangistes | | Un gars, une fille | Downton Abbey | | | Mr. Bean | Entrée principale | | | Silence, on joue! |
| V | Atomes crochus | Infopu-blicité | LesInfos/ Les infos | LesInfos/ Les infos | Guerre des clans | Rire et délire | | La Bible / La Passion | | UN ÉTRANGER PARMI NOUS (2004) avec Andrew Kraulin, Perry King, Linda Purl. | | | NORA ROBERTS: SUR LE FIL (2009) | | | | | Les Simpson | Les Simpson | Guerre des clans |
| CJPM | (6h00) Salut Bonjour | | | | 2 filles le matin / Cathy Gauthier | | Le Tricheur | Mario Dumont | TVA nouvelles | | MONSIEUR OUI (2008) avec Zooey Deschanel, Bradley Cooper, Jim Carrey. | | | | Nouvelles /Publicité | Les feux de l'amour | | (:25) Top modèles | (:55) TVA nouvelles | |
| TQc | L.People/ (:25) Mofy | Masha/Mi chka/Sam | Le Bricoleur | Pat'Pa-trouille | Dora | Pierre Lapin | Banc public | | Génial! , Anne Casabonne. | | Point doc | | Format familial | Conseils famille | Toc toc toc | (:25) Toc toc toc | VicViking/ VicViking | Argon-autes | Cités d'or | Salmi-gondis |

| 13 AVRIL | 18h00 | 18h30 | 19h00 | 19h30 | 20h00 | 20h30 | 21h00 | 21h30 | 22h00 | 22h30 | 23h00 | 23h30 | 00h00 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| CKTV | Le Téléjournal 18 h | | District 31 | Infoman | Prière de ne pas envoyer de fleurs / Philippe Bond | | Les échangistes | | Le Téléjournal | | Entrée principale | | |
| V | Atomes crochus | Un souper parfait | L'arbitre / Moments inédits | | L'amour est dans le pré / Les retrouvailles | | CSI: Miami / Tous à terre | | En mode Salvail | (:50) Rire et délire | | (:50) Infopublicité | Zone Séduction |
| CJPM | TVA nouvelles | Le Tricheur | Piment fort , Mario Tessier. | La Voix | Du talent à revendre | | Esprits criminels / Les Inspirés , Fred Koehler. | | TVA nouvelles | (:35) Denis Lévesque | | (:35) Piment fort | (:05) ALEXANDRE |
| TQc | Cochon dingue | Cuisine futée, | Génial! / Anaïs Favron , Marc Hervieux. | | MTL | La mafia américaine | SOS sages-femmes / La force des femmes | | Poldark / Adversité | | (:05) Les francs-tireurs | | (:05) Like-moi! |
| TV5 | (17h50) QuestChamp | Le Journal de France 2 | Naissances à la ferme | | Des racines et des ailes - Au volant d'une Bugatti de 1926, Caroline Bugatti nous emmène sur les plus belles routes. | | | | Patrouille | | Journal/(:20) J.Afrique | (:40) Profilage / Viscéral | |
| CANAL D | Douanes sous haute | Douanes: Canada | La malédiction de Shepherdstown | | Chroniques paranormales / Le trou | | Les dossiers de la NASA / Nazis contre soviétiques | | Amour fatal / Richter | | 24CH | Le boss des enchères | Le Grand Rire de... |
| RDI | Le National | RDI économie | 24/60 | | Les grands reportages / Les dossiers secrets du Vatican | | Le Téléjournal | | RDI économie | Le National | Le National | 24/60 | |
| RDS | (16h30) Le 5 à 7 | Hockey 360° | IIHF Hockey / Lettonie c. Canada - Championnat mondial M18 | | | | | L'antichambre (D) | | Sports 30 | Sports 30 | 25 ans d'émotions / Le vendredi Saint | |
| VIE | Le pro du patio | Cuisiné avec amour | Mini-maisons sur mesure / La famille Watt | | Vendre ou rénover? / Linda et Chris | | Flipping à Las Vegas / La maison de rêve | | Proprio en otage | Proprio en otage | Vie de tournée / Bobby Bazini | | Médium |
| SERIES+ | Élémentaire / Qui veut la peau de Bobby belle gueule? | | Les lettres orphelines / Perdu sans toi Partie 2 de 2 | | Les mystères de Laura / Triangle amoureux | | Madame la Secrétaire d'État / Thérapie de couple | | Sur-vie | | Crimes majeurs / Peine de coeur | | Élémentaire |
| Z | Remorquage à Lizard Lick | Les pros du ticket | Seuls et tout nu / Escapade à Bornéo | | BattleBots: Combats de robots | | Les pires chauffards québécois | | Les stupéfiants / Revisité | | On va s'coucher | Infiltration / Orgies | Californica-tion |
| HISTORIA | La fièvre des encans | Les moteurs | Fais un homme de toi | Rapides et dangereuses | Fous bolides Partie 2 de 2 | Voitures de rêve | Alaska: haute tension / À glacer le sang | | Beautés d'acier | Beautés d'acier | Béliveau / La Coupe | | Pawn Stars |
| ÉVASION | Benoit à la plage / Noirmoutier | | Direction la mer / Kennebunk | | Spots de baignade secrets | | Ben & Breakfast | | Hôtels de luxe / Hôtels de Barcelone | | Les vacances de Monsieur Bruno | | Bouffe en cavale |
| ARTV | Downton Abbey / Une histoire moderne | | Casa Nova | Danser! | Visite libre | Québec Western | Code(s) Polar / Le criminel, la victime et l'enquêteur | | LE TROTSKI (2009) avec Colm Feore, Emily Hampshire, Jay Baruchel. | | | (:55) Lire | À tout hasard |

# Petites Annonces

1051, boulevard Talbot, Chicoutimi • Courriel: classees@lequotidien.com

418 549-4444
Ligne sans frais 1 800 866-3658

Heures d'affaires:
Du lundi au vendredi
Sur place: 8 h 30 à 16 h 30
Par téléphone: 8 h à 17 h 30

## IMMOBILIER VENTE

### 6644 Propriétés à vendre

JUMELÉ à vendre, Cartier du Manoir Arvida, sur 4 étages, orienté Est Sud Ouest, plafond 9pi, pl. bois franc, 2 s/bains, coin lavage, grand terrain, offrant beaucoup d'intimité, arbre mature, très propre, libre rapidement, 418-548-7219

SHIPSHAW 1530 Delisle, bungalow, avec logement 4½, rénovée, moderne, verrière, terrain 165'X165' et patio, libre rapidement, évalué à 238,000$. DuProprio.com #691952. Tél.:418-690-6659.

## IMMOBILIER LOCATION

### 6737 Logements à louer

**3½, 4½, 5½**

**1 MOIS GRATUIT**

**Chicoutimi-Nord et Chicoutimi**
**Disponibles immédiatement**
**Rénovés**
**Céramique et bois flottant**

**Tél.:418-944-8580**

**3½, 4½ et 5½**
CHICOUTIMI près centres d'achat, entièrement rénovés, possibilité de chauffé, éclairé. Tél.:418-612-6354.

3783 Tessier, 4½ style condo, entrée sécurisée, insonorisation supérieure, non ch., non écl., 650$/mois, 418 550-4804

**310•PRET**
310-7738
**PRÊTS entre 500$ et 1 000$**
• Aucune enquête de crédit
• Approbation en 5 minutes
• Ouvert 7 jours/7, de 8 h à 20 h
*Composez sans frais le* **310-PRET**

### 6737 Logements à louer

3799 RUE STE-CÉCILE, 4½ rénové au complet en 2016. Rideau incl., non ch./non écl., non-meublé, 560$/mois, rez-de-ch. libre 1er juin 418 542-8455 ou 418 550-4286.

3½ - 817 McLaren, très grand, terrasse 16x24, non ch., non écl., 540$,418 550-4804

**3½ et 4½, Arvida, 2372 Mathias, non ch., non écl., eau chaude fournis, (3½) 440$, (4½) 540$, libre ou 1er juil., 418 699-0105.**

3½, JONQUIÈRE, demi s/sol, bien éclairé, non ch., non écl., 400$, 418-812-8806

4½, 400$, non ch./écl., déneigé l'hiver, libre 1er avril, 463 Jos-neil-Girard, 418 672-6049

**CHANCE UNIQUE**

**4½ ARVIDA, coin du manoir du Saguenay**
600$ non ch./écl., 1er juillet,
eau chaude, pas d'animaux, **418 812-4450**

4½, CHICOUTIMI, près des Centres Commerciaux, libre imm., ou 1er juin, 1er juil, 418-678-2960.

4½ CHICOUTIMI, rue Massenet, propre et paisible, déneigé, non-fum., 530$ non ch./ni écl., 1er juil, ou avant, réf., 418 540-1744

4½ CONDOS - Chicoutimi, voisin centre d'achat, rez-de-ch. (2), à l'étage (3), pl. et mur en béton, presque neuf. (Aussi 3½ dispo) Jean-Guy Simard : 418 540-1234.

4½ JONQUIÈRE, non ch. non écl., près des Galeries Jonquière, remise, stat ind., 460$/mois 418 542-3089 ou 418 815-3286.

4½ JUMELÉ CHICOUTIMI, Rivière Du Moulin, ultra moderne, planfond cathédrale, à palier, Jean-Guy Simard : 418-540-1234.

4½, spacieux loft, ch., écl., centre-ville, libre, 418-690-3142 ou 418-543-3907.

7½ sur 2 étages, 299 Rimbaud, stat. et terrain privé, clim., échangeur d'air, remise 24' long, non ch., non écl., 1060$/mois, 418 550-4804

### 6737 Logements à louer

**ALEXIS (Place) JONQUIÈRE**
**Rues Nadeau et Truchon**
***promotion***
**3½ à partir de 500$/mois**
**5½, à partir de 700$/mois**
**rénovés, chauffés, éclairés,**
**porte patio**
**Près de Canadian Tire,**
**CFP et du CÉGEP.**

**Tél.:1-581-500-0303**
**(sans frais) ou**
**418-812-4470**

**A LOUER, 2½, 3½, 4½, bons prix.**
**418-543-2362**

**ARVIDA**
**CHAUFFÉS, ÉCLAIRÉS**
**2½ à 5½, 455$ à 599$**

**Rénovés, 1 mois gratuit,**
**près du Faubourg Sagamie**

**PROMOTION**
**CARTES-CADEAUX OFFERTES**

**418-548-3773**
**ou**
**418-512-3565**

CHICOUTIMI, (2) 3½, 521 ch. de la Réserve, 289-B, rue Bégin, ch./écl., Tél.:418 503-1110.

CHICOUTIMI, 3½ et 4½, 435$ tout compris à 595$, près services, 1er juil. 1 418 834-6144.

CHICOUTIMI 3½, rez-de-ch., non-fum., idéal retraité, 450$/m. chauffé. Tél.:418-543-0812.

**CHICOUTIMI 4½, 5½, Place des Écorceurs, non chauffés, non éclairés, eau chaude fournie, entrée lave-vaisselle, concierge sur place. Tél.:418-818-0292, 418-549-7923.**

CHICOUTIMI 4½, grand, rez-de-chaussée, 566 Morin, 625$/mois. Tél.:418-549-3233.

CHICOUTIMI 4½ libre 1er juillet, 575$ non ch./non écl., non meublé, 418 690-2433

### 6737 Logements à louer

CHICOUTIMI 4½, près Place du Royaume. rue Joseph-Dandurand et Lorenzo Genest, très propre, un stat., remise, pas d'animaux. Tél.:418-812-7027, 418-812-1947.

CHICOUTIMI 4½ spacieux et moderne, rue des Roitelets, à l'étage, plancher chauffant, climatisé, 2 balcons, libre. Tél.:418-540-9470.

CHICOUTIMI grand 4.1/2, quartier Murdock, près des services. Infos.:Tél.:418-549-2710.

CHICOUTIMI Nord, grand 3½, ch., écl., stat., asphalté, entrée indépendante, remise et système d'alarme incl., près du Jean-Coutu. 418 543-6437

JONQUIÈRE, 1 1/2, sécuritaire, idéal personne âgée, ch./écl., meublé, lav/séc., aspirateur, 375$/mois, 418-542-8843.

**JONQUIERE-1 mois gratuit,** 4½ (375$), 5½ (435$), 6½ (475$), remise, 418-547-6469.

**JONQUIERE**
2306 Truchon, 4½, rez-de-chaussée, rénové, entrée contrôlée, 585$, chauffé, éclairé. Tél.:418-542-3715, 418-612-6354.

JONQUIERE 3 1/2, meublé, non chauffé, non éclairé, 380$/mois, libre. Tél.:418-812-0474.

JONQUIERE 3½, 4½, près cégep, repeints, 1 stat., remise int., ch., pas d'animaux, possibilité de mois gratuits sur bail 12 mois pour 4½ seulement. Tél.:418-812-7027, 418-812-1947.

JONQUIÈRE, 3587 Racine, secteur Kénogami, 4½, rez-de-ch. d'une maison, non ch., non écl., 2 stats., cabanon, accès cour arrière, 618$/mois, libre 1er juil., 418 542-6229

JONQUIÈRE, 3½, non ch./écl., avec toile et luminaires, près Cégep, 460$, non-fumeur, pas d'animaux 418 820-6623.

JONQUIERE 3½, St-Georges, grand, 475$, ch., écl., eau ch. fournie. Tél.:418-550-5187.

JONQUIÈRE, 41/2, 2e étage, rénové, pas d'animaux, 1er juil., 675$, 418 547-4668.

JONQUIERE 4 1/2, 495$/mois, non chauffé, non éclairé. Tél.:418-812-0474.

JONQUIERE 4.1/2, près centre-ville, grand, 570$/mois, non chauffé, non éclairé, remise, libre juin. Tél.:418-547-5073, après 15h.

JONQUIÈRE, 4½, 1er juil., 3463 Du Muguet, 565$, non ch. non écl., toit cathédrale, stat. déneigné, 418-542-3542, 418-540-5130

**JONQUIÈRE**
4½, 5½ (2248 St-Jérôme, secteur hôpital, tout inclus, 1812 Ste-Famille, Kénogami), rénovés. Tél.:418-612-6354.

JONQUIERE 4½, condo de luxe neuf, 1117 pi.ca., clim., cabanon, céramique chauffante, balcon 12X12, 900$/mois. Tél.:418-944-2001.

### 6737 Logements à louer

**JONQUIÈRE, 4½,** près de tous les services, endroit paisible 350$ par mois, non ch./écl. 418 412-3578 ou 581 490-3578

JONQUIERE, 5½, rue des Sizerins, 585$, non ch. ni écl., près du IGA St-Hubert, grand parc en arrière Tél.:418 817-2578.

JONQUIERE, loft, nouvelle constr., libre imm., style condo, superbe très luxueux, foyer au gaz, vue magnifique, rue St-Dominique, idéal pour retraités. 418-591-0880.

JONQUIERE rue St-Hubert, 3½ et 4½, idéal retraités ou semi-retraités, entrée contrôlée, chauffé, éclairé. Tél.:418-540-1234.

KÉNOGAMI 5½, 2e étage, 530$/mois, non chauffé, non éclairé, libre. Tél.418-812-2989.

**LA BAIE 3½** Semi-meublé, non ch./écl., eau ch., réf.demandées, 405$, 418 544-6320.

LA BAIE, grand 4½ demi s/sol, non ch., non écl., 2 stats., non-fumeur, 465$. Libre 1er juillet. 418-544-7508.

SAINT-HONORÉ 41/2, demi-sous-sol, non chauffé, non éclairé, semi-meublé, très propre, idéal pour couple ou personne seule, non-fumeur, pas d'animaux, 500$/mois, plusieurs extras, libre 1er juillet. Tél.:673-7672.

SHIPSHAW 4½, très grand, meublé, vaisselle et câble fournis, chauffé, éclairé, 700$/mois, sans bail, libre. 418-690-6659.

ST-FULGENCE 4½, 370$/mois, non chauffé, non éclairé, libre. Tél.:418-545-9447.

### 6761 Chambres à louer

À l'arrière Place du Royaume, près arrêt autobus, buanderie, Internet, 418-549-3621

CHAMBRE à louer, entrée privée, salle de lavage, cuisinette, 418 812-1839

### 6762 Maisons à louer

Arvida maison en rangée, 2 c. à c., 3 niveaux, 793$, non ch., non écl. Tél.:418-699-1413.

### 6763 Chalets à louer

ALMA, bord Lac St-Jean, maison/chalet à louer, mai à sept., à la sem., 438-885-4327

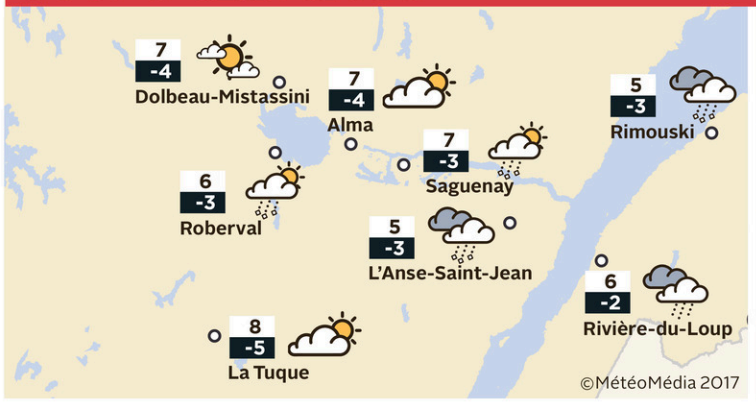
### 6767 Bureaux et locaux à louer

Chicoutimi 615 Audet/boul.Université, 1,500 pi2, asc.+ s/sol, 850$. Tél.:418-549-3233.

KÉNOGAMI petit local comm., idéal salon coiffure ou couturière, etc. 418 812-2989.

LOCAL À LOUER 46' X 24', 2e 50' X 50', chauffé, libre, Chicoutimi Nord 418-690-6340

## COUP D'ŒIL MÉTÉO




**Demain**
Max. 10
Min. -2
Ciel variable
Précipitations : 20 %
Vents de l'ouest 15 km/h

**Samedi**
Max. 10
Min. 3
Ciel variable
Précipitations : 30 %
Vents légers

**Dimanche**
Max. 6
Min. 0
Faible pluie
Précipitations : 70 %
Vents légers

**Lundi**
Max. 2
Min. -7
Quelques flocons
Précipitations : 70 %
Vents du nord-ouest 20 km/h

## AU QUÉBEC

| | | | |
|---|---|---|---|
| Baie-Comeau | Plu et nei | 6 | -1 |
| Chibougamau | Beau | 4 | -2 |
| Gaspé | Plu et nei | 4 | -1 |
| Gatineau | Ensoleillé | 13 | -1 |
| Îles-de-la-Mad. | Averses | 3 | 0 |
| Maniwaki | Soleil | 11 | -4 |
| Montréal | Variable | 13 | 0 |
| Mont-Tremblant | Beau | 9 | -4 |
| Québec | Variable | 9 | -3 |
| Rimouski | Plu et nei | 5 | -3 |
| Sept-Îles | Averses | 6 | -1 |
| Sherbrooke | Averses | 11 | -1 |
| Tadoussac | Averses | 7 | -2 |
| Thetford Mines | Plu et nei | 8 | -4 |
| Trois-Rivières | Variable | 11 | -2 |
| Val-d'Or | Ensoleillé | 7 | -3 |

## LE SOLEIL

5h57 — 19h32
Durée du jour : 13h35

**LA LUNE**
Coucher : 7h29 — Lever : 22h01
19 avr. — 26 avr. — 2 mai — 10 mai

## LES MARÉES

| La Baie | | Chicoutimi | |
|---|---|---|---|
| Heure | Hauteur | Heure | Hauteur |
| 5h34 | 5,3 | 0h36 | 0,6 |
| 11h47 | 0,6 | 5h46 | 4,4 |
| 17h56 | 4,6 | 13h06 | 0,5 |
| 23h44 | 0,8 | 18h19 | 3,7 |

**LE VENT**
Vents Ouest à 20 km/h

Météo Média
Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

### 6768 Entrepôts, garages et stationnements à louer

CHICOUTIMI 766 rue Alma, entrepôt non chauffé, 20'x30', 12 pieds de haut, 2 portes de garage, Tél.:418-591-0087.

## SERVICES ET EXPERTS

### 6782 Santé et soins à domicile

SIÈGE de bain neuf avec télécommande, garanti 4 ans, 790$. Tél.:418-542-5161.

### 6783 Massothérapie et soins thérapeutiques

SOULAGEMENT des douleurs du canal carpien, **www.massein.ca** ou **418 550-1976**

### 6787 Argent à prêter

**PRÊTS DE 500$**
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
**1-866-482-0454**

### 6788 Services professionnels et divers

IMPOT - IMPOT - IMPOT
Service rapide et courtois
Impôt informatisé
TRANSMISSION TED
Francine Gaudreault
418-547-0898

### 6795 Réparation, rénovation et construction

ARMOIRES cuisine, décapage de meubles. A bon prix. Tél.:418-695-3974, 418-815-2187.

Spécialité: toitures et rénovations de tous genres. RBQ.: 5699-9352-01. Tél.:418-590-4771 ou 418-549-5617 laisser message.

### 6796 Toitures

TOIT-DURE: experts en toiture de bardeaux, meilleur prix. Licence R.B.Q. 5722-4081-01. Soumission gratuite. Tél.:418-590-4309.

### 6797 Paysagement et services extérieurs

PELOUSE MF Pour l'entretien de votre terrain, faites appel à nos experts. Montage et démontage d'abris d'auto, nettoyage printemps et automne, tonte de pelouse. Tél.:418-812-2060, Martin Fillion.

## SERVICES PERSONNELS

### 6816 Agences de rencontres

AGENCE CUPIDON Saguenay/Lac-St-Jean: pour amour, amitié, nous trouverons pour vous. Depuis 18 ans à votre service. Tél.:418-699-5077.

### 6817 Amitié et rencontres

HOMME de 62 ans, retraîté, paraît très jeune, belle apparence, 137 lb, 5'8", non fumeur, sobre, cherche femme pour partager loisirs, voyages, restos, etc. Tél.:418-672-2162.

### 6819 Messages personnels

À CHICOUTIMI, belle femme, grassette, chaleureuse, douce, sensuelle, reçoit en toute confidentialité. Se déplace. 418-820-9653.

ADORABLE jolie rouquine reçoit de jour se déplace 24h, duo. 418 412-6205.

**A FLEUR de peau, Eric et Billy.**
**Tél.:581-234-1493.**

ALEX, rencontres discrètes, H. ou F., engagés ou non et couple. Tél.:418-719-4840.

ALLO!! Besoin de relaxer? Appelle jolie petite Tina. Tél.:418-376-0165.

ALMA Lily te reçoit. Par téléphone ou texto. Tél.:418-719-9326.

ALYSON, adorable, 25 ans, vous reçoit et se déplace partout. Tél.:418-376-9140.

Arvida massage suédois, détente, thérapeutique, 6 ans exp., Caroline. Tél.:418-213-1412.

Belle femme, reçoit et se déplace de 9h à 21h. Tél.:418-306-8847.

BELLE jeune femme, trentaine, se déplace seulement, 24/24. Tél.:418-817-5451.

### 6819 Messages personnels

CAROLLE, massage, rasage,mardi au samedi inclus. ENGAGEONS 418-690-3142.

DÉTENTE ET MASSAGE
581-235-9520

Homme, reçoit, travailleur manuel construction, pour rencontre intime 581-490-2077

JEUNE fille dans la trentaine, reçoit. Tél.:418-690-6379.

JOLIE chaude, sensuelle... ❤Chloé❤ disponible le samedi. Tél.:418-719-1919.

JOLIE Joanie, reçoit et se déplace. Tél.: 418 820-9122.

L'ART d'éveiller les sens dans la sensualité. Tél.:418-973-4839.

NOUVEAU numéro. Patty pour vous messieurs. Satisfaction garantie. 418-944-8171.

OUVERT CHICOUTIMI, de 8h30 à 16h. Tél.: 418 693-4955.

POUR les hommes, c'est le temps de vous offrir un petit caprice. Je vous offre un massage de détente en douceur. Je peux vous recevoir. Pierre.Tél.:418-944-2568.

Splendides Chrystal et Salomée reçoivent et se déplacent. Tél.:581-490-1994.

**VÉRO**
**Tél.: 581-882-0191**

## EMPLOIS

### 6834 Offres d'emploi

**AVANT 22 AVRIL** cherche 19 personnes désirant perdre 9 à 29 lb d'ici 30 jours, sans les reprendre.(Réglementé, formulé par médecins) **www.regimesplus.net 819-548-5752**

**CAMELOT RECHERCHÉS**

**pour distribuer**
**★ Le Quotidien ★**

**À NORMANDIN**

**Contactez Serge Paradis**
**418-679-6871**

**LE Crapaud d'Alma** est à la recherche d'un(e) **sous-chef** et d'un(e) **cuisinier(e)** salaire très compétitif. 418-719-0343

PRÉPOSÉ(E) aux bénéficiaires, travail matin et soir, pour R.I. Tél.:418-543-3461.

✓✓✓

**RECHERCHE CAMELOT**
**avec voiture pour un remplacement de 3 jours (14, 15, 18 avril)**

**pour distribuer**
**★ Le Quotidien/**
**Progrès Week-End ★**

**À La Baie**
**Secteur Bagotville**

**Contactez Denis Fortin**
**418-544-8394**

**Recherche camelots avec voiture**

**pour distribuer**
**★ Le Quotidien/**
**Progrès Week-End ★**

**À St-Honoré**
**80/180 copies**

**Excellent revenu d'appoint!**

**Contactez Sylvain Roy**
**418-590-1439**

### 6834 Offres d'emploi

**RECHERCHE CAMELOTS**
**(avec ou sans voiture)**

**pour distribuer**
**★ Le Quotidien ★**
**Progrès Week-End**
**inclus le samedi**

**6 jours/semaine**

**Salaire très substantiel**

**Choix d'un secteur parmi les suivants:**

**Hébertville - Larouche**
**Métabetchouan**
**Chambord - Lac Bouchette**
**Roberval**
**Saint-Bruno - Saint-Prime**
**et Mashteuiatsh**

**Bienvenue à tous et aux retraité(e)s de 60 ans et plus!**

✓✓✓

**Contactez Serge Gosselin**
**418-256-1164, 418-618-4098**
**sergegosselin2012@hotmail.com**

**RECHERCHE CAMELOTS**

**Pour les abonnés**
**du Quotidien et Progrès Week-end inclus**

**à ALMA**

**Bienvenue aux adultes!**

**M. Doris Tremblay**
**418-668-7317**

RECHERCHE chauffeur, flat-bed, pour Québec et Ontario, avec exp., références requises, travail à l'année, 418-550-6710 et 418-557-5910.

Recherche cuisinier(ère) avec expérience pertinente en restauration rapide, 35 à 40 heures, soirs et fins de semaine. Contactez Yan au Snack-Bar Falardeau au 418-817-3112.

## VÉHICULES

### 6851 Automobiles

**0,00$ à 1000$, auto, camion (remorquage): achat à bon prix, état de marche ou non et dites bye bye bazou (100$ et plus). Marc, 418-542-6938.**

**2008 TOYOTA Corolla**, excellent état, équipé, 170,000 km, 5,500$, **418 817-1701.**

2009 SUBARU Impreza, 79,000 km, manuelle, parfait état, 8,000$, 418 549-5569, 418-815-6754

**2016 NISSAN JUKE 4x4, 3 200 km couleur rouge. 20 000$. 418-668-0411.**

**ACHAT ET VENTE DE**
**PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs. Garage René Girard. Tél.:418-548-3306.**

**BYE BYE BAZOU 100$ à 1,000$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture). Tél.:418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h à 17h, samedi 7h à 12h.**

**CORVETTE Targa noire 2006, impeccable, prix: 27,000$ nég. 418-672-2379**

### 6856 Véhicules demandés

1000$ ET MOINS
**ACHETONS autos et camions pour pièces. Payons comptant. Permis SAAQ. Gilbert Autos inc. Tél.:418-543-8361.**

### 6858 Bateaux et véhicules nautiques

Chaloupes en aluminium 12', 800$ et soudure aluminium stainless. Tél.:418-815-7657.

### 6859 Motos, VTT et motoneiges

ARTIC CAT 1997 4x4, 454, besoin réparations, 1,800$. 418-695-6876.

## MARCHANDISES

### 6873 Divers à vendre

1, 2, 3, 4 pneus usagés? Profitez d'un vaste choix à bon prix de 13, 14, 15 ou 16 pouces dès maintenant! Pierre: 418-542-6938.

**SCIURE DE FEUILLUS tremble (10$/tmv.) ou bouleau (20$/tmv.) Valibois 418 673-7783.**

### 6881 Encans et marchés aux puces

**SAUVONS LES MEUBLES ET CIE**
**ENFIN OUVERT LE DIMANCHE**
Brocante/friperie/électroménagers
1071 Nil-Tremblay, Chicoutimi
Tél. : 418-290-5655

## CARRIÈRES/ FORMATION/ AVIS/APPEL D'OFFRES

**Ville de Saguenay**
***Appel d'offres***

**Appel d'offres 2017-118**
**MARQUAGE DES CHAUSSÉES**
**FINITION**

La Ville de Saguenay demande des soumissions pour : effectuer le pré-marquage, le marquage et l'effaçage par scarification sur les rues principales de l'arrondissement de Chicoutimi ainsi que du secteur de Laterrière.

Ceux qui le désirent peuvent se procurer les documents d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO à l'adresse www.seao.ca ou au numéro sans frais 1-866-669-7326 (numéro d'avis 1066977), et ce, en conformité des dispositions de l'article 573, de la *Loi sur les cités et villes*.

Afin de garantir l'exécution de la soumission et du contrat, cette soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission, représentant au moins dix pour cent (10 %) du montant total avant taxes de la soumission, et ce, selon les exigences du devis d'appel d'offres.

**Les soumissions doivent être reçues le 2 mai 2017 au plus tard à 14 h au secrétariat de la division de l'approvisionnement de la Ville de Saguenay, 3501, rue du Roi-Georges, Jonquière (Québec) G7X 1V6 (tél. : 418 698-3055 / téléc. : 418 546 2114) et seront ouvertes à 14 h le même jour en présence des soumissionnaires intéressés.**

La Ville de Saguenay ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et n'encourra aucune obligation quelconque envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Saguenay, ce treizième jour du mois d'avril deux mille dix-sept.

Le chef de division approvisionnement
Service des finances
Division de l'approvisionnement
MARTIN CLOUTIER

### 6882 Meubles et électroménagers

LAVEUSE, sécheuse, cuisinière, réfrigérateur, congélateurs, lave-vaiss. 418 690-4579

### 6883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

BEAU BOULEAU sec fendu non livré, 105$ la corde, secteur Lac-Kénogami, 418-719-4230

**BOULEAU, MERISIER, ÉRABLE VERT**: 90$. **TREMBLE:** 60$. Livré. PRO-FORÊT. Prends réservation : **418 673-3161/590-0365.**

MERISIER, ÉRABLE ET BOULEAU
90$ la corde livrée, tremble en 12pi, 40$ la corde, 418-540-2364.

**TREMBLE EN LONGUEUR de 16 pieds, non livré, 25$/corde 418-540-5400 ou le 418 544-6928.**

RÉPUTÉ POUR SES RECHERCHES SUR LE VIH

# Le Dr Mark Wainberg se noie en Floride

*Presse canadienne*

**MONTRÉAL** — Un réputé chercheur montréalais en matière de VIH/sida est mort en Floride.

La police de Bal Harbour, près de Miami, a confirmé que Mark Wainberg s'était noyé mardi après-midi alors qu'il nageait avec son fils.

Directeur du Centre SIDA McGill et professeur en médecine, microbiologie et immunologie à l'Université McGill, le docteur Wainberg était un chercheur de renommée internationale. Il est notamment connu pour avoir découvert le médicament antiviral 3TC en 1989.

La mort de M. Wainberg représente une « perte énorme », a réagi la présidente et porte-parole de la Fondation Farha, Linda Farha. L'organisme chapeaute des collectes de fonds pour la lutte contre le sida et le VIH au Québec.

« Je pense que c'est une journée hyper triste parce que c'est quelqu'un qui était très dévoué à la cause. (...) C'était vraiment un pionnier », a-t-elle dit, soulignant le dévouement du chercheur autant à Montréal qu'à l'international.

Le capitaine Miguel De La Rosa, de la police de Bal Harbour, avait indiqué plus tôt que des agents avaient été alertés qu'une personne éprouvait des difficultés dans l'eau vers 14 h 40, mardi.

**RÉANIMATION INEFFICACE**

Le fils de M. Wainberg a pu tirer son père hors de l'eau et l'emmener sur la rive, où les agents ont tenté une réanimation cardio-pulmonaire, a précisé M. De La Rosa.

La mort du septuagénaire a ensuite été constatée à l'hôpital, a-t-on ajouté.

Au moment où la noyade est survenue, des drapeaux rouges étaient disposés sur la plage pour indiquer que le courant était fort, a par ailleurs affirmé le capitaine De La Rosa.

ÉNERGIE HYDROÉLECTRIQUE MISTASSINI S.E.C.

## Projet hydroélectrique de la 11e Chute
## Épandage d'un abat de poussière

Énergie Hydroélectrique Mistassini s.e.c.

### Demande de soumissions

Énergie Hydroélectrique Mistassini s.e.c. demande des soumissions pour l'épandage d'un abat de poussière sur chemin forestier du projet hydroélectrique de la 11e Chute.

Les entreprises intéressées à présenter une soumission peuvent se procurer à compter de maintenant une copie des documents d'appel d'offres, selon les tarifs en vigueur du Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) et/ou obtenir des informations supplémentaires en communiquant avec le SÉAO, entre 8 h 30 et 17 h du lundi au vendredi inclusivement :

Téléphone : 1-800-363-0910 (sans frais)
514-745-5720
Site internet : www.seao.ca

Les soumissions seront reçues sous enveloppes préparées aux fins de cette demande de soumissions à Énergie Hydroélectrique Mistassini s.e.c. au 1425, rue Ouiatchouan à Mashteuiatsh (Québec) G0W 2H0 jusqu'au jeudi, 20 avril 2017 à 15h et y seront ouvertes publiquement auxdites date et heure.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur la formule de soumission contenue dans les documents d'appel d'offres.

Énergie Hydroélectrique Mistassini s.e.c. ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Fait et signé à Mashteuiatsh, ce 10 avril 2017.

Luc Tardif, ing.

5177308

# › SUCCÈS RÉGIONAL POUR KORIASS

Le passage du rappeur Koriass au Cégep de Saint-Félicien a été couru. Plus de 150 personnes ont assisté à sa conférence «Le Boys Club» le 7 avril dernier. Koriass a échangé avec les étudiants et professeurs ses réflexions sur la culture du viol et le féminisme. Il a présenté son point de vue d'un gars de la génération Y pour promouvoir l'égalité des sexes à partir de son propre parcours et déboulonner les idées préconçues associées au féminisme, et surtout bien saisir la notion de consentement. Près de 90 étudiants du cégep des cours Littérature québécoise et Communication, orale et écrite qui ont assisté à la conférence avaient étudié préalablement certains textes du rappeur dont «Natural Born Féministe» qui a connu un vif succès depuis sa publication dans Urbania. Sur la photo: Amélia Grenier, Rosalie Lévesque, Catherine Laflamme, Émilie Bergeron, Josée Perron, Gino Bergeron et Louis Boivin entourent Koriass. – PHOTO COURTOISIE



Ville de Saguenay
Appel d'offres

**Appel d'offres 2017-110**
**RÉFECTION COMPLÈTE DU POSTE DE POMPAGE PPELB-04**
**RUE MONSEIGNEUR-DUFOUR**
**Arrondissement de La Baie**

La Ville de Saguenay demande des soumissions pour : la réfection complète du poste de pompage PPELB-04 de la rue Monseigneur-Dufour dans l'arrondissement La Baie, et ce, dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

Ceux qui le désirent peuvent se procurer les documents d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO à l'adresse www.seao.ca ou au numéro sans frais 1-866-669-7326 (numéro d'avis 1066988), et ce, en conformité des dispositions de l'article 573, de la *Loi sur les cités et villes*.

Ceux qui ne détiennent pas le cahier des clauses générales d'appel d'offres, Tome II, édition 2003 de la Ville de Saguenay, doivent se le procurer avec les documents du présent appel d'offres, sur SÉAO. Le cahier des clauses générales d'appel d'offres, Tome II, fait partie intégrante du présent appel d'offres.

Afin de garantir l'exécution de la soumission et du contrat, cette soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission, représentant au moins dix pour cent (10 %) du montant total avant taxes de la soumission, et ce, selon les exigences du devis d'appel d'offres.

**Les soumissions doivent être reçues le 1er mai 2017 au plus tard à 14 h au secrétariat de la division de l'approvisionnement de la Ville de Saguenay, 3501, rue du Roi-Georges, Jonquière (Québec) G7X 1V6 (tél. : 418 698-3055 / téléc. : 418 546-2114) et seront ouvertes à 14 h le même jour en présence des soumissionnaires intéressés.**

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord et, le cas échéant, dont la licence est requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q. c-B-1.1).

La Ville de Saguenay ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et n'encourra aucune obligation quelconque envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Saguenay, ce treizième jour du mois d'avril deux mille dix-sept.

Le chef de division approvisionnement
Service des finances
Division de l'approvisionnement
MARTIN CLOUTIER

5177812

Ville de Saguenay
Appel d'offres

**Appel d'offres 2017-072**
**AMÉNAGEMENT D'UN PARC DE PLANCHE À ROULETTES**
**CENTRE MULTISERVICE DE SHIPSHAW**

La Ville de Saguenay demande des soumissions pour : l'aménagement d'un parc de planche à roulettes au Centre multiservice de Shipshaw dans l'arrondissement de Jonquière.

Ceux qui le désirent peuvent se procurer les documents d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO à l'adresse www.seao.ca ou au numéro sans frais 1-866-669-7326 (numéro d'avis 1067003), et ce, en conformité des dispositions de l'article 573, de la *Loi sur les cités et villes.*

Ceux qui ne détiennent pas le cahier des clauses générales d'appel d'offres, Tome II, édition 2003 de la Ville de Saguenay, doivent se le procurer avec les documents du présent appel d'offres, sur SÉAO. Le cahier des clauses générales d'appel d'offres, Tome II, fait partie intégrante du présent appel d'offres.

Afin de garantir l'exécution de la soumission et du contrat, cette soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission, représentant au moins dix pour cent (10 %) du montant total avant taxes de la soumission, et ce, selon les exigences du devis d'appel d'offres.

**Les soumissions doivent être reçues le 1er mai 2017 au plus tard à 15 h au secrétariat de la division de l'approvisionnement de la Ville de Saguenay, 3501, rue du Roi-Georges, Jonquière (Québec) G7X 1V6 (tél. : 418 698-3055 / téléc. : 418 546-2114) et seront ouvertes à 15 h le même jour en présence des soumissionnaires intéressés.**

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord et, le cas échéant, dont la licence est requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q. c-B-1.1).

La Ville de Saguenay ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et n'encourra aucune obligation quelconque envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Saguenay, ce treizième jour du mois d'avril deux mille dix-sept.

Le chef de division approvisionnement
Service des finances
Division de l'approvisionnement
MARTIN CLOUTIER

5177811

DES EMPLOIS POUR GRANDIR



résolu
Produits forestiers

Produits forestiers Résolu est un chef de file mondial de l'industrie des produits forestiers. Nous offrons un milieu de travail dynamique et sécuritaire, riche en occasions et en défis qui vous permettront d'accroître vos compétences. Nous fabriquons et commercialisons un large éventail de produits du papier, de la pâte et du bois dans près de 80 pays, et possédons ou exploitons 40 usines de pâtes et papiers et de produits du bois aux États-Unis, au Canada et en Corée du Sud. Œuvrant dans un secteur en évolution rapide, Résolu est en pleine écriture du prochain chapitre de son histoire. Nous avons réalisé d'importants progrès pour assurer notre rentabilité à long terme et pour être un fournisseur de choix, respectueux de l'environnement. Aidez-nous à écrire notre histoire : faites partie du changement.

**Joignez-vous à l'équipe de l'usine Alma!**

## MÉCANICIEN(NE) DE MACHINES FIXES

Les candidats sélectionnés auront à effectuer diverses tâches liées à l'opération et à l'entretien des bouilloires au gaz naturel et électrique, ainsi qu'à celle du Traitement des effluents et des Presses à boues

**EXIGENCES**

- DEP en mécanique de machines fixes ;
- Posséder une classe 1 ou 2 de MMF est considéré comme un atout important ;
- L'anglais fonctionnel est considéré comme un atout ;
- Être disponible pour travailler sur des horaires rotatifs et sur appel ;
- Bonne dextérité manuelle et minutie ;
- Avoir de la facilité à travailler en équipe ;
- Être reconnu pour avoir une attitude sécuritaire au travail.

**NOUS OFFRONS POUR CES POSTES:**

- Un milieu de travail dynamique et sécuritaire;
- Des défis professionnels et techniques;
- Des possibilités d'élargir vos champs de compétences;
- Un salaire et des avantages sociaux compétitifs.

Si vous désirez vous joindre à notre équipe et que votre profil correspond à nos exigences, veuillez postuler à l'adresse suivante : http://www.pfresolu.com/Carrieres/. Nous acceptons les candidatures jusqu'au **19 avril 2017, midi.**

Seules les personnes retenues seront contactées. Nous souscrivons aux principes de l'équité en matière d'emploi.

5177695

## AVIS DE DÉCÈS



### BOULIANNE (Mme Jeanne-Mance)

Le 6 avril 2017, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Dolbeau-Mistassini, à l'âge de 86 ans et 8 mois, Mme Jeanne-Mance Boulianne, épouse en 1res noces de feu M. Auguste St-Pierre et en 2es noces de feu M. Émile St-Pierre, demeurant à Dolbeau-Mistassini.
Elle était la fille de feu M. Arthur Boulianne et de feu Mme Antoinette Morel.
Les membres de la famille recevront les parents et amis au

**Complexe funéraire Hébert & fils**
**2355, boul. Wallberg**
**Dolbeau-Mistassini**

le dimanche 16 avril 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, et le lundi 17 avril 2017, jour des funérailles, à compter de 8 h 30. Les funérailles de Mme Jeanne-Mance Boulianne seront célébrées le lundi 17 avril 2017 à 10 h 30, à l'église Ste-Thérèse d'Avila de Dolbeau-Mistassini. L'inhumation aura lieu ultérieurement au cimetière de St-Augustin.
Elle laisse dans le deuil ses enfants: Dany (Mona Boulianne), feu Éric (Bibianne Bouchard), Josée (ex-conjoint Serge Guillemette), Manon (Piétro Bollini) et Nancy St-Pierre (Charles Pelletier); ses petits-enfants: Alexandra, Patrick et Charlie St-Pierre; Kevin et Cyndie St-Pierre; Florence Bollini; Émile et Gabrielle Pelletier; son arrière-petit-fils Tim Doucet. Elle était la soeur de: feu Lucienne (ex-conjoint feu Paul-Armand Gagnon), feu Joseph-Arthur, Rolande (feu Raymond Larouche), Raymond (ex-conjointe Rachel Brassard), feu Réjeanne (Gilbert Brassard) et feu Étiennette Boulianne (ex-conjoint feu André Gauthier). Elle était la belle-soeur de: feu Roger (feu Thérèse Dumais), feu Annette (feu Jean Breton), feu Thérèse (feu Robert Godin), feu Robert (ex-conjointe feu Marie Fortin), feu Joseph-Philippe (feu Georgette Frigault), Constance (feu Vincent Lachance), feu Jacqueline (feu Jean-Paul Bourgault), feu Jacques (Henriette Bernier), feu Guy (feu Charlotte Pelletier), feu Paul St-Pierre (Denise Fortin) et feu Jean-Roch Frigault. Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.
Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à l'association québecoise de la fibrose kystique http://www.fibrosekystique.ca/quebec/

MAISON FUNÉRAIRE Hébert & fils

*Pour informations, bureau: (418) 276-1411, salon funéraire: (418) 276-8026, télécopieur: 418-276-1447, courriel: hebertetfils@bellnet.ca - Site internet: www.hebertetfils.com Direction funéraire: Maison funéraire Hébert & Fils, Dolbeau-Mistassini. (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).*

## AVIS DE DÉCÈS



### DUVAL (Mme Manon)

Le 11 avril 2017, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Jonquière, à l'âge de 51 ans et 2 mois, Mme Manon Duval, conjointe de M. Claude Dufour, demeurant rue Panet, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

**Résidence funéraire du Saguenay**
**2580, rue St-Dominique**
**Jonquière**

le vendredi 21 avril 2017 de 19 h à 22 h et le samedi 22 avril 2017 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 22 avril 2017 à 11 h à l'église St-Dominique. Les cendres de Mme Duval seront déposées au columbarium St-Dominique.
Elle était la fille de feu Mme Rachel Pépin et de feu M. Paul Isabel.

Outre son conjoint, M. Claude Dufour, elle laisse dans le deuil son fils Yan Duval; ses petits-enfants: Linzay, Jeffrey, Christopher et Maéva; les enfants de son conjoint: Michael Dufour (Donald Buissières), Jimmy (Émilie Brideau), Robin (Guylaine Dallaire), Nathalie Bergeron (Jean-Philippe Gilbert); son frère et ses soeurs: Martine Daigle (Richard Gagnon), Paul-André Gill (Violette), Nathalie Hardy (Christian Drolet); ses belles-soeurs et son beau-frère: Madeleine Dufour, Diane (Jean-Yves Simard), Ghislaine (Mario Gagnon), André; les membres de la famille Isabel qui lui ont donné tant d'amour: Monique Isabel (Fernand Tremblay), Denise, André (France Belzile), Claudette (Denis Boudreault), Gaétan (Line Lachance), Normand (Sylvie Roy), Richard (Josée Tremblay), Micheline Falardeau. Elle était aussi la soeur de feu Gilles Isabel (Lucille).
Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Un merci spécial à tous ses amis (es) qui l'ont accompagnée lors de cette épreuve.
Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Société canadienne du cancer. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

*Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128 Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec). Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).*

## AVIS DE DÉCÈS



### BRASSARD (Mme Lilianne Fortin)

Le 10 avril 2017, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Jonquière, à l'âge de 87 ans et 6 mois, Mme Liliane Fortin, épouse de feu M. Stanislas Brassard, demeurant à la Villa des Sables, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

**Résidence funéraire du Saguenay**
**2580, rue St-Dominique**
**Jonquière**

le vendredi 14 avril 2017 de 19 h à 22 h et le samedi 15 avril 2017 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 15 avril 2017 à 11 h à l'église St-Dominique. Les cendres de Mme Fortin seront inhumées, ultérieurement, au cimetière Jonquière.
Elle était la fille de feu Mme Germaine Fillion et de feu M. Henri Fortin.
Elle laisse dans le deuil ses enfants: Diane Brassard (feu Réal Bates), Philippe (Pauline Harton), Louise, Claude, Claire (Gilles Poirier), Monique (Marc Perron); ses petits-enfants: Judith (Emmanuel), David (Marie-Pierre), Michel (Catherine), Pierre-Yves (Sabrina), Marc-André (Andréanne); ses arrière-petits-enfants: Mélodie, Édouard, Edmond, Simone, Charlie, Ève.
Elle était aussi la soeur de: feu Solange Fortin (feu Louis-Henri Bouchard), Doris (Yvon Hamel), feu Jacqueline (feu Julien Gagné), Yvon (Rachel Bouchard), feu Michèle (feu Léopold Vocelle), feu Guy (Carmen Gagné), André (feu Francine Angers), Louis-Marie, Rock (Denise Gagnon), Marcel (feu Réjeanne Bergeron, Rolande Bouchard); la belle-soeur de: Irène Brassard (feu Guy Duperré), feu Maurice (feu Lilianne Germain), feu Maude (Roger Chouinard), feu Pauline (Pierre Marchand).

Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis de longue date.
Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Fondation des maladies du coeur.
Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

*Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128 Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec). Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).*

## AVIS DE DÉCÈS



### HUDON (Mme Gertrude Duchesne)

Est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement de la Colline, le 11 avril 2017 à l'âge de 96 ans et 6 mois, Mme Gertrude Duchesne, épouse en 1res noces de feu M. Gratien Hudon et en 2es noces de M. Moïse Maltais, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera parents et amis à la Résidence funéraire

**Gravel & Fils, Réseau Dignité**
**825 rue Bégin, coin des Champs-Élysées**
**Chicoutimi**

Les heures d'accueil sont le vendredi 14 avril 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Samedi le salon sera ouvert à compter de 10 h. Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 15 avril 2017 à 13 h 30 à la chapelle Gravel & Fils.
Elle était membre du club de l'âge d'or de St-Joachim et de Sacré-Coeur.
Elle était la fille de feu M. Edmond Duchesne et de feu Mme Emma Tremblay.
Elle laisse dans le deuil outre son époux M. Moïse Maltais; ses enfants: Yvonnette Hudon (Germain Bouchard), Réjean (Loraine Langlois), feu Ange-Marie, feu Marie-Andrée, Violaine (feu Noël Brassard), Martial (Marina Gagné), Angelo (Christiane Blanchette), Christian (Yolande Gagnon), Linda (Marcel-Denis Girard), Patrice (Lyne Blackburn), Yoland (Line Gagné), Laurier (Suzie Simard), Sandra (Yvan Tremblay); ses nombreux petits-enfants, arrière-petits-enfants et arrière-arrière-petits-enfants. Elle laisse également dans le deuil ses frères et soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis.
Remerciements au personnel extraordinaire du centre d'hébergement de la Colline pour les bons soins et les attentions apportés. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Société Alzheimer de la Sagamie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à Mme Duchesne et signer le livre des invités en ligne, visitez notre site: www.graveletfilslchicoutimi.com

Gravel & Fils Résidences funéraires

*Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162 Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241 Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.*



## AVIS DE DÉCÈS



### JEAN (M. Théodore)

Est décédé, entouré de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Roberval, le 12 avril 2017, à l'âge de 83 ans et 10 mois, M. Théodore Jean, époux de Mme Noëlla Labrie, demeurant à La Doré.
Il était le fils de feu M. François-Xavier Jean et de feu Mme Marie-Anne Dumont. La famille accueillera les parents et amis au

**Salon funéraire de La Doré**
**sous la direction de la**
**Maison Marc Leclerc Ltée**

le lundi 17 avril 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le mardi 18 avril 2017 à 10 h 30 à l'église de La Doré et l'inhumation aura lieu au cimetière de La Doré à une date ultérieure.

Outre son épouse Mme Noëlla Labrie, il laisse ses filles: Nathalie, Dalila (Gilles Côté) et Mélanie (Patrice Gagnon); ses petits-enfants: Maxime Tremblay (Roxanne Dubé), Alexandre Tremblay (Mélanie Potvin), Jean-Michel Tremblay, Stéphanie Paul (Jean-Daniel Tremblay), Samuel Paul, Thomas Côté Jean et Charles Gagnon. Il était le frère de: Marcel (Marguerite Noël), feu Michel (Simone Boily), Gemma (Émile Jalbert), Jeannine (Gérard Gagné), Estelle (Robert Michaud) et Monique (Donia); le beau-frère de: feu Jacqueline Labrie (feu Marcel Beaudoin), feu Roger Labrie, feu soeur Gisèle Labrie, feu Rita Labrie, Anita Labrie (feu Claude St-Amand), feu Bertin Labrie (Rachel St-Amand), Jeanette Labrie, Madeleine Labrie (feu Gérard Lapointe), Éliane Labrie (feu Jean-Guy Lessard), feu Marcel Labrie (Gertrude Henley), Venise Labrie (Donald Francoeur) et feu Aline Labrie (feu Clément Deschênes).
Également, il laisse plusieurs neveux et nièces et autres parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC, 152, rue Racine Est, Chicoutimi (Québec) G7H 5B7, (418) 543-8959.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour information : (418) 679-3333, télécopieur : (418) 679-1688
Courriel : mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com

## AVIS DE DÉCÈS



### LEPAGE (Mme Claire)

Le 9 avril 2017, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac St-Jean, Hôpital de La Baie, à l'âge de 93 ans et 10 mois, Mme Claire Lepage, épouse de feu M. Jean-Baptiste Boulet, demeurant à La Baie.

La famille accueillera les parents et amis à compter du samedi 15 avril 2017 à 10 h, à la Résidence funéraire

**Gravel & Fils, Réseau Dignité**
**873 rue de la Fabrique**
**La Baie**

suivi de la célébration de la Parole à 14 h, à la chapelle de la résidence funéraire. Les cendres seront déposées au columbarium Gravel & Fils.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Claudette Boulet, Monique, Michel, Claude (Céline Proulx), Guy (Danielle Lessard), Renée, Colette (Richard Marois), Georges (Claire Brochu), Maryse (Léopold Martine), Pierre; plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants; ses frères: Philippe Lepage (Marie Legault), Victor.

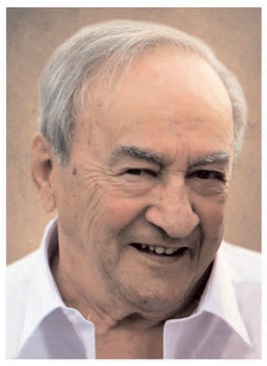
Elle laisse également dans le deuil ses neveux et nièces, parents et amis.

Remplacer l'envoi de fleurs par un don.
Une personne bénévole de la Société canadienne du cancer sera présente au salon afin de recueillir vos dons.
Pour rendre hommage à Mme Lepage et signer le livre des invités, visitez notre site:
www.graveletfilslabaie.ca.

Gravel & Fils Résidences funéraires

*Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162*
*Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241*
*Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com*
*Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.*

## AVIS DE DÉCÈS



### LAPOINTE (M. Philippe)

Le 11 avril 2017, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Jonquière, à l'âge de 86 ans et 7 mois, M. Philippe Lapointe, époux de feu Mme Colombe Guay, demeurant à la Villa Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

**Résidence funéraire du Saguenay**
**2580, rue St-Dominique**
**Jonquière**

le jeudi 13 avril 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le vendredi 14 avril 2017 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 14 avril 2017 à 11 h à l'église St-Dominique. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de M. Lapointe et les cendres seront déposées au columbarium St-Dominique.

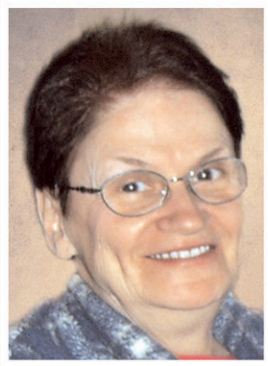
Il était le fils de feu Mme Juliette Maltais et de feu M. Albert Lapointe.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Pierre Lapointe (Linda Tremblay), Louise, Hélène (Jean Sawyer), Serge (Hélène Brassard); ses petits-enfants: Pierre-Luc, Amélie (Daniel), Benoit (Marilou), Christine (Jonathan), Joanie (Mathieu); son arrière-petit-fils Christophe.
Il était le frère de: feu Brigitte Lapointe (feu Claude Harvey), Louis-Georges (feu Moïsette Émond), Antoine (Monique Lévesque), feu Laurier (Carmen Racine), feu Yves (Jacqueline Collin), Maurice (Charlotte Bergeron), feu Léo (Claire Demers);
le beau-frère de: Bertrand Guay, Réal (Rachel Piché), feu Cyril (Andrée Desgagné), feu Antoine.
Il laisse également dans le deuil Mme Lucette Lajoie ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis.
Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Paroisse St-Dominique.
Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

*Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128*
*Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec). Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).*

## AVIS DE DÉCÈS



### MARTIN (Mme Candide Gagné)

Le 7 avril 2017, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement Des Chênes, à l'âge de 79 ans et 5 mois, Mme Candide Gagné (Martin), épouse de feu M. Émile Martin, demeurant au Centre d'hébergement Des Chênes. La famille accueillera parents et amis à la

**Résidence funéraire du Saguenay**
**2048, rue de Neuville**
**Jonquière (ancienne gare, secteur Arvida)**

le dimanche 16 avril 2017 de 19 h à 22 h et le lundi 17 avril 2017 à compter de 11 h. Les funérailles auront lieu le lundi 17 avril 2017 à 13 h à l'église St-Mathias. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de Mme Gagné et les cendres seront déposées au columbarium Arvida.

Elle était la fille de feu Mme Marie Tremblay et de feu M. Lorenzo Gagné.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Josée Martin (Sylvain Bourgeois), Luc (Esther Simard); ses petits-enfants: Florence, Pierre-Luc, Jacob et Alec. Elle était la soeur de: Yolande Gagné (feu Paul-Henri Gagnon), feu Olivette (Bernard Gaudreault), feu Esther (Gilles Girard), Donate (Marc-André Roy), Jean-Yves (Candide Gagné), Lisette Gagnon (Claude Girard); la belle-soeur de: feu Césaire Martin (Ella Babineau), feu Jean (Yolande Fortin), feu Raymond (Rose-Alma Fontaine), feu Marcelle (feu Jean-Paul Carbonneau), feu Marie-Paule (feu Roland Tremblay), feu Gilberte (feu Olivier Jomphe), Thérèse (feu André Paul), Élise (feu Léon Chayer), feu Émérentienne (feu Lionel Carbonneau), Renée (Hector Têtu), feu Blanche-Alice, feu Marguerite. Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur du Fonds de dotation Santé Jonquière dédiés au Centre d'hébergement Des Chênes. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

*Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128*
*Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec). Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).*

## AVIS DE DÉCÈS



### OUELLET (Mme Hélène Boily)

Le 10 avril 2017, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement Des Chênes, à l'âge de 81 ans, Mme Hélène Boily, épouse de M. Isidore Ouellet, demeurant à Jonquière. Elle était la fille de feu M. Edmour Boily et de feu Mme Antoinette Gagnon. La famille accueillera les parents et amis à la maison funéraire

**Nault et Caron, Réseau Dignité**
**3970, rue de la Fabrique, Jonquière**

Le samedi 15 avril 2017 de 10 h 30 à 11 h 30. Une cérémonie d'adieu aura lieu le même jour à 11 h 30 à la chapelle Nault et Caron. Mme Boily sera inhumée au cimetière de Shipshaw à une date ultérieure. Elle laisse dans le deuil outre son époux M. Isidore Ouellet; sa fille Marie-Josée (Mari Guy Macarios); son petit-fils Éric Macarios; sa soeur Fabiola Boily (feu Dr Jacques Gagnon); sa nièce Élyzabeth Gagnon; ses petites-nièces: Marie-Ève Leduc, Anne-Valérie Leduc (Éric Malenfant); ses arrière-petites-nièces: Aurélie et Ève Julie. Elle laisse également dans le deuil plusieurs beaux-frères et belles-soeurs de la famille Ouellet ainsi que de nombreux parents et amis en particulier Jacqueline, Georges, Rolland, Simone ainsi que Johanne, une amie de la famille. Pour ceux et celles qui le désirent une personne bénévole de la Société Alzheimer de la Sagamie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre un hommage à Mme Boily et signer le livre des invités rendez-vous sur le site www.naultetcarondelafabrique.ca

Nault & Caron Maison funéraire

*Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051*
*Courriel: info@naultetcaron.com - Site internet: www.naultetcaron.com*
*Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.*



## AVIS DE DÉCÈS



### SASSEVILLE (Mme Jeannine Sauvageau)

Est décédée, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Dolbeau-Mistassini, le 11 avril 2017, à l'âge de 85 ans et 10 mois, Mme Jeannine Sauvageau, épouse de feu M. Adrien Sasseville, demeurant à Dolbeau-Mistassini, secteur Mistassini.
Elle était la fille de feu M. Alfred Sauvageau et de feu Mme Églantine Lapointe.
La famille accueillera les parents et amis au

**Complexe funéraire Marc Leclerc**
**150, avenue de la Fabrique**
**Dolbeau-Mistassini**

le jeudi 13 avril 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le jour du service, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Le service funéraire aura lieu le vendredi 14 avril 2017 à 10 h 30 à la chapelle Saint-Jean-de-la-Croix du Complexe funéraire et l'inhumation aura lieu au cimetière de Mistassini à une date ultérieure.
Elle laisse ses enfants: Romuald (Charline Devin), Gilles (Judith Duchesne), Doris (Louis-Marie Perron), Claire (André Marceau), Yvan (Lina Simard) et Denise; ses petits-enfants: feu David-Jonathan et Cindy Sasseville (Joël Paquet), Stéphanie (Patrice Labbé) et Dave Paré (Mélissa Leclerc), Audrey (Sylvain Brassard), Luc et Nadia Sasseville, Dany (Caroline Perron), Annie (Dominic Jargaille), Stéphanie (Claude Cyr) et Katia Perron (Nicolas Désy), Michaël (Claudia Leclerc) et Mélissa Marceau (Martin Trudel), Mélanie Simard (Jean-Sébastien Tremblay), Maxim (Sarah Méthot) et Catherine Brassard (Jimmy Gaulin-Hardy); ses arrière-petits-enfants: Simon et David Paquet, Kylian et Camélia Sasseville, Dylan et Mégane Larouche, Maxim et Alexis Perron, Zoé et Clémentine Jargaille, Zachary et Samuel Gaudette, Émilie, Alexandra, Cédrik et Xavier Marceau. Elle était la soeur de: feu Simone (feu Osias Gaudreault), Jacques (feu Mariette Gauthier, Madeleine Bergeron), feu Pauline (feu Albert Bouchard, feu Léopold Deschênes), Charles (Paulette Gaudreault), Jean-Maurice (feu Laurence Lemieux, Réjeanne Paquet), feu Ange-Émile (feu Solange Boulianne), Yvon (Magella Gauthier), Geneviève (Claude Gagnon), Martha (feu Laurent Lemieux), feu Richard, Gérard (Angèle Sasseville) et Réal (Jacynthe Sasseville); la belle-soeur de: feu Georges-Henri Sasseville, feu Lorraine Sasseville (feu Roger Gagné), feu Rosita Sasseville (feu Jean-Yves Asselin), Jacqueline Sasseville (René Hudon), Jeannine Sasseville (Jean-Berchmans Boudreault), feu Lucine Sasseville, Mariette Sasseville (Jean-Paul Pagé), Denisa Sasseville (Guy Tremblay) et Laurien Sasseville (Colombe Simard). Également, elle laisse plusieurs neveux et nièces et autres parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du Centre Maria-Chapdelaine, 2000, boulevard Sacré-Coeur, Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 2K5, (418) 276-1234, poste 4254.

Maison Marc Leclerc ltée
Corporation des thanatologues du Québec
Pour informations: (418) 276-1474, télécopieur: (418) 276-1436
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com

## AVIS DE DÉCÈS



### TREMBLAY (M. Arthur)

Le 11 avril 2017, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 88 ans et 9 mois, M. Arthur Tremblay, époux de feu dame Paula Ouellet, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera parents et amis à la résidence funéraire

**Gravel & Fils, réseau Dignité**
**825 rue Bégin, Coin des Champs-Élysées**
**Chicoutimi**

Les heures d'accueil sont le vendredi 14 avril 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Samedi le salon ouvrira à compter de 9 h. Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 15 avril 2017 à 10 h 30, à la chapelle Gravel & Fils. Les cendres seront déposées au columbarium Gravel & Fils.

Il était le fils de feu M. Joseph-Arthur Tremblay et de feu dame Délima Juneau. Il était le gendre de feu M. Henri Ouellet et de feu dame Helena Potvin.

Il laisse dans le deuil sa fille Marjolaine Tremblay, son fils Julien Tremblay (Carole Aubut); ses petits-enfants: Nancy, Nadine, Milaine, Cathy, David, Kim, Patric; ses arrière-petits-enfants: Kevin, Alexandre, Samuel, Érika, Émilie, William, Morgan, Tom, Gabriel, Marjorie.

Il était le frère de: feu Jeanne d'Arc Tremblay (feu Gérard Tremblay), feu Thérèse (feu Raymond Côté). Il laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs: Sylvio Ouellet (feu Lucie), feu Marcel, feu Claude, feu Berthe (Paul), feu Bertrand (feu Norma), Jules (Patricia Grenier), Suzanne (Bernard Hébert), feu Normand (Alba), ainsi que de nombreux neveux et nièces, dont Germain Côté et les fils de Jeanne-d'Arc, parents et amis.
Pour rendre hommage à M. Tremblay et signer le livre des invités en ligne visitez notre site:
www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Résidences funéraires
*Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162*
*Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241*
*Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com*
*Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.*

## AVIS DE DÉCÈS



### SAVARD (Mme Lynda)

Est décédée dans la sérénité, entourée de l'amour des siens, à la Maison Le Havre du Lac-Saint-Jean, le 10 avril 2017, à l'âge de 64 ans et 7 mois, Mme Lynda Savard, épouse de feu M. Georges Tremblay et conjointe de M. Paul-René Duchesne, demeurant à Roberval.
Elle était la fille de feu M. Ferrier Savard et de feu Mme Brigitte Gobeil.
La famille accueillera les parents et amis au

**Complexe funéraire Marc Leclerc**
**100, rue Paré**
**Roberval**

le samedi 15 avril 2017 à compter de 13 h. Un dernier hommage aura lieu le même jour à 15 h à la chapelle du Complexe funéraire.

Outre son conjoint M. Paul-René Duchesne, elle laisse ses enfants: Marie Eve Landry (Pierre Therrien), Melanie Landry (Harold Boivin) et Magalie Brassard (Rock Desbiens) ainsi que ses petits-enfants: Étienne Harrisson, Salomé Landry, Léonard Therrien, Yoan Duchaîne, Charlie Jobin et Jérôme Duchesne.
Elle était la soeur de: Manon, Louise et Serge; la belle-fille de: Mme Berthe Larouche (feu M. Georges-Albert Duchesne); la belle-soeur de: Richard Duchesne, Camil Duchesne (Christiane Charland), Camillia Duchesne, Carol Duchesne, Claude Duchesne, feu Gracia Duchesne, Lucien Duchesne, Pierre Duchesne (Maryse Beaudry), Sonia Duchesne et Angelo Duchesne.
Également, elle laisse ses oncles et tantes, ses cousins et cousines, ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Chaque année, M. Duchesne offrira une toile pour une levée de fonds à la Maison Le Havre du Lac-Saint-Jean jusqu'à 5 ans après son décès.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Maison Le Havre du Lac-Saint-Jean, 923, rue McNicoll, Roberval (Québec) G8H 1X2, (418) 275-8121.

Maison Marc Leclerc ltée
Corporation des thanatologues du Québec
Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com

## MESSE ANNIVERSAIRE



### POULIOT (Mme Pierrette Bergeron)

Chère maman, déjà plus d'un an que tu nous as quittés pour un monde meilleur. Tu es toujours dans nos coeurs. Merci de toujours veiller sur nous. Repose en paix. La perte d'une mère est le premier chagrin que l'on pleure sans elle.

Vous êtes invités à vous unir à notre famille pour la messe anniversaire de Mme Pierrette Bergeron, épouse de feu M. Laurent Pouliot, qui sera célébrée

**le samedi 15 avril 2017 à 20 h**
**à l'église Ste-Lucie**
**Albanel**

MAISON FUNÉRAIRE Marcel Dion
*Direction funéraire:*
*Maison funéraire Marcel Dion Inc. de Normandin et Albanel.*

## MESSE ANNIVERSAIRE

### GODIN (Mme Fernande Sullivan)



La messe anniversaire de Mme Fernande Sullivan, épouse de M. Édouard Godin, demeurant à Jonquière (secteur Arvida), sera célébrée

**le dimanche**
**16 avril 2017**
**à 9 h 30**
**à l'église St-Philippe**
**Jonquière**

Parents et amis sont invités à y assister.

## MESSE ANNIVERSAIRE

### TREMBLAY (Mme Dolorès Fortin)



La messe anniversaire de Mme Dolorès Fortin, épouse de M. Bertrand Tremblay, de Dolbeau-Mistassini, sera célébrée

**le dimanche**
**16 avril 2017 à 9 h 30**
**à l'église**
**Sainte-Thérèse-d'Avila**
**Dolbeau-Mistassini**

Parents et amis sont invités à y assister.

Maison Marc Leclerc ltée
Corporation des thanatologues du Québec
*Direction funéraire : Maison Marc Leclerc Ltée de Dolbeau-Mistassini.*

## EN BREF

### Islanders: Doug Weight confirmé

Doug Weight sera de retour à la barre des Islanders de New York la saison prochaine. Weight a mené les Islanders à un point d'une participation aux séries après avoir pris en charge l'équipe - alors en dernière place - sur une base intérimaire en janvier. Les Islanders ont annoncé mercredi qu'il occupera désormais le poste de façon permanente. Les Islanders ont compilé une fiche de 24-12-4 sous les ordres de Weight, qui a remplacé Jack Capuano le 17 janvier, alors que l'équipe était dernière dans l'Est avec un dossier de 17-17-8. Les joueurs ont bien répondu au changement, atteignant la deuxième place des équipes repêchées dans les dernières semaines du calendrier, jusqu'à ce qu'une série de trois revers ne les chassent des séries. L'équipe a toutefois rebondi avec six victoires consécutives en fin de saison. Avant la dernière rencontre de dimanche, Weight a déclaré qu'il n'était pas certain de vouloir revenir comme entraîneur, mais espérait que la situation soit rapidement réglée.

### Stars: Ken Hitchcock de retour

Selon une source de l'*Associated Press* au fait des négociations, les Stars de Dallas réembaucheraient Ken Hitchcock comme entraîneur-chef. Cette source a requis l'anonymat puisque l'équipe n'a pour l'instant rien annoncé. Hitchcock a mené les Stars à la conquête de la coupe Stanley en 1999. Il a dirigé l'équipe pendant près de sept saisons, de 1995 à 2002. Il a depuis dirigé les Flyers de Philadelphie, les Blue Jackets de Columbus et les Blues de St. Louis. L'entraîneur de 65 ans a été congédié par les Blues en février et remplacé par Mike Yeo. Avant le début de la campagne, les Blues avaient annoncé qu'il s'agissait de la dernière de Hitchcock à la barre de l'équipe et que Yeo allait le remplacer. Hitchcock remplace Lindy Ruff, dont le contrat n'a pas été renouvelé par les Stars à la conclusion de la saison. Les Stars ont raté les séries après avoir remporté le titre de la section Centrale l'an dernier. **ASSOCIATED PRESS**

# Lundqvist a vite chassé ses démons

*Presse canadienne*

**MONTRÉAL** — Henrik Lundqvist a passé un message très clair aux joueurs du Canadien et aux partisans montréalais alors qu'il n'y avait pas encore quatre minutes d'écoulées dans le premier match de leur série quart-de-finale de l'Association Est.

Après 3 : 40 de jeu, le gardien des Rangers a réalisé un arrêt spectaculaire avec le bras aux dépens de Dwight King, avant de saisir le retour accroché avec la main par Brendan Gallagher. Le ton était donné.

Lundqvist a été imbattable pendant toute la soirée, accumulant 31 arrêts. Il a du même coup signé un deuxième jeu blanc consécutif en séries face au Canadien, lui qui avait réservé le même sort au Tricolore le 29 mai 2014, quand les Rangers avaient mis la touche finale à leur victoire en finale de l'Est.

Pourtant, le gardien suédois n'avait pas gagné à ses sept dernières visites au Centre Bell en saison régulière et il avait un dossier de 1-7 face au Canadien depuis la série du printemps 2014.

Avec une tonne de pression sur les épaules, Lundqvist a rappelé à tout le monde pourquoi il est surnommé le « King ».

« Il aime les matchs importants. Il est à son meilleur quand le match est serré, a raconté l'attaquant des Rangers Tanner Glass, qui a inscrit le premier but dans la victoire de 2-0 des Rangers. Tant que nous faisons notre travail en couverture devant lui, nous avons pleinement confiance qu'il va faire les arrêts. »

Autre facteur pour expliquer le doute entourant Lundqvist avant la rencontre : il a compilé les pires statistiques de sa carrière pendant la saison. Il avait aussi raté quelques matchs en mars en raison d'un problème à la hanche. Tout ça est maintenant chose du passé.

« Je me sentais bien depuis quelques matchs, a expliqué Lundqvist, qui est âgé de 35 ans. Oui, j'ai dû faire quelques gros arrêts, mais les gars ont minimisé les chances devant moi.

« C'était un de nos meilleurs matchs en tant qu'équipe depuis un bon bout de temps. Nous avions un plan et nous l'avons exécuté à merveille. »

Le Canadien a été incapable de profiter de ses trois avantages numériques et Lundqvist a réalisé son plus bel arrêt du match dans cette situation en deuxième période. Il a réagi au dernier moment pour frustrer le défenseur Shea Weber après une mise en scène parfaite d'Alexander Radulov avec une passe latérale.

« Nous sentions que le Canadien avait confiance quand il se présentait en avantage numérique et nous avions beaucoup parlé au cours des derniers jours de l'importance de bien faire en infériorité numérique, a-t-il raconté. Nous avons fait du très bon travail et ç'a donné le ton. »

## NEW YORK 2, MONTRÉAL 0

# Les guerriers de la route

*Presse canadienne*

**MONTRÉAL — Les Rangers de New York connaissent tellement de succès à l'étranger cette saison qu'ils sont en mesure de gagner des matchs dans un édifice enflammé où leur gardien numéro un n'a pas l'habitude d'exceller.**

Henrik Lundvist a bloqué les 31 rondelles auxquelles il a fait face et il a été l'artisan d'une victoire de 2-0 contre le Canadien de Montréal en lever de rideau de la série quart de finale de l'Association Est, mercredi soir, au Centre Bell.

Les hommes d'Alain Vigneault ont donc répété le tour de force qu'ils avaient réalisé lors du dernier rendez-vous entre les deux formations, au printemps 2014, en venant voler le premier duel dans le château fort du Tricolore. Cette fois-ci, au moins, Carey Price a joué tout le match.

En 2014, le Canadien avait également perdu le deuxième match devant ses partisans, un scénario qu'il tentera d'éviter vendredi soir au Centre Bell. « Il n'y a pas de raisons de paniquer, a déclaré Price, qui a réalisé 29 arrêts. C'est une série quatre de sept et on vient de jouer un match. On ne récoltera pas 16 victoires consécutives, même si on aimerait ça. Il faut accepter le résultat et aller de l'avant. »

Lundqvist, dont les insuccès au Centre Bell sont connus, s'est montré solide tout particulièrement lors de la première période, durant laquelle il a reçu 16 tirs. « Il a été excellent, a loué Price en parlant de son rival. Il a affiché beaucoup de calme. »

### GLASS BRISE LA GLACE

Quant au but victorieux, il a été l'oeuvre de Tanner Glass, seulement son deuxième en 61 matchs éliminatoires en carrière, à mi-chemin de la première période.

« C'est un match où une équipe avait besoin d'un bond favorable, et New York l'a eu avec son premier but, a souligné Claude Julien. À ce stade-ci de la saison, les petits détails sont très importants, et sur le but qu'ils ont marqué, il y a eu une petite erreur. Mais d'un autre côté, on a quand même eu beaucoup de chances. Ce fut un match serré et c'aurait pu aller d'un côté comme de l'autre. »

Michael Grabner a ajouté un but dans une cage désertée avec 70 secondes à écouler à la troisième période.

### DÉPART ENDIABLÉ

Possiblement transportés par une spectaculaire cérémonie d'avant-match et le retour de Ginette Reno pour l'interprétation de l'hymne national canadien, les joueurs du Canadien ont amorcé le duel avec aplomb. Ils ont contrôlé le jeu en première moitié de période, et pourtant, ils ont concédé le premier but, à 9:50, sur le troisième tir des Rangers.

Tomas Plekanec a gagné une mise en jeu à la gauche de Price, mais Glass a réussi à s'emparer de la rondelle et a déjoué le gardien du Canadien grâce à un revers de qualité, dans la partie supérieure gauche.

« C'était un très bon tir, a souligné Price. À ce moment, je ne pensais vraiment pas que ça ferait la différence dans le match. Il faut donner le crédit aux Rangers. Ils ont très bien joué. »

S'ils avaient connu un fort début de rencontre, les joueurs du Canadien ont été complètement embouteillés pendant les 10 premières minutes du deuxième vingt, au point d'être limités à un seul tir durant tout cet intervalle.



Le gardien Henrik Lundqvist est parvenu à blanchir le Canadien de Montréal au compte de 2-0, mercredi soir, lors du premier duel de la série présenté au Centre Bell. — PHOTO PC, PAUL CHIASSON

Si le score est demeuré 1-0 tout ce temps, c'est grâce à Price, le gardien du Tricolore se montrant alerte face à J.T. Miller, Mats Zuccarello, Chris Kreider, Oscar Lindberg, Brendan Smith et Nick Holden, entre autres.

« Nous avons été plus efficaces en deuxième et troisième période parce que nous nous sommes mieux occupés de la rondelle, a analysé Alain Vigneault.

« En faisant ça, nous avons été en mesure d'utiliser notre vitesse. Nous nous attendions à une première période intense et le Canadien est sorti très fort. Mais j'ai apprécié la manière dont nous avons joué en deuxième et troisième période. »

Alors qu'ils avaient besoin d'un but pour égaler le score, les joueurs du Canadien ont été limités à seulement six tirs lors des 20 dernières minutes de jeu. « Nous allons devoir rebondir, a affirmé Andrew Shaw. Nous devons prendre les matchs un à la fois, jouer de façon énergique et robuste. »

# Moments-clés

## Glass encaisse puis marque

Tel qu'anticipé, les deux équipes ont amorcé le match en affichant une belle énergie. Les contacts se sont accumulés et le défenseur du Canadien Jordie Benn a probablement distribué la plus sévère mise en échec, quand il a coincé Tanner Glass le long de la rampe. Glass a cependant eu sa revanche quelques minutes plus tard, en ouvrant la marqûe à 9:50 du premier vingt. Tomas Plekanec a remporté la mise en jeu à la gauche de Carey Price, mais Glass a récupéré le disque derrière le centre du Tricolore et il a surpris le gardien à l'aide d'un tir du revers.

## Les ailes coupées

Le quatrième trio du Canadien a redonné des ailes aux locaux, puis le Tricolore a cogné à la porte à deux reprises en avantage numérique. Max Pacioretty a d'abord profité d'une belle remise d'Andrei Markov pour décocher un tir sur réception et Andrew Shaw a raté la cible de peu sur le retour. Le gardien des Rangers Henrik Lundqvist a ensuite réussi un vol aux dépens de Shea Weber, après une belle passe latérale d'Alexander Radulov. Les élans du Canadien ont toutefois été freinés par une punition bête d'Alex Galchenyuk pour avoir utilisé sa main pour remporter une mise en jeu. Le Canadien a même dû se défendre avec deux hommes en moins

## King contre le « King »

Les Rangers ont limité les occasions du Canadien en troisième période, alors que les hommes de Claude Julien ont été incapables d'appliquer de la pression constante sur leurs rivaux. Dwight King a peut-être obtenu les deux plus belles occasions de créer l'égalité à la suite de revirements des Rangers. Henrik Lundqvist, qui est surnommé le « King », a réussi l'arrêt avec son casque protecteur à la première occasion. King a été imprécis sur la deuxième. Michael Grabner a fermé les livres en marquant dans un filet désert en fin de partie.



L'organisation du Canadien de Montréal avait prévu une cérémonie haute en couleur pour le premier match de la série contre les Rangers, dont le retour de Ginette Reno (à droite). — PHOTOS PC ET LA PRESSE, BERNARD BRAULT

## L'affaire du quatrième trio

Le Canadien a dominé la première période 16-5 au chapitre des tirs et le quatrième trio composé d'Alex Galchenyuk, Steve Ott et Andreas Martinsen a été celui qui a affiché le dynamisme le plus constant. Martinsen est passé bien de niveler la marque avec un peu plus de cinq minutes à faire à la période. Une rondelle errante est aboutie derrière la défensive des Rangers et l'attaquant norvégien a foncé pour la récupérer et forcer le gardien Henrik Lundqvist à réaliser un bel arrêt. La séquence s'est poursuivie et le Tricolore a bombardé trois autres fois la cage des Rangers avant que Lundqvist ne parvienne à immobiliser le disque.

## Domination totale

Le Canadien a semblé revenir plus tendu sur la glace en deuxième période et les Rangers ont outrageusement dominée la première partie de l'engagement, accumulant un avantage de 10-1 au chapitre des tirs pendant les premières 10:03. Carey Price a gardé le Canadien dans le coup avec quelques petits bijoux. Il a aussi joué de chance quand le tir de Brady Skjei a dévié avant d'aboutir sur le poteau. Quelques minutes plus tard, Price a été l'auteur de son propre malheur, quand il a dégagé le disque directement sur la lame du bâton d'Oscar Lindberg. Price est toutefois revenu à temps devant son filet pour réussir l'arrêt avec son patin gauche d'une manière peu orthodoxe.

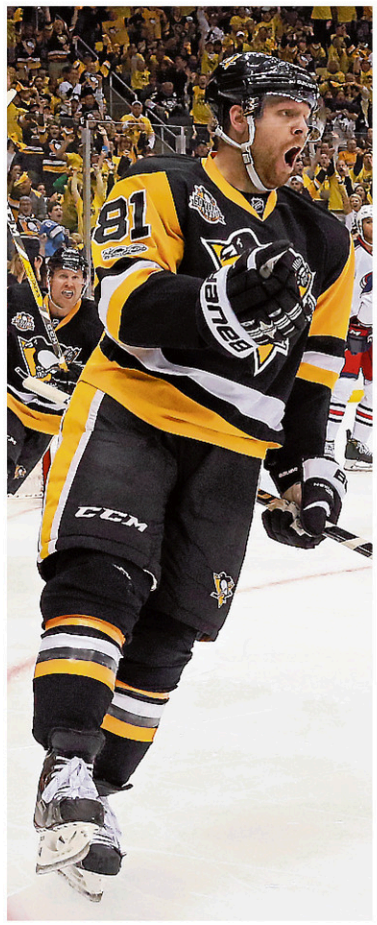


## › BRAD MARCHAND DONNE LA VICTOIRE AUX BRUINS



Brad Marchand a brisé l'égalité tard en troisième période et les Bruins de Boston ont défait les Sénateurs d'Ottawa 2-1, mercredi soir, pour prendre les devants 1-0 dans la série. À son premier match éliminatoire en carrière dans la LNH, Frank Vatrano a aussi touché la cible pour les Bruins. Tuukka Rask a pour sa part repoussé 26 rondelles et il a effectué plusieurs beaux arrêts. Bobby Ryan a été l'unique marqueur des Sénateurs, qui ont vu Craig Anderson stopper 23 tirs. Marchand s'est emparé d'un retour de lancer de Patrice Bergeron pour procurer une avance de 2-1 aux Bruins avec 2:33 à jouer en troisième période. En retard 1-0 au troisième vingt, les Bruins ont nivelé le pointage quand Vatrano a décoché un tir précis dans la lucarne à la suite d'une belle mise en scène de Riley Nash. La troupe de Bruce Cassidy a été dominée 12-0 au chapitre des lancers au deuxième tiers, mais elle a su rebondir en troisième période, dominant ses adversaires 11-6. Même s'il n'a joué que 2:20 au premier engagement, le temps de jeu le plus bas de tous les joueurs en uniforme, Ryan a orchestré plusieurs occasions de marquer et il a permis aux locaux d'ouvrir le pointage. L'attaquant des Sénateurs a volé la rondelle à Adam McQuaid avant de pousser son propre retour au fond du filet. Le deuxième affrontement de cette série aura lieu samedi après-midi, au Canadian Tire Centre. **TEXTE ET PHOTO PC**

## › FLEURY VIENT EN RELÈVE ET BLOQUE 31 LANCERS



Marc-André Fleury a stoppé 31 lancers en relève à Matt Murray, blessé pendant l'échauffement, et les Penguins de Pittsburgh ont amorcé la défense de leur titre en battant les Blue Jackets de Columbus 3-1, mercredi soir. Murray devait amorcer le premier match de cette série, mais il s'est blessé au bas du corps pendant l'échauffement. Fleury s'est dressé devant les attaques des Blue Jackets et les Penguins ont répondu en lui donnant un coussin de trois buts en deuxième période. Phil Kessel a obtenu un but et une mention d'aide pour les Penguins. Nick Bonino et Bryan Rust ont également enfilé l'aiguille tandis qu'Evgeni Malkin s'est fait complice de deux filets des siens. Malkin disputait un premier match en trois semaines, lui qui avait été incommodé par une blessure au haut du corps. Matt Calvert a répliqué pour les Blue Jackets, au troisième vingt. Sergei Bobrovsky a réalisé 26 arrêts dans la défaite. Le deuxième duel de cette série aura lieu vendredi, à Pittsburgh. Fleury a passé une bonne partie de la saison dans l'ombre de Murray, qui est devenu le gardien numéro un de l'équipe à la suite de sa conquête de la coupe Stanley. **TEXTE ET PHOTO AP**

## DES MARQUIS EN SANTÉ

# Le répit s'avère un précieux atout

**JOHANNE SAINT-PIERRE**
*jstpierre@lequotidien.com*

**La semaine de repos qui a suivi la série quart de finale contre les Prédateurs de Laval aura été extrêmement profitable aux Marquis de Jonquière pour guérir les blessures de guerre et poursuivre la bataille sur le long chemin de la conquête de la coupe. Ce facteur n'est sans doute pas étranger au fait que les Jonquiérois disposent d'une avance de 2-0 dans la demi-finale contre le Cool FM de Saint-Georges.**

Pilier défensif des Marquis depuis cinq saisons, Jonathan Paiement ne tient rien pour acquis et mentionne que le match de vendredi pourrait faire basculer la série. « À 2-0, c'est sûr que c'est confortable et que la confiance est là, mais comme on dit, ce n'est pas fini tant que ce n'est pas fini. On est conscients que le match de vendredi sera important, car la série peut devenir 3-0 ou 2-1. À 3-0, on sera confortables, mais ce sera différent que si c'est 2-1 et qu'on joue là-bas samedi », fait valoir le numéro 25 en entrevue téléphonique.

Ayant fait partie du noyau de joueurs qui a contribué à remporter la coupe à deux reprises (2012-13 et 2013-14), Paiement constate que la nouvelle formule du repêchage leur aura permis de profiter d'un congé salutaire. « La petite semaine a permis à tout le monde de revenir en santé et ça regarde vraiment bien (pour la demi-finale). Le mieux serait de l'emporter en quatre ou cinq matchs pour pouvoir guérir les bobos et se reposer. Ce serait un gros avantage. Avec l'expérience vécue, quand t'as la chance d'avoir un "break", c'est vraiment bénéfique. Parce que sinon, tu pousses, tu pousses la machine, mais ça reste quand même un corps humain », note-t-il.

Pour le défenseur, il est difficile de comparer les différentes éditions des Marquis. « Chaque année, Jonquière a une bonne équipe. La première année, il y avait beaucoup d'expérience, avec des joueurs qui avaient joué dans la Ligue nationale et la Ligue américaine, mais il y avait plus de batailles. Cette année, on a plus de vitesse et de jeunes, mais la ligue a changé. Maintenant, il y a beaucoup moins de batailles et ce qui est le fun pour les partisans aussi, c'est que les parties durent beaucoup moins longtemps. Avant, on finissait vers 11 h 30. Pour des gars comme Hugo (Carpentier) et moi qui ont 5-6 heures d'auto à faire pour retourner à la maison, c'était un peu plate parce qu'on arrivait à 5 h du matin. » Une donnée non négligeable pour ce père de trois jeunes enfants de 7, 5 et 2 ans qui sont debout à 7 h 30 le matin !

Cette saison, Jonathan Paiement présente une fiche de 23 points (7 buts, 16 passes) en 37 rencontres, en plus de partager le titre de défenseur le plus utile décerné lors du gala de la ligue. Bien que satisfait de sa saison, ses statistiques personnelles passent au second plan. « C'est le fun avoir des points, mais pour moi, le plus important, c'est que l'équipe gagne. Au bout de la ligne, t'es ben plus content de gagner la coupe que d'avoir compté 50 buts. Mais tant mieux si tu peux faire les deux ! »

Pour ce qui est de l'avenir, Paiement y va une année à la fois. « Physiquement, je me sens bien, mais je ne sais pas encore combien de temps je vais durer. Jusqu'à maintenant, je me sens bien et ça va bien au travail. Mon patron, Yvon Lemay de Club Piscine à Pierrefonds, me laisse partir le vendredi à midi pour être à l'aréna à 18 h. Chez les Marquis, nous sommes chanceux que tous les joueurs puissent partir tôt le vendredi pour pouvoir jouer le soir », a-t-il conclu.

### EN BREF

Bonne nouvelle : le défenseur Samuel Groulx est pleinement rétabli et prêt à revenir au jeu...

Les partisans des Marquis qui désirent assister au match numéro 4 samedi au centre Lacroix-Dutil pourront profiter du forfait par autobus offert au coût de 50 $ (billet de match et transport inclus). Le départ s'effectuera du Palais des sports à 15 h, avec un arrêt au Costco de Chicoutimi à 15 h 15. Pour réserver, composer le 418-542-3199, jeudi de 14 h à 19 h et vendredi à compter de 10 h.



Fort de cinq saisons et deux coupes remportées dans l'uniforme des Marquis de Jonquière, le défenseur Jonathan Paiement sait qu'il y a encore loin de la coupe aux lèvres. Toutefois, il croit que les siens sont avantagés par la semaine de repos qui a suivi les quarts de finale et qui a permis de guérir les blessures.
— PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

## EN BREF

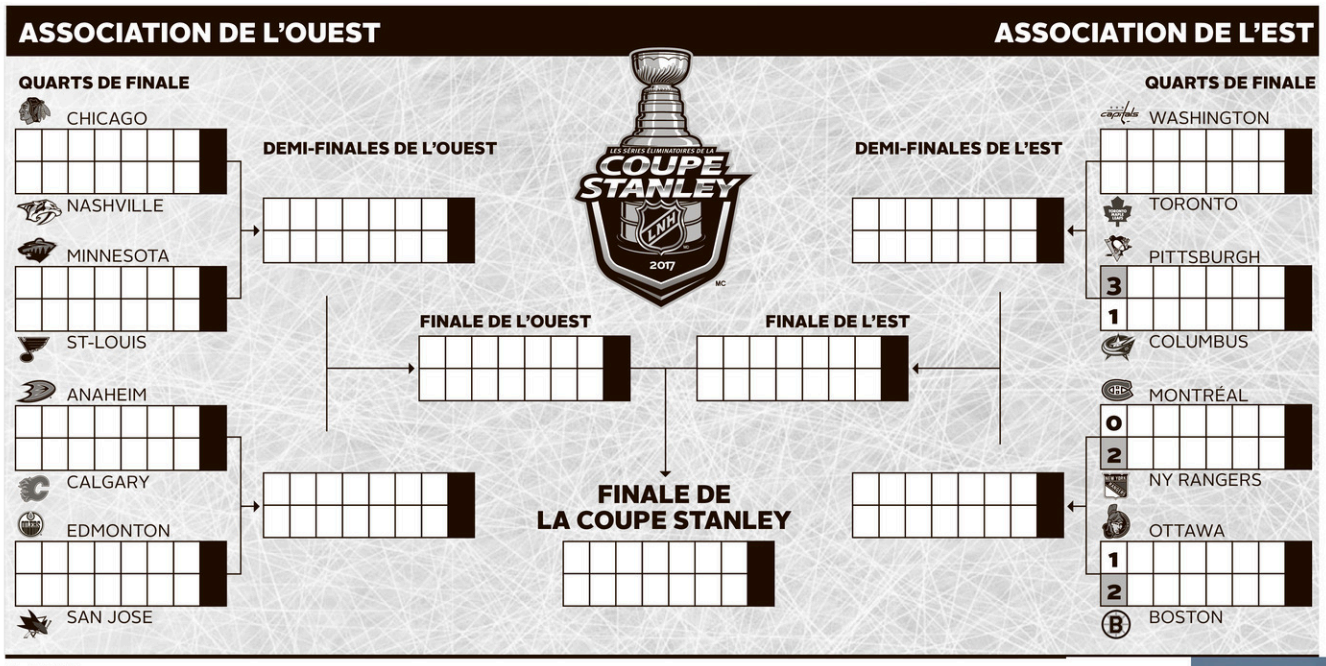
### Football senior

L'équipe de football senior Les Montagnais du Saguenay-Lac-Saint-Jean poursuit sa préparation en vue de sa saison de retour au sein de la Ligue de football semi-professionnelle du Québec. Les dirigeants de l'équipe aimeraient recruter des joueurs de ligne offensive. Les joueurs intéressés peuvent communiquer avec l'organisation via la page Facebook « Les Montagnais du Saguenay Lac-St-Jean ».

### Muay Thaï

Le kick-boxeur professionnel et instructeur de Jeet Kune Do Alain Deselle, qui revient tout juste de Thaïlande, tiendra deux stages « Spécial Thaïlande » les samedis 15 et 22 avril de 10 h à 13 h à la salle du Club de boxe de Chicoutimi. Ce sera l'occasion pour les adeptes d'arts martiaux de venir découvrir ou de perfectionner le Muay Thaï, aussi connu sous le nom de boxe thaïlandaise. Les personnes intéressées doivent le contacter par courriel à « jeetcenterca@hotmail.com ». **JOHANNE SAINT-PIERRE**






## Impact: Lefèvre suspendu

Le défenseur franco-canadien Wandrille Lefèvre a été suspendu mercredi par son club de l'Impact de Montréal pour avoir publié sur les réseaux sociaux une photo le montrant une arme à la main. «À la suite d'une publication préoccupante pour le club sur les médias sociaux, l'Impact de Montréal a suspendu le défenseur Wandrille Lefèvre jusqu'à plus ample examen de la situation», a indiqué la formation du Championnat nord-américain de football sur son compte Twitter. Le joueur de 27 ans avait posté sur Instagram une photo, retirée depuis, sur laquelle il brandissait un revolver tout en faisant référence au besoin de se protéger après l'arrivée du président américain Donald Trump au pouvoir. «Depuis que Donald (Trump) est au pouvoir, mieux vaut prévenir que guérir», avait-il écrit en assortissant son commentaire d'un émoticône faisant un clin d'oeil. Né à Chartres (France), Wandrille Lefèvre évolue à l'Impact de Montréal depuis cinq ans. Actuellement avant-dernier de la conférence Est de la MLS après 5 journées, l'Impact de Montréal affronte samedi à domicile l'équipe d'Atlanta. **PRESSE CANADIENNE**

# LNH

### SÉRIES ÉLIMINATOIRES — HUITIÈMES DE FINALE (QUATRE DE SEPT)

#### ASSOCIATION DE L'EST

**Montreal (1) vs. N.Y. Rangers (QA1)**
**Mercredi 12 avril**
N.Y. Rangers 2 Montréal 0
**Vendredi 14 avril**
N.Y. Rangers à Montréal, 19h.
**Dimanche 16 avril**
Montréal à N.Y. Rangers, 19h.
**Mardi 18 avril**
Montréal à N.Y. Rangers, 19h.
**Jeudi 20 avril**
**x**-N.Y. Rangers à Montréal, h.a.p.
**Samedi 22 avril**
**x**-Montréal à N.Y. Rangers, h.a.p.
**Lundi 24 avril**
**x**-N.Y. Rangers à Montréal, h.a.p.

**Ottawa (2) vs. Boston (3)**
**Mercredi 12 avril**
Boston 2 Ottawa 1
**Samedi 15 avril**
Boston à Ottawa, 15h.
**Lundi 17 avril**
Ottawa à Boston, 19h.
**Mercredi 19 avril**
Ottawa à Boston, 19h30.
**Vendredi 21 avril**
**x**-Boston à Ottawa, h.a.p.
**Dimanche 23 avril**
**x**-Ottawa à Boston, h.a.p.
**Mercredi 26 avril**
**x**-Boston à Ottawa, h.a.p.

**Washington (1) vs. Toronto (QA2)**
**Jeudi 13 avril**
Toronto à Washington, 19h.
**Samedi 15 avril**
Toronto à Washington, 19h.
**Lundi 17 avril**
Washington à Toronto, 19h.
**Mercredi 19 avril**
Washington à Toronto, 19h.
**Vendredi 21 avril**
**x**-Toronto à Washington, h.a.p.
**Dimanche 23 avril**
**x**-Washington à Toronto, h.a.p.
**Mardi 25 avril**
**x**-Toronto à Washington, h.a.p.

**Pittsburg (2) vs. Columbus (3)**
**Mercredi 12 avril**
Columbus 1 Pittsburgh 3
**Vendredi 14 avril**
Columbus à Pittsburgh, 19h.
**Dimanche 16 avril**
Pittsburgh à Columbus, 18h.
**Mardi 18 avril**
Pittsburgh à Columbus, 19h30.
**Jeudi 20 avril**
**x**-Columbus à Pittsburgh, h.a.p.
**Dimanche 23 avril**
**x**-Pittsburgh à Columbus, h.a.p.
**Mardi 25 avril**
**x**-Columbus à Pittsburgh, h.a.p.

#### ASSOCIATION DE L'OUEST

**Chicago (1) vs. Nashville (QA2)**
**Jeudi 13 avril**
Nashville à Chicago, 20h.
**Samedi 15 avril**
Nashville à Chicago, 20h.
**Lundi 17 avril**
Chicago à Nashville, 21h30.
**Jeudi 20 avril**
Chicago à Nashville, h.a.p.
**Samedi 22 avril**
**x**-Nashville à Chicago, h.a.p.
**Lundi 24 avril**
**x**-Chicago à Nashville, h.a.p.
**Mercredi 26 avril**
**x**-Nashville à Chicago, h.a.p.

**Minnesota (2) vs. St. Louis (3)**
**Mercredi 12 avril**
St. Louis au Minnesota, 21h30.
**Vendredi 14 avril**
St. Louis au Minnesota, 20h.
**Dimanche 16 avril**
Minnesota à St. Louis, 15h.
**Mercredi 19 avril**
Minnesota à St. Louis, 21h30.
**Samedi 22 avril**
**x**-St. Louis au Minnesota, h.a.p.
**Lundi 24 avril**
**x**-Minnesota à St. Louis, h.a.p.
**Mercredi 26 avril**
**x**-St. Louis au Minnesota, h.a.p.

**Anaheim (1) vs. Calgary (QA1)**
**Jeudi 13 avril**
Calgary à Anaheim, 22h30.
**Samedi 15 avril**
Calgary à Anaheim, 22h30.
**Lundi 17 avril**
Anaheim à Calgary, 22h.
**Mercredi 19 avril**
Anaheim à Calgary, 22h.
**Vendredi 21 avril**
**x**-Calgary à Anaheim, h.a.p.
**Dimanche 23 avril**
**x**-Anaheim à Calgary, h.a.p.
**Mardi 25 avril**
**x**-Calgary à Anaheim, h.a.p.

**Edmonton (2) vs. San Jose (3)**
**Mercredi 12 avril**
San Jose à Edmonton, 22h.
**Vendredi 14 avril**
San Jose à Edmonton, 22h30.
**Dimanche 16 avril**
Edmonton à San Jose, 22h.
**Mardi 18 avril**
Edmonton à San Jose, 22h.
**Jeudi 20 avril**
**x**-San Jose à Edmonton, h.a.p.
**Samedi 22 avril**
**x**-Edmonton à San Jose, h.a.p.
**Lundi 24 avril**
**x**-San Jose à Edmonton, h.a.p.

# HOCKEY

### LHJMQ — QUARTS DE FINALE (QUATRE DE SEPT)

**St-Jean (1) vs Val-d'Or (14)**
(St-Jean gagne la série 4-0)
**Vendredi 7 avril**
Val-d'Or 1 St-Jean 2 (prol.)
**Samedi 8 avril**
Val-d'Or 1 St-Jean 4
**Mardi 11 avril**
St-Jean 7 Val-d'Or 3
**Mercredi 12 avril**
St-Jean 7 Val-d'Or 1

**Charl'town (4) vs Cap-Breton (7)**
(Charlottetown mène la série 3-0)
**Jeudi 6 avril**
Cap-Breton 1 Charlottetown 4
**Samedi 8 avril**
Cap-Breton 3 Charlottetown 5
**Mercredi 12 avril**
Charlottetown 4 Cap-Breton 3 (P)
**Jeudi 13 avril**
Charlottetown au Cap-Breton, 18h
**Dimanche 16 avril**
**x**-Cap-Breton à Charlottetown, 14h.
**Mardi 18 avril**
**x**-Charlottetown au Cap-Breton, 18h.
**Mercredi 19 avril**
**x**-Cap-Breton à Charlottetown, 18h.

**R.-Noranda (2) vs Chicoutimi (8)**
(Série égale 2-2)
**Vendredi 7 avril**
Chicoutimi 2 R.-Noranda 6
**Samedi 8 avril**
Chicoutimi 5 R.-Noranda 2
**Mardi 11 avril**
R.-Noranda 3 Chicoutimi 1
**Mercredi 12 avril**
R.-Noranda 1 Chicoutimi 6
**Vendredi 14 avril**
R.-Noranda à Chicoutimi, 19h30.
**Lundi 17 avril**
**x**-Chicoutimi à R.-Noranda, 19h.
**Mardi 18 avril**
**x**-Chicoutimi à R.-Noranda, 19h.

**B.-Boisbriand (5) vs A.-Bath. (6)**
(A.-Bathurst mène la série 3-1)
**Jeudi 6 avril**
A.-Bathurst 2 B.-Boisbriand 6
**Samedi 8 avril**
A.-Bathurst 4 B.-Boisbriand 3
**Mardi 11 avril**
B.-Boisbriand 1 A.-Bathurst 4
**Mercredi 12 avril**
B.-Boisbriand 2 A.-Bathurst 7
**Vendredi 14 avril**
B.-Boisbriand à A.-Bathurst, 18h.
**Lundi 17 avril**
**x**-A.-Bathurst à B.-Boisbriand, 19h30.
**Mardi 18 avril**
**x**-A.-Bathurst à B.-Boisbriand, 19h30.

## LHJAAAQ

**FINALE (4 DE 7)**
**Samedi 15 avril**
Longueuil à Terrebonne, 14h30
**Dimanche 16 avril**
Terrebonne à Longueuil, 15h
**Mardi 18 avril**
Longueuil à Terrebonne, 19h
**Vendredi 21 avril**
Terrebonne à Longueuil, 19h30

## COLLÉGIAL

**FINALE (3 DE 5)**
**Dimanche 9 avril**
Lennoxville 1 A.-Laurendeau 0
**(Lennoxville mène la série 1-0)**
**Vendredi 14 avril**
A.-Laurendeau à Lennoxville, 20h.
**Dimanche 16 avril**
Lennoxville à A.-Laurendeau, 16h.
**Vendredi 21 avril**
**x**-A.-Laurendeau à Lennoxville, 20h.

## LAH

**Mardi 11 avril**
Tucson 2 San Jose 1
**Mercredi 12 avril**
Hartford 3 Albany 6
Syracuse à Utica, 19h.
Charlotte à G. Rapids, 19h.
Providence 3 Springfield 4
Lehigh Valley à W./B. Scranton, 19h05.
Binghamton 3 Rochester 2 (F)
Milwaukee à Rockford, 20h.
San Antonio au Texas, 20h30.
Ontario à Stockton, 22h.
Bakersfield à San Diego, 22h.
**Jeudi 13 avril**
Manitoba à Cleveland, 19h.
Chicago à Iowa, 20h.
Tucson à San Jose, 22h.

## LNAH

### DEMI-FINALES
**(QUATRE DE SEPT)**

**St-Georges vs. Jonquière**
(Jonquière mène la série 2-0)
**Vendredi 14 avril**
St-G. à Jonquière, 20h.
**Samedi 15 avril**
Jonquière à St-G., 20h.
**Jeudi 20 avril**
**x**-St-G. à Jonquière, 20h.
**Vendredi 21 avril**
**x**-Jonquière à St-G., 20h.
**Dimanche 23 avril**
**x**-St-G. à Jonquière, 15h.

**Sorel-Tracy vs. Thetford**
(La série est égale 1-1)
**Vendredi 7 avril**
Sorel-Tracy 3 Thet. Mines 2 (P)
**Vendredi 14 avril**
Thet. Mines à Sorel-Tracy, 20h.
**Samedi 15 avril**
S.-Tracy à Thet. Mines, 19h30.
**Mercredi 19 avril**
Thet. Mines à Sorel-Tracy, 20h.

# SOMMAIRES

## N.Y. Rangers 2 Montréal 0

**Première période**
1. N.Y. Rangers, Glass 1 (Sans aide) 9:50
Pénalité(s) — Gallagher Mon 4:15, McDonagh NYR 15:39, Smith NYR 17:35.

**Deuxième période**
Aucun but.
Pénalité(s) — Miller NYR 14:37, Galchenyuk Mon 15:35, Gallagher Mon 16:29.

**Troisième période**
2. N.Y. Rangers, Grabner 1 (Fast) 18:50 (fd)
Pénalité(s) — Danault Mon 14:20, Zuccarello NYR 19:35, Gallagher Mon 19:35, Markov Mon (inc.) 19:35.

**Tirs au but**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| N.Y. Rangers | 5 | 13 | 13 | — 31 |
| **Montréal** | 16 | 9 | 6 | — 31 |

**Gardiens —** NYR: Lundqvist (G, 1-0-0); Montréal: Price (P, 0-1-0).
**Avantages numériques —** N.Y. Rangers: 0-4; Montréal: 0-3.
**Assistance —** 21,288.

OBTENEZ VOTRE BILLET DE SAISON 2017-2018 À RABAIS
et courrez la chance de gagner un voyage de pêche*
Pourvoirie Poulin de Courval

ACHETEZ DÈS MAINTENANT

| CATÉGORIE | PRIX SAISON 2016-2017 | PRIX SAISON 2017-18 | RABAIS* du 31 mars au 31 mai 2017 |
|---|---|---|---|
| **ADULTE** | | | |
| BLEU FONCÉ | 510 $ | 475 $ | 425 $ |
| ROUGE | 470 $ | 425 $ | 380 $ |
| BLEU PÂLE | 440 $ | 375 $ | 340 $ |
| **SENIOR** | | | |
| BLEU FONCÉ | 480 $ | 425 $ | 380 $ |
| ROUGE | 440 $ | 400 $ | 360 $ |
| BLEU PÂLE | 390 $ | 375 $ | 340 $ |
| **ÉTUDIANT** | | | |
| ROUGE | 240 $ | 200 $ | 180 $ |
| BLEU PÂLE | 210 $ | 200 $ | 180 $ |
| **ENFANT** | | | |
| ROUGE | 165 $ | 100 $ | 90 $ |
| BLEU PÂLE | 140 $ | 100 $ | 90 $ |
| **FORFAIT FAMILLE** | 1,060 $ | 850 $ | 800 $ |

* Pour être éligible à ce rabais, le billet de saison doit être payé avant le 31 mai 2017.

BILLETS DE SAISON 2017-2018 EN VENTE EXCLUSIVEMENT AU BUREAU DES SAGUENÉENS POUR CETTE PROMOTION
*2 adultes + enfants

Les Saguenéens de Chicoutimi
sagueneens.com
FIER D'ÊTRE SAGS

Coca-Cola · Ameublements Tanguay · Budweiser · Énergie 94.5 · ICI Saguenay Lac-Saint-Jean · leQuotidien · leProgrès

UN GESTE REGRETTABLE

# Ratelle risque une suspension

**JONATHAN HUDON**
*jhudon@lequotidien.com*

**Joey Ratelle a posé un geste qu'il pourrait amèrement regretter. Le joueur des Saguenéens a asséné un double-échec au visage de Tyler Hinam en première période. Ratelle a écopé d'une pénalité majeure de cinq minutes, en plus d'être expulsé de la partie.**




La recrue Samuel Houde a inscrit le troisième but des Saguenéens tôt en deuxième période. Il a été entouré par ses coéquipiers. —PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Hinam est revenu au jeu plus tard avec un protecteur facial complet. Il ne serait pas surprenant que le vétéran de 20 ans soit suspendu pour le prochain match. Le directeur du département de sécurité des joueurs, Raymond Bolduc, était d'ailleurs présent au Centre Georges-Vézina.

Yanick Jean s'est montré prudent dans ses commentaires d'après-match. Il voulait revoir la reprise de l'incident avant de donner son opinion.

« J'ai vu deux joueurs qui étaient sur le point d'y aller (se battre), ensuite l'autre a fait semblant de donner un coup, Joey aussi, a décrit l'entraîneur des Saguenéens. Je n'ai pas vu le jeu plus que ça, je l'ai seulement vu une fois à la reprise. »

Alors qu'il restait moins d'une minute à l'infraction de Ratelle, Julien Carignan a été puni pour avoir retardé le match. Les Sags ont malgré tout résisté à cette situation à cinq contre trois, ce qui a donné un nouveau souffle à tout le monde. Yanick Jean convenait que ce moment fut un point tournant. Les Huskies ont finalement été blanchis en quatre supériorités numériques, tandis que les Sags faisaient mouche à deux reprises en trois occasions avec l'avantage d'un homme.

**« Il faut rendre crédit aux Sags, ils sont sortis forts, ils ont été opportunistes en partant et ils se sont donnés beaucoup de momentum. »**

— Gilles Bouchard

« Peu importe si c'était 2-0 pour nous, il n'y avait rien de joué contre une bonne équipe comme ça, a réagi l'homme de hockey. Notre désavantage numérique a fait un gros travail pour tuer ces pénalités et on a compté des gros buts à des moments opportuns par la suite. »

### LE CRÉDIT AUX SAGS

Chez les Huskies, Gilles Bouchard donnait crédit aux Sags, tout en étant conscient que l'inefficacité en avantage numérique avait pesé dans la balance.

« Il faut rendre crédit aux Sags, ils sont sortis forts, ils ont été opportunistes en partant et ils se sont donnés beaucoup de momentum, a analysé le natif de Normandin. En bout de ligne, ça a fait une différence. »

Appelé à commenter le geste de Joey Ratelle, Bouchard a simplement commenté que c'était le genre d'incident qu'on ne voulait plus voir. Le pilote se demandait par ailleurs si son précédent message d'après-match avait bien été saisi par tout le monde.

« Après la victoire de mardi, j'ai demandé aux gars de rester humbles, mais je pense qu'il était trop tard quand je leur ai dit parce que je ne suis pas sûr qu'ils soient restés humbles. Tu ne peux pas faire, c'est une question de respect. Une série, c'est long, et les Sags méritaient le match. »

PARTISANS NARGUÉS PAR LES HUSKIES

# Une source de motivation chez les Bleus

**JONATHAN HUDON**
*jhudon@lequotidien.com*

Frédéric Allard n'entendait pas à rire après la victoire des siens. Il avait encore bien en tête la fin du match de mardi, lorsque certains joueurs des Huskies ont salué les partisans des Saguenéens au terme de la rencontre.

L'auteur du sixième but des Sags, qui a également dirigé six tirs au but, avait du feu dans les yeux lors de son entretien avec les médias.

« On a eu un bon meeting ce matin, on n'a pas aimé la manière dont ils ont nargué nos partisans à la fin de la partie donc c'était important pour nous de revenir fort, a lancé le défenseur sur un ton sérieux. Ce sont des gestes qu'on a vus et on n'a pas apprécié. »

Allard a reconnu la profondeur de son équipe, qui a pu compter sur une contribution offensive de plusieurs joueurs.

« Ce n'est pas nécessairement un match de 6-1, c'était serré et on est content de sortir avec la victoire, a partagé l'espoir des Predators de Nashville. Depuis le début de l'année, on sait qu'on a une bonne équipe avec de la profondeur et on l'a prouvé. Tout le monde a joué son rôle à merveille. »

Vincent Lapalme est la plupart du temps appelé à limiter les chances de marquer de l'adversaire dans un rôle défensif. Mercredi, le petit numéro 37 a inscrit un but et amassé une passe. La troisième étoile du match était content de faire sa part.

« C'est le fun lorsque les quatre trios fonctionnent et c'est une belle victoire d'équipe, a soutenu Lapalme. On y va un match à la fois et on se prépare pour vendredi. La foule nous aide beaucoup et elle est incroyable pour nous. »

Tout comme Frédéric Allard, Vincent Lapalme a confirmé que les gestes des Huskies après la partie de mardi avaient servis d'élément de motivation.

« Ça, c'est sûr », a conclu le jeune homme.

## Pointes de plume

• Les Huskies ont utilisé le même alignement que mardi, incluant le gardien partant. Les blessés Jacob Neveu, Samuel Naud, Antoine Waked et Martins Dzierkals étaient tous absents...

• Idem chez les Sags, qui ont rayé l'attaquant Mathieu Desgagnés et le défenseur Keenan MacIsaac...

• Le gardien Julio Billia est le représentant de la LHJMQ dans le cadre de l'affrontement CIBC de la semaine dans la LCH. Son arrêt en première période du match inaugural de la série face aux Huskies, réalisé aux dépens de Manuel Wiederer, est en compétition avec deux autres jeux réussis dans la Ligue de l'Ouest et la Ligue de l'Ontario. Il est possible de voter sur le site *laffrontementlch.ca*...

• Dans une entrevue sur le site des Stars de Dallas, Antoine Roussel a exprimé le désir de participer au Championnat du monde de hockey, présenté le mois prochain à Paris, en France, et à Cologne en Allemagne. L'ancien attaquant des Saguenéens a raté les 18 derniers matchs de la saison en raison d'une fracture à un pouce, mais croit être prêt à temps pour le début de la compétition...

• Le tirage du moitié-moitié de mardi a fait jaser au centre Georges-Vézina, alors que le gagnant a mis la main sur la coquette somme de plus de 6000$. Mercredi, le ou la chanceuse est reparti avec 4853$...

• Une série a pris fin mercredi dans la LHJMQ. Les Sea Dogs ont mis fin au parcours des Foreurs de Val-d'Or en les battant pour une quatrième fois de suite, cette fois par la marque de 7 à 1. Les représentants de l'Abitibi ont été dominés 226-70 au chapitre des tirs au but. Le gardien Étienne Montpetit a donc reçu en moyenne 56 lancers par rencontre. Les rumeurs veulent qu'il dégage une odeur de caoutchouc brûlé...

• À Bathurst, le Titan a gagné un troisième match de suite face à l'Armada de Blainville-Boisbriand. Les Acadiens ont battu l'Armada 7-2 pour prendre les devants 3-1 dans la série. Ils pourront causer une surprise vendredi en expédiant les hommes de Joël Bouchard en vacances...

• Après avoir colmaté la fuite du système de réfrigération du Centre 200, le troisième match Islanders-Screaming Eagles a finalement pu être disputé. Les Islanders ont poussé le Cap-Breton dans les câbles avec un gain de 4-3 en prolongation...

**JONATHAN HUDON**

LES SAGS L'EMPORTENT FACILEMENT 6-1

# Retour à la case départ



**JONATHAN HUDON**
*jhudon@lequotidien.com*

**Les Saguenéens sont de retour dans la série. Après avoir été menottés la veille par les Huskies de Rouyn-Noranda, ils ont explosé mercredi soir avec une victoire de 6-1, devant 3174 spectateurs au Centre Georges-Vézina.**

La série quart de finale est donc égale à deux victoires de chaque côté. Les deux équipes se retrouvent vendredi dans l'antre de l'amphithéâtre de la rue Bégin, avant de retourner à Rouyn-Noranda pour un moins un sixième affrontement.

### HARVEY SECOUÉ

Le match s'est amorcé de la meilleure des façons pour les locaux, et le pire des scénarios s'est concrétisé pour Samuel Harvey et les Huskies. Le gardien a cédé sur les deux premiers tirs des Bleus tôt dans le match, obtenus par Kelly Klima et Julien Carignan en l'espace de 49 secondes. L'Almatois a aussitôt laissé sa place à Olivier Tremblay.

« Un peu à l'image du match numéro deux, on voulait rebondir, a exprimé l'entraîneur-chef des vainqueurs, Yanick Jean. On a eu une bonne rencontre avec les joueurs en matinée, il y a quelques ajustements qu'on voulait apporter. Je ne nous ai pas senti aussi à l'aise mardi et je pense que ça a été beaucoup mieux. »

Les Sags ont utilisé la même recette au début du deuxième tiers. Samuel Houde, en avantage numérique, puis Julien Carignan ont porté le compte à 4-0 Sags dans un intervalle de 14 secondes. Ces deux joueurs réussissaient leur premier filet en carrière dans les séries de fin de saison.

### PLUS DE RONDELLES AU FILET

Nicolas Roy a fait 5-0 avant la fin de la deuxième, et Frédéric Allard a réussi le dernier but tard en troisième. Le Jonquiérois Rafael Harevey-Pinard a été le seul buteur des Huskies, privant Julio Billia d'un premier blanchissage en séries. Le gardien a effectué 20 arrêts, pendant que les Sags dirigeaient 26 rondelles vers le but des Huskies.

« Kelly a compté un gros but en partant et il fallait amener des rondelles au filet, a raconté Jean. On a eu 18 lancers hier (mardi), on a raté le filet et on a manqué beaucoup d'occasions. Il fallait que ça change. On ne pouvait se contenter de prendre si peu de lancers contre leurs gardiens de but. »

Yanick Jean était conscient que la victoire changeait considérablement la donne. Une défaite aurait propulsé sa troupe au bord du gouffre. La victoire assure plutôt à tout le monde un autre exotique voyage en Abitibi, pour au moins un sixième match, prévu lundi prochain.

« Une victoire ou une défaite, c'est sûr que ça change, mais on ne peut voir ça comme ça, a-t-il indiqué. Il ne faut pas jouer en fonction de se dire que si on perd, c'est 3-1 dans la série. On a joué en fonction du match 4 et il fallait mieux se comporter. »

Au terme de la rencontre, les joueurs des Saguenéens ont retraité rapidement au vestiaire, étant très discrets dans leurs célébrations. Le défenseur Frédéric Allard n'a pas voulu répondre à la question du journaliste, mais Yanick Jean y est allé de son explication.

> **« Kelly a compté un gros but en partant et il fallait amener des rondelles au filet. On a eu 18 lancers hier (mardi), on a raté le filet et on a manqué beaucoup d'occasions. Il fallait que ça change. »**
>
> — Yanick Jean

« En séries éliminatoires, il faut être capable de rester en contrôle de tes émotions, a affirmé le pilote des Bleus. Tu ne peux pas avoir des émotions en montagnes russes et c'est pour cette raison que les joueurs ont pris la décision d'éviter tout débordement et d'aller immédiatement dans le vestiaire. »

## SOMMAIRE

### Première période

1. Chicoutimi, Klima 3 (Klima) 2:36
2. Chicoutimi, Carignan-Labbé 1 (Tremblay-Lapalme) 3:25

**Pénalité(s)** — Ratelle Chicoutimi (maj.) 7:49, Ratelle Chicoutimi 7:49, Carignan-Labbé Chicoutimi 12:14.

### Deuxième période

3. Chicoutimi, Houde 1 (Nauss, Hamelin) 2:24 (an)
4. Chicoutimi, Tremblay-Lapalme 1 (Marcoux, Lavigne) 2:38
5. Chicoutimi, Roy 6 (Hamelin, Zhukenov) 8:59

**Pénalité(s)** — Denis R.-Noranda 0:43, McQuaid R.-Noranda 11:21, Klima Chicoutimi 12:28, Wiederer R.-Noranda 13:36, Carignan-Labbé Chicoutimi 13:36.

### Troisième période

6. R.-Noranda, Harvey-Pinard 1 (Cyr) 10:42
7. Chicoutimi, Allard 1 (Galipeau, Zhukenov) 14:21 (an)

**Pénalité(s)** — Lauzon R.-Noranda 14:06, Tremblay-Lapalme Chicoutimi 15:12, Fontaine R.-Noranda 17:38, Gagnon Chicoutimi 17:38.

### Tirs au but

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| R.-Noranda | 9 | 8 | 4 | — | 21 |
| Chicoutimi | 6 | 16 | 4 | — | 26 |

**Gardiens** — R.-Noranda: Samuel Harvey (P, 3-2-0); Olivier Tremblay (3:25 1ère période); Chicoutimi: Julio Billia (G, 6-2-0).
**Avantages numériques** — R.-Noranda: 0-4; Chicoutimi: 2-3.
**Arbitres** — Nicolas Dutil, Jonathan Trudel.
**Juges de lignes** — Jean-François Losier, Francis Trempe.
**Assistance** — 3,174.




**Complètement menottés lors du match de mardi, les joueurs des Saguenéens ont eu six occasions de célébrer mercredi soir.** — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

**CANADIEN**
LA PREMIÈRE AUX RANGERS
34-35

**MARQUIS**
UN REPOS SALUTAIRE
36

facebook/LeQuotidien Progres
@lequotidien_cyb

**NOS MAGASINS SERONT FERMÉS CE DIMANCHE DE PÂQUES. DE RETOUR LUNDI DÈS 9H !**

JUSQU'À **50 VERSEMENTS** SUR TOUS LES ÉLECTROMÉNAGERS



NOTRE PRIX TANGUAY **499,99** ou **41,66** / 12 mois

**FABER**

Hotte murale de 30 po. (659767)
- 400 PCM
- Éclairage halogène
- 4 vitesses
- Filtes micro-mèche



AUTONETTOYANT

Whirlpool

Cuisinière encastrable (655310)
- Surface de cuisson en vitrocéramique
- Four autonettoyant
- Grand hublot de verre
- Ronds expansibles

NOTRE PRIX TANGUAY **999,99** ou **19,99** / 50 mois



Whirlpool

Réfrigérateur de 18,7 pi cu (603516)
- Congélateur tiroir sans givre
- Éclairage au DEL
- Tablettes de verre anti-débordement
- Balconnets ajustables
- Tiroir à humidité contrôlée

NOTRE PRIX TANGUAY **1299,99** ou **25,99** / 50 mois



NOTRE PRIX TANGUAY **799,99** ou **22,22** / 36 mois

**KitchenAid**

Lave-vaisselle encastrable (620506)
- Cuve en acier inoxydable
- Capacité de 14 couverts
- Départ différé • 6 cycles
- 5 options • Lavage intuitif

MAYTAG

Ensemble laveuse-sécheuse vapeur (912216)
- Laveuse vapeur de 5,2 pi cu (669884)
  - 11 cycles - 5 réglages de température - Entraînement direct
- Sécheuse vapeur de 7,4 pi cu (669885)
  - 10 cycles - 4 réglages de température



VAPEUR

NOUVEAU MODÈLE

NOTRE PRIX TANGUAY **1999,99** ou **39,99** / 50 mois

**NOUS PAYONS LES 2 TAXES SUR TOUS LES PRODUITS AUDIO***

**harman/kardon®**

Ensemble de son (911528)
- Récepteur stéréo HK3700 (598691) - 2 x 85 Watts - Port USB - Application gratuite - Android/iOS - Radio AM/FM • Adaptateur audio sans fil (631373)

ÉPARGNEZ 280$

NOUS PAYONS LES 2 TAXES **451,59**

ÉCOFRAIS INCLUS

449,99 + 1,60

Courant: 729,99




ios android dlna

Boston acoustics® **marantz®**

Ensemble de son (911603)
- Micro-chaîne à 2 canaux de 120 watts (636856) - Lecteur de disque compact - Fonction réveil matin - Affichage OLED
- Haut-parleurs 2 voies de 150 watts (555228)

ÉPARGNEZ 280$

Wi Fi AirPlay Bluetooth




120 WATTS

NOUS PAYONS LES 2 TAXES **1 001,59**

ÉCOFRAIS INCLUS

999,99 + 1,60

Courant: 1 279,99

Amplificateur (500097)
- 2 canaux
- Puissance continue de 40 watts

NAD




NOUS PAYONS LES 2 TAXES **500,79**

ÉCOFRAIS INCLUS

499,99 + 0,80

AMEUBLEMENTS **TANGUAY**

tanguay.ca

ABONNEZ-VOUS À NOTRE INFOLETTRE
CONCOURS • ASTUCES

Livraison gratuite**

**1990, boul. Talbot CHICOUTIMI 1 800 363-4711 • 418-698-4411**

Accord D Desjardins

*À l'exception des produits Sonos. Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versements vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Cette offre est en vigueur jusqu'au 16 avril 2017. **Livraison gratuite à la grandeur du Québec et du Nouveau-Brunswick, cependant certaines régions peuvent être assujetties à des frais. Détails en magasin

5166702